



We create chemistry

Guide numérique  
des fiches  
**Repères**

## LES FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION DES GRANDES CULTURES



# Edito

Nous sommes heureux de vous remettre cette nouvelle édition 23/24 du guide numérique des « **Fiches Repères grandes cultures** » regroupant les éléments pédagogiques de la protection. Ce document a pour objectif de présenter, à l'ensemble des équipes de distribution et de prescription, ce qu'il faut connaître de la protection.

Il est divisé en 5 grandes rubriques :

- La protection fongicide,
- La protection insecticide,
- Le désherbage,
- La régulation,
- Les bonnes pratiques.

Pour cette nouvelle édition 23/24 du guide numérique des « **Fiches Repères grandes cultures** » nous vous proposons de nouvelles fiches dans les différentes rubriques à découvrir dans le sommaire.

À vos côtés, BASF s'engage pour une agriculture compétitive responsable et respectueuse de l'environnement.

Bien sincèrement,  
L'équipe grandes cultures BASF



# Sommaire

## La protection fongicide

- Protection des blés : comment bien la raisonner ?
- Rouille jaune : mieux la connaître pour mieux la contrôler
- Rouille brune : mieux la connaître pour mieux la contrôler
- Septoriose : mieux la connaître pour mieux la contrôler
- F1 et F2 : protéger les organes les plus contributeurs au rendement
- Fusariose : mieux la connaître pour mieux la contrôler
- Protection des orges : comment bien la raisonner ?
- Ramulariose : mieux la connaître pour mieux la contrôler
- Helminthosporiose : mieux la connaître pour mieux la contrôler
- Rhynchosporiose : mieux la connaître pour mieux la contrôler
- Oïdium Orges : mieux le connaître pour mieux le contrôler

## La protection insecticide

- Jaunisse nanisante de l'orge (JNO) : mieux la connaître pour mieux la contrôler

## Le désherbage

- Réussir le désherbage d'automne des céréales
- Limiter la résistance des dicotylédones aux herbicides
- Nouvelle classification HRAC
- Alternance des modes d'action herbicides dans les rotations céréales-colza
- Bien gérer les modes d'action herbicides pour lutter contre le ray-grass et le vulpin
- Réussir le désherbage du sorgho
- Ambrosie : une espèce invasive en développement
- Datura : combiner les luttes pour mieux le maîtriser
- Herbisemis : les bénéfices d'un désherbage localisé au semis de la culture
- Les graminées estivales : un enjeu important dans les cultures de printemps
- Savoir reconnaître les graminées estivales des cultures de printemps

## La régulation

- Régulation des blés : comment bien la raisonner ?
- Régulation des orges : comment bien la raisonner ?

## Les bonnes pratiques

- Se protéger efficacement pendant l'utilisation des produits phytosanitaires. Une étape essentielle pour la sécurité !
- Formulations WG - Préparation de la bouillie de pulvérisation
- Bien rincer les bidons après utilisation : quels avantages ?
- Nettoyage du pulvérisateur : une étape incontournable
- Bons réflexes pour préserver la qualité de l'eau
- Pourquoi lutter contre le ruissellement dans les cultures de printemps ?
- Effaceurs de traces de roues

**BASF**  
We create chemistry

**Fiche Repères** **PROTECTION FONGICIDE DES BLÉS : COMMENT BIEN LA RAISONNER ?**

La protection des céréales passe par un raisonnement à chaque étape. Il est impératif de préserver l'efficacité des produits fongicides en évitant les résistances. Pour cela, le raisonnement se fait à l'échelle du cycle de vie de la culture, du semis à la récolte. Le fongicide doit être appliqué au bon moment et à la bonne dose, en tenant compte des conditions climatiques et du stade de la culture.

**1. REDUIRE LE RISQUE MALADIE**

Il faut dans un premier temps agir sur l'incubation de la maladie en limitant les conditions favorables à son développement. Cela passe par une gestion rigoureuse des semences et du matériel agricole.

**Inoculum**

| Facteur                | Impact        | Impact        | Impact        |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Matériel agricole      | Contamination | Contamination | Contamination |
| Semences               | Contamination | Contamination | Contamination |
| Conditions climatiques | Favorable     | Favorable     | Favorable     |
| Stade de la culture    | Favorable     | Favorable     | Favorable     |

**Conquête culture**

| Facteur                | Impact        | Impact        | Impact        |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Matériel agricole      | Contamination | Contamination | Contamination |
| Semences               | Contamination | Contamination | Contamination |
| Conditions climatiques | Favorable     | Favorable     | Favorable     |
| Stade de la culture    | Favorable     | Favorable     | Favorable     |

**REPERE** 4 mesures agronomiques majeures

La rotation, le travail du sol, la tolérance variétale, le date de semis.

**BASF**  
We create chemistry

**Fiche Repères** **LES GRAMINÉES ESTIVALES : UN ENJEU IMPORTANT DANS LES CULTURES DE PRINTEMPS**

**1. LES GRAMINÉES ESTIVALES, DES ADVENTICES NUISIBLES**

Les graminées estivales (G.E.) sont des adventices qui se développent dans les cultures de printemps. Elles sont nuisibles car elles concurrencent la culture et peuvent transmettre des maladies.

**REPERE** 10% DE PERTE DE RENDEMENT

En l'absence de désherbage, une population de 150 sétaires/m² conduit à un rendement divisé par 2 !

Les PSD sont des adventices dont les levées s'échelonnent durant une grande partie du cycle des cultures de printemps :

**BASF**  
We create chemistry

**Fiche Repères** **RÉGULATION DES BLÉS : COMMENT BIEN LA RAISONNER ?**

Pour optimiser l'utilisation des régulateurs, il est nécessaire de bien connaître les origines de la vernalisation, le moment de l'application et les conditions d'usage.

**1. ÉVALUER LE NIVEAU DE RISQUE**

Le phénomène de vernalisation est influencé par trois facteurs : génétique, techniques culturales et conditions climatiques.

**Semences**

| Facteur                | Impact        | Impact        | Impact        |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Matériel agricole      | Contamination | Contamination | Contamination |
| Semences               | Contamination | Contamination | Contamination |
| Conditions climatiques | Favorable     | Favorable     | Favorable     |
| Stade de la culture    | Favorable     | Favorable     | Favorable     |

**Talutage**

| Facteur                | Impact        | Impact        | Impact        |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Matériel agricole      | Contamination | Contamination | Contamination |
| Semences               | Contamination | Contamination | Contamination |
| Conditions climatiques | Favorable     | Favorable     | Favorable     |
| Stade de la culture    | Favorable     | Favorable     | Favorable     |

**Début montaison**

| Facteur                | Impact        | Impact        | Impact        |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Matériel agricole      | Contamination | Contamination | Contamination |
| Semences               | Contamination | Contamination | Contamination |
| Conditions climatiques | Favorable     | Favorable     | Favorable     |
| Stade de la culture    | Favorable     | Favorable     | Favorable     |

**REPERE** 30 à 70% DES PARCELLES



We create chemistry

Guide numérique  
des fiches  
**Repères**

# LA PROTECTION FONGICIDE



- 
- **Protection fongicide des blés :**  
comment bien la raisonner ?
  - **Rouille jaune :** mieux la connaître pour mieux la contrôler
  - **Rouille brune :** mieux la connaître pour mieux la contrôler
  - **Septoriose :** mieux la connaître pour mieux la contrôler
  - **F1 et F2 :**  
protéger les organes  
les plus contributeurs au rendement
  - **Fusariose :** mieux la connaître pour mieux la contrôler
  - **Protection fongicide des orges :**  
comment bien la raisonner ?
  - **Ramulariose :** mieux la connaître pour mieux la contrôler
  - **Helminthosporiose :** mieux la connaître pour mieux la contrôler
  - **Rhynchosporiose :** mieux la connaître pour mieux la contrôler
  - **Oïdium Orges :** mieux le connaître pour mieux le contrôler

Fiches disponibles

## Fiche Repères

# PROTECTION FONGICIDE DES BLÉS : COMMENT BIEN LA RAISONNER ?

La protection des céréales passe par un raisonnement à chaque étape. Il est impératif de préserver l'efficacité des substances actives et les bénéfices des fongicides pour les années à venir. Pour cela, le raisonnement de la protection fongicide doit combiner des actions pour réduire le risque maladie et lutter efficacement contre les pathogènes, tout en prenant en compte une meilleure gestion des modes d'actions.

**1.**

## RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE

Il faut dans un premier temps agir sur l'inoculum de la parcelle car toutes les pratiques culturales n'ont pas le même effet sur les maladies. La tolérance variétale restant la base du raisonnement de la protection contre les maladies, il est nécessaire d'agir également sur la conduite de la culture.

### Inoculum

|                         | Destruction des repousses céréales et graminées | Broyage des résidus pailles (enfouis) | Travail au sol        | Rotation                           |
|-------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Piétin-échaudage        | ●                                               | ●                                     | ● Moyen si labour     | ● Important si non pailles/pailles |
| Piétin-verse            | ●                                               | ●                                     | ● Moyen si labour     | ● Important si retour blé > 3 ans  |
| Oïdium                  | ●                                               | ○                                     | ○                     | ○                                  |
| Septorioses             | ○                                               | ●                                     | ●                     | ●                                  |
| Helminthosporiose       | ○                                               | ●                                     | ● Moyen si labour     | ● Important si précédent non blé   |
| Rouille jaune           | ●                                               | ○                                     | ○                     | ○                                  |
| Rouille brune           | ●                                               | ○                                     | ○                     | ○                                  |
| <i>Fusarium roseum</i>  | ○                                               | ●                                     | ● Important si labour | ● Important si précédent non maïs  |
| <i>Microdochium spp</i> | ○                                               | ○                                     | ●                     | ● Important si non pailles/pailles |

### Conduite culture

|                         | Mélanges variétaux | Densité de semis plus faible | Fertilisation azotée plus faible | Dates de semis        | Variétés peu sensibles |
|-------------------------|--------------------|------------------------------|----------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Piétin-échaudage        | ○                  | ●                            | ●                                | ● Si semis tardif     | ○                      |
| Piétin-verse            | ○                  | ●                            | ●                                | ● Si semis tardif     | ●                      |
| Oïdium                  | ●                  | ●                            | ●                                | ● Si semis non tardif | ●                      |
| Septorioses             | ○                  | ●                            | ○                                | ● Si semis tardif     | ●                      |
| Helminthosporiose       | ○                  | ○                            | ○                                | ○                     | ●                      |
| Rouille jaune           | ●                  | ●                            | ●                                | ● Si semis non tardif | ●                      |
| Rouille brune           | ●                  | ●                            | ●                                | ● Si semis tardif     | ●                      |
| <i>Fusarium roseum</i>  | ○                  | ●                            | ●                                | ● Si semis tardif     | ●                      |
| <i>Microdochium spp</i> | ○                  | ●                            | ○                                | ● Si semis non tardif | ○                      |

#### LÉGENDE :

○ PAS D'EFFET CONNU

● FAIBLE : Technique culturale sans effet majeur sur la baisse de pression maladies

● FAIBLE À MOYEN : Technique culturale ayant un effet moyen à faible et plus irrégulier sur la baisse de pression maladies

● MOYEN : Technique culturale ayant un effet moyen sur la baisse de pression maladies

● IMPORTANT : Technique culturale pouvant entraîner une forte baisse de la pression maladies

REPÈRE

**4**

leviers  
agronomiques  
majeurs

La **rotation**, le **travail du sol**,  
la **tolérance variétale**, la **date de semis**.

L'optimisation des pratiques doit être adaptée au contexte pédoclimatique et aux possibilités de gestion du temps des interventions en culture en tenant compte de l'optimum technico-économique.



# 2.

# METTRE EN ŒUVRE LES BONNES MÉTHODES

La réussite de la protection contre les maladies passe par l'adoption de pratiques agronomiques efficaces mais aussi par une protection fongicide positionnée au bon moment.



## Maladies

|                         | Lutte biologique | Stimulateur défense plantes | Leviers agronomiques | Fongicide en végétation |
|-------------------------|------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------------|
| Piétin-verse            | ○                | ●                           | ●                    | ●                       |
| Oïdium                  | ○                | ●                           | ●                    | ●                       |
| Septorioses             | ○                | ●                           | ●                    | ●                       |
| Helminthosporiose       | ○                | ●                           | ●                    | ●                       |
| Rouille jaune           | ○                | ○                           | ●                    | ●                       |
| Rouille brune           | ○                | ○                           | ●                    | ●                       |
| <i>Fusarium roseum</i>  | ○                | ○                           | ●                    | ●                       |
| <i>Microdochium spp</i> | ○                | ○                           | ●                    | ●                       |

**LÉGENDE :**  
Contribution des différents moyens de lutte

○ **AUCUNE :**  
Pas de moyen de lutte disponible

● **FAIBLE :**  
Efficacité insuffisante

● **MOYENNE :**  
Efficacité moyenne.  
Combinaison plusieurs leviers nécessaires

● **BONNE :**  
Efficacité bonne à très bonne



## Outils

| Outil d'aide à la décision (exemples) |                                      | Seuils d'intervention Situations à risques / Autres situations |                                              |
|---------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Piétin-verse                          | Grille Arvalis / Modèle Top          | > 10 % de tiges atteintes                                      | > 35 % de tiges atteintes                    |
| Oïdium                                |                                      | Plus de 20 % F1, F2 ou F3 atteintes                            | Plus de 50 % F1, F2 ou F3 atteintes          |
| Septorioses                           | Modèle Septolis                      | Si plus de 20 % des F3 présentent des symptômes                |                                              |
| Helminthosporiose                     |                                      | Dès les premiers symptômes sur F1, F2 ou F3                    |                                              |
| Rouille jaune                         | Modèle Yellow                        | Dès les premières pustules                                     |                                              |
| Rouille brune                         | Modèle Rouille brune                 | Dès l'apparition de pustules sur F1, F2 ou F3                  |                                              |
| <i>Fusarium roseum</i>                | Grille Arvalis - Institut du végétal | Climat humide entre épiage et floraison                        | Pluies importantes entre épiage et floraison |
| <i>Microdochium spp</i>               |                                      |                                                                |                                              |

- Repérer** avec précision les **stades clés** de la culture et observer l'évolution des symptômes à chaque période d'intervention (cf Fongiscope d'Arvalis-Institut du végétal).
- Analyser l'effet du climat** à partir de modèles climatiques tels que Septolis ou xarvio® FIELD MANAGER.
- Ajuster** à la hausse ou à la baisse **les doses** prévues initialement.

REPÉRER

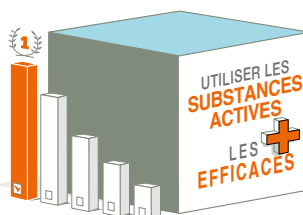
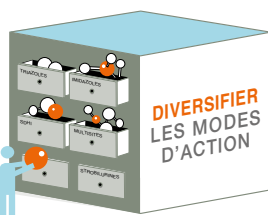
En cours de campagne,  
**ajuster**  
les pratiques  
selon les  
risques  
climatiques

# 3.

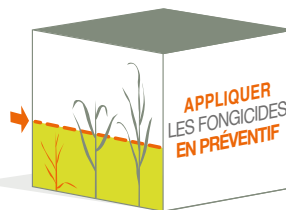
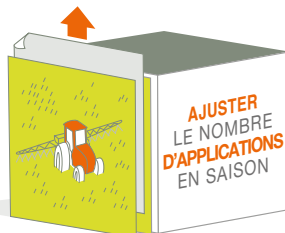
# PÉRENNISER L'EFFICACITÉ DES FONGICIDES

En complément des mesures agronomiques et afin de préserver et prolonger l'efficacité maximum des fongicides céréales, il est nécessaire d'intégrer la gestion des modes d'actions fongicides dans la construction des programmes et au moment des applications.

3 règles pour la construction des programmes



3 règles au moment des applications



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2020. Réf. 812CFE0920R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# ROUILLE JAUNE : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX LA CONTRÔLER

La rouille jaune, *Puccinia striiformis*, maladie très préjudiciable au rendement, est en forte progression en France depuis 2011. À la faveur du climat, sa fréquence, son extension géographique et son intensité augmentent, et des races plus agressives apparaissent. Comment bien la maîtriser ?

## 1. CONNAÎTRE LA MALADIE

### Épidémiologie

|                                  |                                                                |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Cibles                           | Blés (tendre et dur), triticale, orge                          |
| Période de développement         | Sortie hiver, voire automne                                    |
| Type d'épidémie                  | Explosif et précoce                                            |
| T° optimale (germination spores) | 10 à 15 °C. Les souches actuelles tolèrent des t° plus élevées |
| Vitesse du cycle                 | Rapide : 9 jours                                               |
| Taux d'humidité optimal          | 100 %                                                          |
| Capacité de sporulation          | Très élevée                                                    |
| Dissémination                    | Vent                                                           |
| Plantes hôtes en hiver           | Sur repousses de céréales ou cultures à semis précoce          |

### Nuisibilité

La nuisibilité de la rouille jaune est considérable.

- Dans les parcelles touchées, elle peut atteindre 70 %.
- Sa fréquence est plus faible que d'autres maladies foliaires mais ses conséquences sont extrêmement dommageables dans les parcelles touchées.

REPÈRE

Jusqu'à  
**70 %**  
de nuisibilité  
(année à forte pression)



### Symptômes

- Répartition d'abord en foyers dans la parcelle.
- Pustules alignées le long des nervures.



### Évolution

- Évolution de **sensibilité préoccupante**
- Contournement de **résistances variétales**
- Depuis 2012, races Warrior prédominantes, plus **agressives** et plus **tolérantes** aux **UV** et aux **températures supérieures à 15 °C**

REPÈRE

**Info'risque**  
**Connectez-vous**  
**sur**

[www.inforisque-septo-rouilles.com](http://www.inforisque-septo-rouilles.com)

Évolution en temps réel de la maladie sur la base de vos observations dans les parcelles.

## 2.

## RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE

## Facteur

## Facteur impactant

## À retenir

Sensibilité variétale

+++

Mettre en culture des variétés peu sensibles.  
Les contournements variétaux peuvent être rapides.

Fertilisation azotée

++

Pratiquer des fumures azotées fractionnées et équilibrées.

Date de semis

++

Ne pas semer trop tôt (infections d'automne).

Destruction des repousses

+

Faire les labours à temps pour empêcher les repousses de céréales.  
Efficacité faible à moyenne sur rouille jaune.

La tolérance variétale est un levier agronomique majeur pour la lutte contre les rouilles. Les contournements variétaux, toujours possibles et parfois rapides, imposent néanmoins une bonne surveillance parcellaire.

Note sensibilité  
TOP 20 Variétés

|            |   |                |   |
|------------|---|----------------|---|
| APACHE     | 7 | LG ABSALON     | 6 |
| CAMPESINO  | 4 | LG AUDACE      | 6 |
| CHEVIGNON  | 7 | MACARON        | 7 |
| COMPLICE   | 5 | OREGRAIN       | 4 |
| GARFIELD   | 6 | PRESTANCE      | 5 |
| IZALCO CS  | 8 | PROVIDENCE     | 6 |
| JUNIOR     | 7 | REBELDE        | 7 |
| KWS EXTASE | 7 | RGT CESARIO    | 7 |
| KWS SPHERE | 7 | RGT SACRAMENTO | 4 |
| KWS ULTIM  | 8 | WINNER         | 7 |

## REPÈRE

**Intégrer  
le risque  
rouille jaune  
dans le choix  
variétal**

## LÉGENDE :

- Variété sensible
- Variété assez sensible
- Variété assez sensible à peu sensible
- Variété peu sensible
- Variété assez résistante

Source : Arvalis - Institut du Végétal - GEVES  
Récolte blés 2023.

## 3.

## PROTÉGER EFFICACEMENT

**Surveiller les parcelles,  
suivre les modèles et avertissements**

- **Sortie d'hiver** > Tour de plaine.
- **Épi 1 cm** > Surveillance accrue.
- **Vigilance à tous stades** (race Warrior agressive)



## Intervenir dès détection

L'épidémie est explosive.  
La date de déclenchement  
du traitement est  
l'un des facteurs de réussite.  
En période de montaison,  
toute nouvelle feuille est non protégée.

## Les blés en montaison sont à surveiller :

Nota : la virulence des nouvelles races autorise un développement  
de la rouille jaune sur des stades plus avancés.



Dès épi 1 cm



1 nœud

## Choisir le bon fongicide

Privilégier un triazole robuste  
(curatif et préventif) :

- Dès détection
- En renouvellement tant que l'épidémie  
n'est pas durablement enrayée :

Le triazole peut être associé à d'autres familles apportant une efficacité  
uniquement préventive comme les strobilurines, voire certains SDHI.

## Adapter la dose

**Une dose suffisante  
de fongicide est  
nécessaire pour apporter  
la curativité permettant  
de stopper une épidémie  
de rouille jaune.**



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.  
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale  
et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du  
produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 270CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# ROUILLE BRUNE : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX LA CONTRÔLER

Comment bien maîtriser la rouille brune très préjudiciable au rendement ? Analyse des points-clés.

## 1. CONNAÎTRE LA MALADIE

### Épidémiologie

|                                  |                                                       |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Cibles                           | Blés (tendre et dur)                                  |
| Période de développement         | Le plus couramment juin-juillet                       |
| Type d'épidémie                  | Explosif et tardif                                    |
| T° optimale (germination spores) | 15 à 22°C                                             |
| Vitesse du cycle                 | Moyenne : 12 jours                                    |
| Taux d'humidité optimal          | 100 %                                                 |
| Capacité de sporulation          | ++                                                    |
| Dissémination                    | Vent                                                  |
| Plantes hôtes en hiver           | Sur repousses de céréales ou cultures à semis précoce |

### Nuisibilité

La nuisibilité de la rouille brune est considérable

- Elle peut impacter jusqu'à 40 % de la récolte.
- Plus fréquente que la rouille jaune, mais avec une intensité d'attaque plus faible. Elle est généralement en lien avec une apparition plus tardive.

REPÈRE

Jusqu'à  
**40 %**  
de nuisibilité



### Symptômes

- Répartition homogène dans le champ.
- Pustules dispersées sur toute la feuille.



Infestation précoce

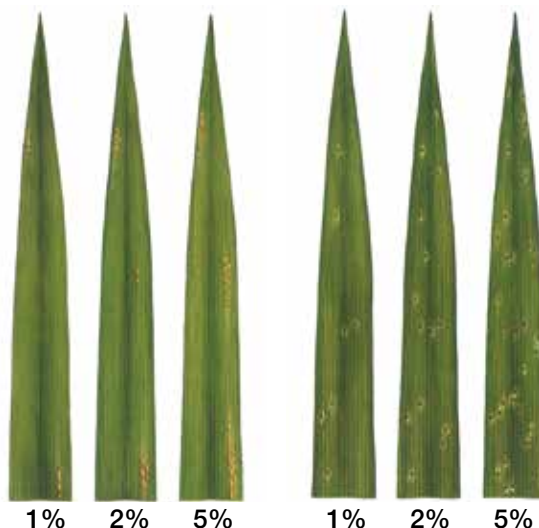


Forte infestation

### Exemples d'infestation

Rouille jaune

Rouille brune



## 2. RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE

### Facteur

| Facteur impactant         |     | À retenir                                                                                           |
|---------------------------|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sensibilité variétale     | +++ | Mettre en culture des variétés peu sensibles.<br>Les contournements variétaux peuvent être rapides. |
| Fertilisation azotée      | ++  | Pratiquer des fumures azotées fractionnées et équilibrées.                                          |
| Date de semis             | ++  | Ne pas semer trop tôt (infections d'automne).                                                       |
| Destruction des repousses | +   | Faire les labours à temps pour empêcher les repousses de céréales.<br>Efficacité faible à moyenne.  |

La tolérance variétale est un levier agronomique majeur pour la lutte contre les rouilles. Les contournements variétaux, toujours possibles et parfois rapides, imposent néanmoins une bonne surveillance parcellaire.

### Note sensibilité TOP 20 Variétés

|            |   |                |   |
|------------|---|----------------|---|
| APACHE     | 4 | LG ABSALON     | 7 |
| CAMPESINO  | 8 | LG AUDACE      | 5 |
| CHEVIGNON  | 6 | MACARON        | 4 |
| COMPLICE   | 5 | OREGRAIN       | 4 |
| GARFIELD   | 7 | PRESTANCE      | 6 |
| IZALCO CS  | 5 | PROVIDENCE     | 3 |
| JUNIOR     | 6 | RÉBELDE        | 5 |
| KWS EXTASE | 6 | RGT CESARIO    | 5 |
| KWS SPHERE | 6 | RGT SACRAMENTO | 7 |
| KWS ULTIM  | 5 | WINNER         | 7 |

### REPÈRE

**Intégrer  
le risque  
rouille brune  
dans le choix  
variétal**

#### LÉGENDE :

- Variété sensible
- Variété assez sensible
- Variété assez sensible à peu sensible
- Variété peu sensible
- Variété assez résistante

Source : Arvalis - Institut du Végétal - GEVES  
Récolte blés 2023.

## 3. PROTÉGER EFFICACEMENT

### Surveiller les parcelles, suivre les modèles et avertissements

- Surveillance pour lutte conjointe avec septoriose (montaison)

#### À partir de 2 nœuds :

- Dès l'apparition des premières pustules sur l'une des trois dernières feuilles.



### Choisir le bon fongicide

**La lutte contre la rouille brune est souvent conjointe avec septoriose.**

- Base triazole efficace
- Les strobilurines et les SDHI apportent une bonne efficacité

### Adapter la dose

**Une dose suffisante de fongicide est nécessaire pour apporter la curativité permettant de stopper une épidémie de rouille brune.**



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 272CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# SEPTORIOSE : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX LA CONTRÔLER

La septoriose est la maladie **la plus fréquente et la plus préjudiciable** au rendement des blés.

Les pertes de rendement peuvent atteindre 40 quintaux par hectare. Ce qui représente **pour un blé à 220 €/t, 880 € de manque à gagner par hectare**. Ces 10 dernières années, la pression septoriose a été qualifiée de « forte » 4 années sur 10 dans la moitié Nord de la France et 3 années sur 10 dans la moitié Sud.

REPÈRE

Jusqu'à  
**50 %**  
de nuisibilité  
Septoriose

## 1. RECONNAÎTRE LA MALADIE

*Zymoseptoria tritici* (*Septoria tritici*) est de loin la maladie la plus fréquente en France. Elle est présente essentiellement sur le blé et sur le triticale.

### Symptômes

Dès la montaison se forment sur le limbe des feuilles de petites taches. Elles s'agrandissent en provoquant des nécroses aux contours diffus. Puis des pycnides noires apparaissent au cœur des taches.

*Pycnides (points noirs) au milieu d'une tache jaune à brune.*



### Conditions météo

Météo favorable : printemps doux,  
optimum 22 °C + 80 % d'humidité  
Germination : rosée nécessaire

Les premières feuilles touchées sont généralement celles de la base. Lors des épisodes pluvieux, les spores sont projetées vers les étages foliaires supérieurs.



PLUIES

Montée progressive de la maladie des feuilles du bas vers les feuilles du haut par effet splash.



## Ne pas confondre la septoriose avec :

Phytotoxicité  
fongicide



Sur certaines variétés

Les symptômes  
de la mouche mineuse



*Agromyza nigrella*

Les tâches  
physiologiques



Réaction physiologique à des amplitudes thermiques



Phytotoxicité de fongicide avec des écarts de température > à 20 °C.

Les symptômes de  
*Microdochium* sp.



*Microdochium* sp.

Les symptômes  
d'*helminthosporiose*



*Helminthosporium tritici repens* – HTR

## 2. RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE

Certains leviers agronomiques permettent de limiter la présence de champignons dans la parcelle. Leur efficacité dépend de la maladie visée. Pour la septoriose, la tolérance variétale est le principal levier agronomique pour limiter les risques de contamination. Le décalage des dates de semis peut avoir une action efficace mais impactera potentiellement le rendement.

### Note sensibilité TOP 20 Variétés

|            |     |                |     |
|------------|-----|----------------|-----|
| APACHE     | 4,5 | LG ABSALON     | 7,5 |
| CAMPESINO  | 6,5 | LG AUDACE      | 6   |
| CHEVIGNON  | 7   | MACARON        | 6   |
| COMPLICE   | 6   | OREGRAIN       | 5   |
| GARFIELD   | 7   | PRESTANCE      | 6,5 |
| IZALCO CS  | 7   | PROVIDENCE     | 5,5 |
| JUNIOR     | 7   | RÉBELDE        | 5,5 |
| KWS EXTASE | 7   | RGT CESARIO    | 7   |
| KWS SPHERE | 6,5 | RGT SACRAMENTO | 5,5 |
| KWS ULTIM  | 5,5 | WINNER         | 6,5 |

#### LÉGENDE :

- Variété sensible
- Variété assez sensible
- Variété assez sensible à peu sensible
- Variété peu sensible
- Variété assez résistante

Source (Note ARVALIS - Institut du végétal et/ou note GEVES) Récolte blés 2023.

## 3. PROTÉGER EFFICACEMENT

### Surveiller le risque maladie grâce à :

- Un suivi climatique et l'utilisation des outils d'aide à la décision : ex : xarvio® FIELD MANAGER, Bulletin Santé du Végétal...
- Des observations à la parcelle.



REPÈRE

Pression  
septoriose forte  
**4 années sur  
10**  
moitié nord France



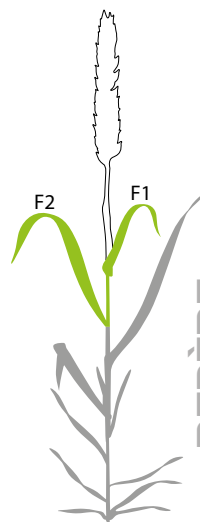
### 2 nœuds : raisonner le déclenchement de l'application

En pratique, à partir du stade 2 nœuds, une protection fongicide est conseillée quand plus de 20 % des 3<sup>èmes</sup> feuilles (F4 définitives) présentes sont atteintes.

### Dernière Feuille Etalée (DFE) : protection indispensable

Quelles que soient les conditions agroclimatiques, le déclenchement à DFE est indispensable pour préserver les feuilles F1 et F2 essentielles dans la constitution du rendement.

La **protection fongicide** au stade DFE se fera idéalement avec **un produit à base de Xemium®\* ou Revysol®\*\*** qui apportera **performance** et **curativité**.



REPÈRE

**F1 + F2**  
contribuent à  
**65%**  
au rendement

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 271CETE0723R

\* Xemium®, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad. H362 : peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. ATTENTION : SGH09, SDHI : Succinate Déshydrogénase Inhibiteur.

\*\* Revysol® : nom d'usage du mefentrifluconazole. H317 Peut provoquer une allergie cutanée H400 Très toxique pour les organismes aquatiques H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. ATTENTION : SGH07, SGH08.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# F1 ET F2: PROTÉGER LES ORGANES LES PLUS CONTRIBUTEURS AU RENDEMENT

Toutes les feuilles ne contribuent pas de la même façon au rendement !  
Les deux dernières feuilles contribuent par exemple à elles seules à 65% au rendement final ! Il est donc important de les protéger efficacement.  
Tout l'enjeu est d'identifier le meilleur moment.

REPÈRE

**F1 + F2 = 65%**  
de contribution au rendement

**1.**

## PROTÉGER LES FEUILLES F1 ET F2 QUAND ELLES SONT PRÉSENTES

Pour bénéficier d'une protection optimale, les feuilles doivent avoir terminé leur croissance. Totalement déployées, elles seront protégées dans leur intégralité.

Expérimentation réalisée en pulvérisant une bouillie associée à une peinture blanche pour mettre en évidence les organes protégés selon les stades d'application DFP et DFE

Photo du stade DFE après une application de la bouillie blanche au stade Dernière Feuille Pointante DFP



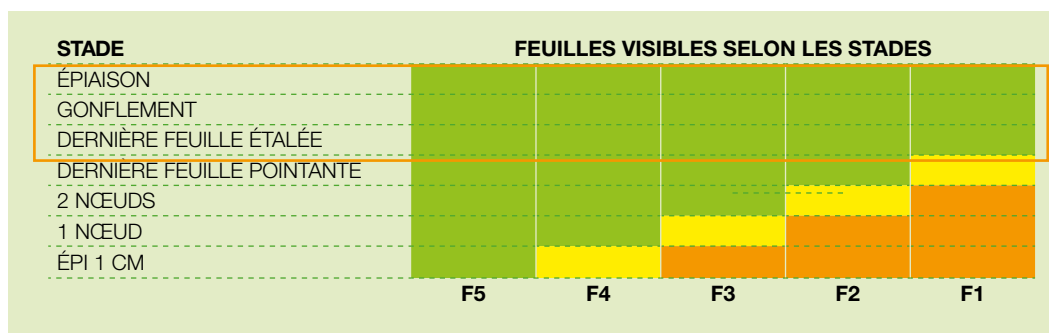
Photo du stade DFE après une application de la bouillie blanche au stade Dernière Feuille Étalée



REPÈRE

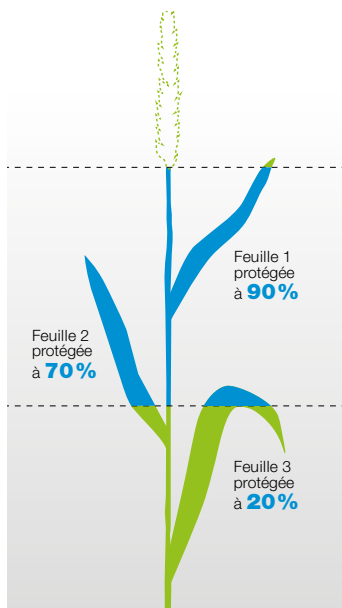
Feuille non présente lors de l'application  
=  
Feuille non protégée

A partir de Dernière Feuille Étalée, les feuilles F1 et F2 sont présentes et peuvent être protégées.



## 2.

# CIBLER LA DERNIÈRE FEUILLE ÉTALÉE (DFE)



**Efficacité du traitement au stade DFE**  
D'après les travaux de HGCA, organisme technique anglais

Des essais réalisés par un institut technique anglais (HGCA) ont permis de déterminer le niveau de protection des organes foliaires au moment de l'application.

Une application au stade **DFE permet de protéger la feuille F1 à 90 % et la feuille F2 à 70 %.**

Cette application est le pilier de la protection fongicide et sera indispensable quel que soit le contexte agroclimatique de l'année.

REPÈRE

**Il suffit de 6 jours à 20 °C pour qu'une nouvelle feuille voie le jour**

A savoir



**Tout se joue sur 1 mois (25/04 au 25/05)**

En période de croissance forte, la vigilance est de rigueur car le rythme d'émission foliaire peut s'accélérer très vite si la température est favorable.

Pour être informés des dates habituelles du stade DFE dans votre région, inscrivez-vous sur notre site internet : [www.inforisque-septo-rouilles.com](http://www.inforisque-septo-rouilles.com)

## 3.

# DFE : L'APPLICATION QUI RAPPORTE LE PLUS

Le stade Dernière Feuille Étalée est la **meilleure période** pour protéger les feuilles F1 et F2. L'application à DFE permettra de générer le **meilleur retour sur investissement**.

**1 € investi à DFE = 6,2 € rapportés**

Le retour sur investissement fongicide à DFE est égal au **gain brut** dégagé par la protection à DFE / coût du fongicide

**1. Gain brut<sup>(1)</sup>** = nombre de quintaux/ha x prix du blé  
14,6 q\*\*\* x 25 €\*\* = 365 €/ha

**2. Coût investi fongicide à DFE<sup>(2)</sup>** = 59 €/ha

**3. Retour sur investissement<sup>(1)/(2)</sup>** = 365 €/59 € = 6,2 €

\*\* prix du blé actualisé aux récoltes 2021-2022 à 250 €/T

REPÈRE

**Xemium<sup>®</sup>, la performance fongicide au service du meilleur retour sur investissement**

REPÈRE

**T2 = 60%\*\*\***  
du gain fongicide

\*\*\* Moyenne gain T2 DFE 15 essais spécifiques (2014 et 2015) pour mesurer la contribution de chaque traitement fongicide à la protection totale (différences de rendement entre le programme complet et les programmes fongicides sans T1, sans T2, sans T3). Démonstration réalisée uniquement sur les gains de rendement à qualité sanitaire constante. N=15 essais 2014+2015 (Départements : 14 (2), 49 (2), 51, 54, 56 (2), 62 (2), 79 (2), 80(3) ; Variétés : Accroc, Apache, Armada, Bergamo (1), Cellule (2), Dinosor, Pakito (4), Trapez (3) ; Complexes maladie : septoriose (9), Septoriose+Rouille jaune (4), absence maladie (2)). Traitements T2 réalisés avec un produit à base de Xemium<sup>®</sup>. Coût moyen application DFE : 49 € ; T1 : 29,9 € ; T3 : 35,5 € (base prix panel 2015).

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 273CETE0723R

\*Xemium<sup>®</sup>, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad. H362 : peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. ATTENTION : SGH09, SDHI : Succinate Déshydrogénase Inhibiteur.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# FUSARIOSE : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX LA CONTRÔLER

## 1. RECONNAÎTRE LA MALADIE

**Agent pathogène :** *Fusarium spp.*, *Microdochium nivale* et *Microdochium majus*.  
De nombreuses espèces du genre *Fusarium* affectent les céréales. Elles forment un complexe de maladies qui infectent les grains, les semis et les plantes adultes.



### Symptômes

**Tige et feuilles.** Lésions à la base de la tige et dans la gaine des feuilles. L'infection peut ensuite s'étendre et se manifester par la présence de longues stries brunes à la base de la tige.

- Symptôme fréquent : coloration brun foncé des nœuds inférieurs.

**Épi.** Blanchiment de tout ou partie de l'épi pouvant provoquer une perte de rendement.

**Grain.** Présence de petits grains et de grains cassés.



Grains sains  
de blé tendre

Forte contamination  
avec *Fusarium*

### Conditions favorables

**Facteurs climatiques.** Une période chaude avec des orages et/ou de la pluie est idéale pour le développement de *Fusarium spp.*

- La germination a lieu dans un délai de 6 à 12h après l'inoculation.
- Le mycélium se développe dans les 24 à 48h.
- Les symptômes peuvent apparaître en 2 jours à 25°C (7 jours à 20°C, 12 jours à 14°C).

**Facteurs agronomiques.** Le risque de contamination par la fusariose dépend aussi de la parcelle, du choix variétal et de la protection fongicide.

- Potentiel infectieux du sol (précédent cultural, enfouissement résidus...),
- Sensibilité variétale à la fusariose (et à la verse).
- Qualité du programme fongicide.

### Nuisibilité

La principale préoccupation en cas d'attaque de fusariose est le risque de **production de mycotoxines** dans les grains. A ce jour, il est avéré pour deux *Fusarium* du groupe roseum, *F. graminearum* et *F. culmorum*.

**Les mycotoxines** sont des substances toxiques. Leur concentration dans les grains, la farine et les produits à base de farine destinés à l'alimentation humaine et animale est limitée par la législation européenne (voir encadré).

#### Conséquences d'une attaque de fusariose

- **Qualité physique :** perte de rendement (avortements floraux, baisse du PMG et du PS...) jusqu'à 25 q/ha.
- **Qualité technologique :** baisse notamment de la force boulangère.
- **Qualité sanitaire :** contamination potentielle par des mycotoxines (désoxynivalénol ou DON).

#### Mycotoxines DON : réglementation européenne pour les céréales destinées à l'alimentation humaine (en révision pour récolte 2024)

| Produits                                                     | Seuil (en ppb) | Projet de révision 07/24 |
|--------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------|
| Céréales non transformées autres que blé dur, avoine et maïs | 1.250          | 1000                     |
| Blé dur, avoine et maïs                                      | 1.750          | 1500/1250                |
| Farines de céréales et fractions de mouture de maïs > 500 µm | 750            | 600                      |
| Fraction de mouture de maïs < 500 µm                         | 1.250          | 1000                     |
| Pâtes                                                        | 750            | 500                      |
| Céréales petit déjeuner, pain, pâtisserie, biscuits...       | 500            | 400                      |
| Alimentation infantile                                       | 200            | 200                      |

Réglementation applicable dans les pays de l'UE mais aussi aux céréales importées.

## 2. RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE



### Méthodes de lutte disponibles

|           | Lutte agronomique | Lutte génétique | Lutte chimique |
|-----------|-------------------|-----------------|----------------|
| Fusariose | ●                 | ●               | ●              |

Source : ARVALIS - Institut du végétal.

LÉGENDE : Efficacité  
○ SANS INCIDENCE  
● FAIBLE  
● MOYENNE  
● FORTE

REPÈRE

Les réglages du battage ont un **impact direct** sur le % de petits grains à la récolte

### Leviers agronomiques

Le raisonnement de la protection contre la fusariose doit se faire à la parcelle. Tous les leviers agronomiques ne contribuent pas de la même manière à la réduction du risque de mycotoxines.

| Facteur impactant     |     | A retenir                                                                           |
|-----------------------|-----|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Précédent cultural    | +++ | Risque plus important avec précédent maïs et sorgho (résidus de récolte abondants). |
| Travail du sol        | +++ | Broyage et enfouissement des résidus de récolte (surtout avec maïs et sorgho).      |
| Sensibilité variétale | ++  | Choix d'une variété peu sensible à la fusariose (voir ci-dessous).                  |
| Lutte contre la verse | ++  | Modérer la fertilisation azotée et la densité de semis, utiliser un régulateur.     |

Note sensibilité  
Top 20  
des variétés blé

|            |     |                |     |
|------------|-----|----------------|-----|
| APACHE     | 6,5 | LG ABSALON     | 5   |
| CAMPESINO  | 6   | LG AUDACE      | 5   |
| CHEVIGNON  | 5   | MACARON        | 4,5 |
| COMPLICE   | 3,5 | OREGRAIN       | 6,5 |
| GARFIELD   | 5,5 | PRESTANCE      | 5   |
| IZALCO CS  | 6   | PROVIDENCE     | 4   |
| JUNIOR     | 4   | REBELDE        | 5,5 |
| KWS EXTASE | 4   | RGT CESARIO    | 4,5 |
| KWS SPHERE | 6   | RGT SACRAMENTO | 4,5 |
| KWS ULTIM  | 5,5 | WINNER         | 4,5 |

Source : (Note ARVALIS - Institut du végétal et/ou note GEVES) Récolte blés tendre 2023 - Top 20 - Note Accumulation DON

LÉGENDE :  
● Variété sensible  
● Variété assez sensible  
● Variété assez sensible à peu sensible  
● Variété peu sensible  
● Variété assez résistante

REPÈRE

Intégrer la sensibilité fusariose dans le choix variétal

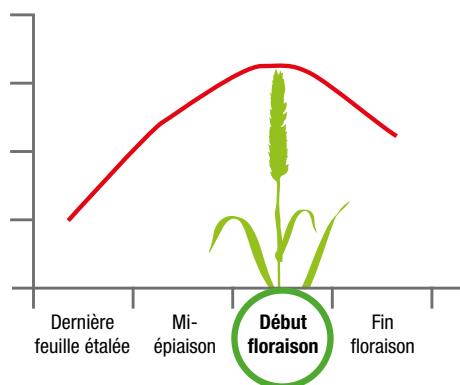
## 3. PROTÉGER EFFICACEMENT

### Intervenir au bon moment

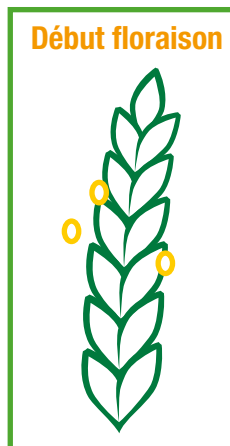
Meilleur moment pour une application fongicide : début floraison, à l'apparition des premières étamines.



#### Efficacité de la protection fusariose en fonction du stade



#### Début floraison



#### Mi-floraison



#### Fin floraison



REPÈRE

Nuisibilité jusqu'à 25 q/ha

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 279CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# PROTECTION FONGICIDE DES ORGES : COMMENT BIEN LA RAISONNER ?

Le raisonnement de la protection des orges d'hiver s'appuie sur un complexe parasitaire dominé par 2 maladies : la rhynchosporiose et l'helminthosporiose.

**1.**

## RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE

Pour cela, il est conseillé de limiter la présence d'inoculum pathogène dans les parcelles et de réduire les facteurs de risque de développement de la maladie grâce à des pratiques culturales adaptées. Cependant, toutes les pratiques n'ont pas le même effet sur les maladies. La tolérance variétale reste la base du raisonnement de la protection contre les maladies.



### Inoculum

|                   | Broyage des résidus pailles (enfouis) | Destruction des repousses céréales et graminées | Travail au sol | Rotation                           |
|-------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------|------------------------------------|
| Oïdium            | ●                                     | ●                                               | ○              | ○                                  |
| Rhynchosporiose   | ●                                     | ●                                               | ○              | ● Si non retour d'orge trop rapide |
| Helminthosporiose | ●                                     | ●                                               | ○              | ● Si non retour d'orge trop rapide |
| Rouille naine     | ●                                     | ●                                               | ○              | ○                                  |
| Ramulariose       | ○                                     | ○                                               | ○              | ○                                  |



### Conduite culture

|                   | Fertilisation azotée plus faible | Densité de semis plus faible | Dates de semis    | Variétés peu sensibles |
|-------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------|------------------------|
| Oïdium            | ●                                | ●                            | ● Si semis tardif | ●                      |
| Rhynchosporiose   | ●                                | ●                            | ● Si semis tardif | ●                      |
| Helminthosporiose | ●                                | ●                            | ● Si semis tardif | ●                      |
| Rouille naine     | ●                                | ●                            | ● Si semis tardif | ●                      |
| Ramulariose       | ●                                | ○                            | ○                 | ●                      |

#### LÉGENDE :



**PAS D'EFFET CONNU**



**FAIBLE :**  
Technique culturale sans effet majeur sur la baisse de pression maladies



**FAIBLE À MOYEN :**  
Technique culturale ayant un effet moyen à faible et plus irrégulier sur la baisse de pression maladies



**MOYEN :**  
Technique culturale ayant un effet moyen sur la baisse de pression maladies



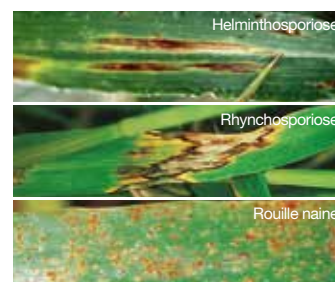
**IMPORTANT :**  
Technique culturale pouvant entraîner une forte baisse de la pression maladies

## Nuisibilité

|                   |         |
|-------------------|---------|
| Helminthosporiose | 35 q/ha |
| Rhynchosporiose   | 30 q/ha |
| Rouille naine     | 25 q/ha |
| Grillures         | 20 q/ha |
| Ramulariose       | 15 q/ha |
| Oïdium            | 6 q/ha  |

REPÈRE

Nuisibilité des maladies en France  
**15 q/ha**



# 2.

# METTRE EN ŒUVRE LES BONNES MÉTHODES

La réussite de la protection contre les maladies passe par la protection fongicide et la combinaison de leviers agronomiques.



## Maladies

|                   | Lutte biologique | Stimulateur défense plantes | Leviers agronomiques | Fongicide en végétation |
|-------------------|------------------|-----------------------------|----------------------|-------------------------|
| Oïdium            | ○                | ●                           | ●                    | ●                       |
| Rhynchosporiose   | ○                | ○                           | ●                    | ●                       |
| Helminthosporiose | ○                | ●                           | ●                    | ●                       |
| Rouille naine     | ○                | ○                           | ●                    | ●                       |
| Ramulariose       | ○                | ○                           | ○                    | ●                       |
| Piétin-verse      | ○                | ○                           | ●                    | ●                       |

### LÉGENDE :

○ PAS D'EFFET CONNU

### FAIBLE À MOYEN :

Technique culturale ayant un effet moyen à faible et plus irrégulier sur la baisse de pression maladies

### MOYEN :

Technique culturale ayant un effet moyen sur la baisse de pression maladies

### IMPORTANT :

Technique culturale pouvant entraîner une forte baisse de la pression maladies

## Stades clés

|                                     | Période de contrôle                          | Seuils d'intervention                                                                                         |                                                                                                               |
|-------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                     |                                              | Variétés sensibles                                                                                            | Variétés MS ou PS                                                                                             |
| Oïdium                              | Du stade épi 1 cm au stade sortie des barbes | Plus de 20 % de feuilles atteintes                                                                            | Plus de 50 % de feuilles atteintes                                                                            |
| Rhynchosporiose                     | Du stade 1 nœud au stade sortie des barbes   | Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > à 1 mm depuis le stade 31                 | Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > à 1 mm depuis le stade 31                 |
| Helminthosporiose                   | Du stade 1 nœud à épiaison                   | Plus de 10 % de feuilles atteintes - seuil atteint en prenant en compte les taches de rhynchosporiose en plus | Plus de 25 % de feuilles atteintes - seuil atteint en prenant en compte les taches de rhynchosporiose en plus |
| Rouille naine                       | Du stade 1 nœud à épiaison                   | Plus de 10 % de feuilles atteintes                                                                            | Plus de 50 % de feuilles atteintes                                                                            |
| Piétin-verse                        | Du stade 30 au stade 1 nœud                  | À surveiller dans les situations de semis précoces et limons                                                  |                                                                                                               |
| Ramulariose - Grillures polliniques | Du stade dernière feuille à épiaison         | Dès les premiers symptômes sur les 4 dernières feuilles                                                       |                                                                                                               |

- Repérer** avec précision les **stades clés** de la culture et observer l'évolution des symptômes à chaque période d'intervention (cf Fongiscope Orge d'Arvalis-Institut du végétal).
- Analyser l'effet du climat.**
- Ajuster** à la hausse ou à la baisse **les doses** prévues initialement.

## REPÉRER

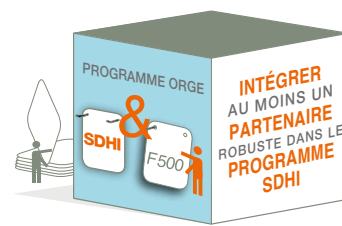
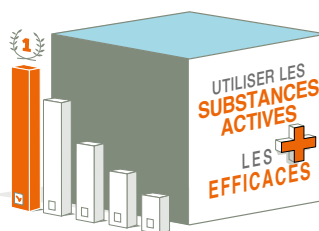
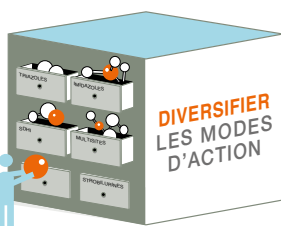
En cours de campagne, **ajuster les pratiques selon les risques climatiques**

# 3.

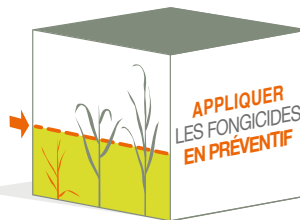
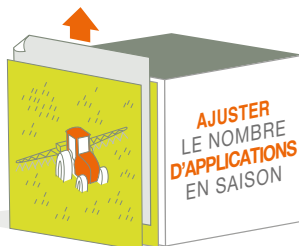
# PÉRENNISER L'EFFICACITÉ DES FONGICIDES

En complément des mesures agronomiques et afin de préserver et prolonger l'efficacité maximum des fongicides céréales, il est nécessaire d'intégrer la gestion des modes d'actions fongicides dans la construction des programmes et au moment des applications :

3 règles pour la construction des programmes



3 règles au moment des applications



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 274CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# RAMULARIOSE : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX LA CONTRÔLER

## 1. RECONNAÎTRE LA MALADIE

**Maladie « récente » en France** (première observation officielle en 2002).

Agent pathogène : ***Ramularia collo-cygni***.

**Diverses sources de contamination** : par la semence (contamination sous le tégument) et par les spores conservées sur les pailles d'orge des années précédentes. Ces spores sont disséminées par le vent et contaminent la culture en place.

### Symptômes

Généralement observables, **à partir de la floraison**, sur les dernières feuilles\*.

**L'expression** des symptômes serait principalement liée à un **stress de la plante** (floraison, grillures...).

Les symptômes foliaires, caractéristiques de la maladie, **sont des nécroses rectangulaires marron-noir de 2 mm x 0,5 mm. Ils sont généralement bien délimités par les nervures de la feuille** et présentent un centre plus foncé et des halos chlorotiques.



\*Ils peuvent apparaître avant.

### Diagnostic

« **TACHES LÉOPARD** »

Les symptômes peuvent être facilement **confondus avec ceux de l'helminthosporiose ou des symptômes physiologiques**.

Un moyen simple de faire **le diagnostic** (visible à la loupe) est d'observer **la face inférieure** où vous identifierez **des spores blanches alignées sortant des stomates**, sporulation typique de la ramulariose.

### Conditions météo et dégâts

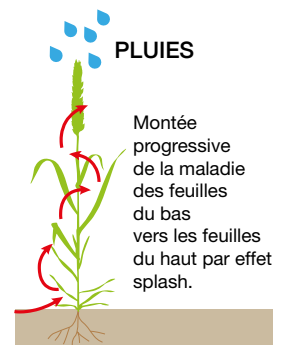
**Météo favorable** : + 80% d'humidité

**Répartition dans la parcelle** : homogène

**Dégâts** : pertes de rendement de 15 à 20 q/ha en OH sur variété sensible (en forte attaque) et de 6 à 8 q/ha en OP sur variété sensible (en forte attaque)

**Classement\* fréquence maladie en orge d'hiver** : rhynchosporiose 1, ramulariose 2, helminthosporiose 3.

\* par ordre d'importance, 1 fréquence plus élevée.



## Ne pas confondre la ramulariose avec :

Les symptômes d'helminthosporiose forme linéaire



Pas de différence de couleur entre les deux faces

Les symptômes d'oidium orge épiaison



Taches brun foncé irrégulières, associées à une attaque d'oidium

Les symptômes grillures polliniques



Seule la face exposée des feuilles présente des symptômes de grillures

REPÈRE

Nuisibilité moyenne des maladies en orge de printemps

**7 q/ha**

REPÈRE

Nuisibilité moyenne des maladies en orge d'hiver

**15 q/ha**

## 2. RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE



### Méthodes de lutte disponibles

|             | Lutte agronomique | Lutte génétique | Lutte chimique |
|-------------|-------------------|-----------------|----------------|
| Ramulariose | ○                 | ●               | ●              |

Source : Arvalis - Institut du végétal.

LÉGENDE : Efficacité

- SANS INCIDENCE
- FAIBLE
- MOYENNE
- FORTE

### Leviers agronomiques



|             | Rotation de + de 2 ans sans plante hôte | Enfouissement des résidus | Date de semis retardée | Densité de semis faible | Semis trop profond | Fertilisation azotée dose faible | Résistance variétale | Mélange variétaux |
|-------------|-----------------------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------|--------------------|----------------------------------|----------------------|-------------------|
| Ramulariose | ●                                       | ○                         | ○                      | ○                       | ○                  | ●                                | ●                    | ○                 |

LÉGENDE : ○ PAS D'EFFET CONNU ○ SANS INCIDENCE ● FAIBLE : Technique culturale sans effet majeur sur la baisse de pression maladies

Source : Arvalis - Institut du végétal

### Note sensibilité Orge d'hiver TOP 20 Variétés

|              |   |             |   |
|--------------|---|-------------|---|
| DEMENTIEL    | 5 | KWS OXYGENE | 6 |
| ETINCEL      | 6 | LG CAIMAN   | 5 |
| IDILIC       | 5 | LG CASTING  | 5 |
| KWS AKKORD   | 6 | LG ZEBRA    | 5 |
| KWS BORRELLY | 6 | MALTESSE    | 6 |
| KWS CASSIA   | 7 | MARGAUX     | 5 |
| KWS EXQUIS   | 6 | MEMENTO     | 6 |
| KWS FARO     | 6 | PIXEL       | 5 |
| KWS JAGUAR   | 7 | RAFAELA     | 6 |
| KWS JOYAU    | 6 |             |   |

Source (Note Arvalis - Institut du végétal et/ou note GEVES). Récolte 2023.

### Orge de printemps TOP 10 Variétés

|            |   |
|------------|---|
| FANDAGA    | 5 |
| FOCUS      | 7 |
| KWS FANTEX | 6 |
| KWS THALIS |   |
| LAUREATE   | 6 |
| LG TOSCA   | 6 |
| LG ZODIAC  |   |
| RGT PLANET | 6 |
| SEBASTIAN  |   |
| VALERIAN   | 6 |

LÉGENDE :

- Variété sensible
- Variété assez sensible
- Variété assez sensible à peu sensible
- Variété peu sensible
- Variété assez résistante

## 3. PROTÉGER EFFICACEMENT



### Seuil d'intervention

**Attention : à l'apparition des symptômes, la maladie ne peut plus être contrôlée.**

Une application de fongicide au stade « Sortie des barbes » est bien positionnée dans la plupart des cas.

**Surveiller** les parcelles, **suivre les modèles** et **avertissements**  
**Intervenir** dès détection  
**Associer** et **diversifier** les modes d'action

REPÈRE

La protection contre les maladies est un outil indispensable pour préserver le **potentiel des rendements** et un **calibrage de qualité**, en particulier pour les orges destinées à la brasserie.

### Statut de la résistance aux fongicides

|             | IDM | SDHI | QoI |
|-------------|-----|------|-----|
| Ramulariose | →   | →    | →   |

Source : d'après la note commune + expertise BASF. Résistance aux fongicides/céréales à pailles/septembre 2020

- Tendance
- Résistance installée
  - Résistance en expansion
  - Augmentation
  - Stable

BASF France S.A.S. division Agro – 21 chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : Agrément IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Septembre 2023. Réf. 275CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# HELMINTHOSPORIOSE : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX LA CONTRÔLER

## 1. RECONNAÎTRE LA MALADIE

La diversité des symptômes de l'helminthosporiose et les risques de confusion avec d'autres causes rendent parfois l'identification difficile.  
*Inoculum* primaire sur les résidus de culture.



### Symptômes

**2 formes spéciales** du champignon *Pyrenophora teres* (syn : *Drechslera teres*) engendrant des symptômes différents :

- ***P. teres* f. *sp. teres* → Symptômes typiques en forme de réseau et linéaire** : nécroses marron-noire longitudinales de tailles très variables et qui se rejoignent entre elles par de fines nécroses brunes donnant un effet « maille de filet ».
- ***P. teres* f. *sp. maculata* → Taches brun-noir ovales à elliptiques de 3 mm x 6 mm** souvent entourées de chloroses.

Source Anvalis - Institut du végétal : Helminthosporiose Teres sur feuilles de orge d'hiver.  
A gauche : réseau sur l'ensemble de la feuille. A droite : forte attaque, symptôme rectangulaire.



### Conditions météo

Infection primaire : T° 10-15°C, repousses d'orges, adventices (orges sauvages)

Infection secondaire : T° 15 à 25 °C, sporulation uniquement sur les nécroses, dissémination par le vent, propagation de la maladie par paliers

**Météo favorable** : printemps doux, pluies à la montaison, 10°C < T° < 25°C et + 80% d'humidité.

REPÈRE

En cours  
de campagne,  
**ajuster**  
les pratiques selon  
les **risques**  
climatiques

### Dégâts :

Pertes de rendement de 20 à 30 q/ha en OH sur variété sensible (en forte attaque) et de 8 à 12 q/ha en OP sur variété sensible (en forte attaque)

Classement\* fréquence maladie en OH :  
Rhynchosporiose 1,  
Ramulariose 2,  
**Helminthosporiose 3**

Classement fréquence maladie en OP :  
Rhynchosporiose 1,  
Oïdium 2,  
**Helminthosporiose 3**

### Ne pas confondre l'helminthosporiose avec :

#### Les grillures polliniques



A gauche : face inférieure.  
A droite : face supérieure

Les feuilles supérieures et plus particulièrement la dernière feuille sont exposées à des stress non parasitaires provoquant de grandes zones brun violacé d'une multitude de ponctuations. Seule la face supérieure exposée à la lumière présente des grillures (les grillures ne traversent pas les feuilles). Il est admis qu'un excès de rayonnement soit à l'origine de ces taches et que la présence de pollen soit un facteur aggravant.

\* par ordre d'importance, 1 fréquence plus élevée.

## 2. RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE



### Méthodes de lutte disponibles

|                   | Lutte agronomique | Lutte génétique | Lutte chimique |
|-------------------|-------------------|-----------------|----------------|
| Helminthosporiose | ●                 | ●               | ●              |

Source : ARVALIS - Institut du végétal.

LÉGENDE : Efficacité  
○ SANS INCIDENCE  
● FAIBLE  
● MOYENNE  
● FORTE

REPÈRE

Nuisibilité moyenne des maladies en orge de printemps

7 q/ha

### Leviers agronomiques

|                   | Rotation de + de 2 ans sans plante hôte | Enfouissement des résidus | Date de semis retardée | Densité de semis faible | Semis trop profond | Fertilisation azotée dose faible | Résistance variétale | Mélange variétaux |
|-------------------|-----------------------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------|--------------------|----------------------------------|----------------------|-------------------|
| Helminthosporiose | ●                                       | ●                         | ●                      | ●                       | ●                  | ●                                | ●                    | ○                 |

Source : Arvalis - Institut du végétal

LÉGENDE : ○ PAS D'EFFET CONNU ○ SANS INCIDENCE ● DÉFAVORABLE augmentation de la pression parasitaire ● FAIBLE Technique culturale sans effet majeur sur la baisse de pression maladies ● FAIBLE A MOYEN Technique culturale ayant un effet moyen à faible et plus irrégulier sur la baisse de pression maladies ● MOYEN Technique culturale ayant un effet moyen sur la baisse de pression maladies ● IMPORTANT Technique culturale pouvant entraîner une forte baisse de pression maladies

Note sensibilité Orge d'hiver TOP 20 Variétés

|              |   |             |   |
|--------------|---|-------------|---|
| DEMENTIEL    | 6 | KWS OXYGENE | 7 |
| ETINCEL      | 5 | LG CAIMAN   | 6 |
| IDILIC       | 6 | LG CASTING  | 7 |
| KWS AKKORD   | 6 | LG ZEBRA    | 5 |
| KWS BORRELLY | 5 | MALTESSE    | 6 |
| KWS CASSIA   | 7 | MARGAUX     | 6 |
| KWS EXQUIS   | 6 | MEMENTO     | 6 |
| KWS FARO     | 6 | PIXEL       | 5 |
| KWS JAGUAR   | 6 | RAFAELA     | 7 |
| KWS JOYAU    | 7 |             |   |

Source : Note ARVALIS - Institut du végétal et/ou note GEVES - Récolte orge de printemps et orge d'hiver 2023.

Orge de printemps TOP 10 Variétés

|            |   |
|------------|---|
| FANDAGA    | 7 |
| FOCUS      | 6 |
| KWS FANTEX | 6 |
| KWS THALIS | 5 |
| LAUREATE   | 7 |
| LG TOSCA   | 6 |
| LG ZODIAC  |   |
| RGT PLANET | 5 |
| SEBASTIAN  | 5 |
| VALERIAN   | 6 |

LÉGENDE : ● Variété sensible ● Variété assez sensible ● Variété assez sensible à peu sensible ● Variété peu sensible ● Variété assez résistante

## 3. PROTÉGER EFFICACEMENT

### Seuil d'intervention

**Période de contrôle :** du stade « 1 nœud » au stade « gaine éclatée ».

**Variétés sensibles :** plus de 10 % des feuilles atteintes.

**Variétés moyennement et peu sensibles :** plus de 25 % des feuilles atteintes. Comptabiliser ensemble les taches de rhynchosporiose et d'helminthosporiose dès le stade « 1 nœud ». Si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

Helminthosporiose



REPÈRE

Nuisibilité moyenne des maladies en orge d'hiver

15 q/ha

Surveiller les parcelles, suivre les modèles et avertissements. Intervenir dès détection. Associer et diversifier les modes d'action.

### Statut de la résistance aux fongicides

|                   | IDM | SDHI | QoI |
|-------------------|-----|------|-----|
| Helminthosporiose | →   | →    | →   |

■ Résistance installée  
■ Résistance en expansion

Tendance  
→ Augmentation  
→ Stable

Source : d'après la note commune + expertise BASF. Résistance aux fongicides/céréales à pailles/septembre 2020

BASF France S.A.S. division Agro – 21 chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : Agrément IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Septembre 2023. Réf. 276CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# RHYNCHOSPORIOSE : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX LA CONTRÔLER

## 1. RECONNAÎTRE LA MALADIE

**Agent pathogène : *Rhynchosporium commune*** (espèce différente de celle sur triticales : *R. secalis*). Partout en France.



### Symptômes

**Taches irrégulières, à centre clair et à périphérie brun foncé sur les feuilles et les ligules.** Elles finissent par se rejoindre et s'imbriquer les unes dans les autres.

Source : Arvalis - Institut du végétal.



À gauche : attaque de rhynchosporiose sur feuille.  
À droite : attaque de rhynchosporiose sur tige



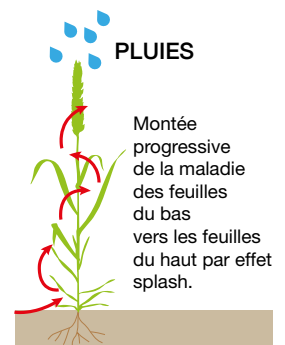
### Diagnostic

Peu de confusions possibles avec d'autres maladies. La **sporulation** du champignon se fait **directement sur la cuticule de la feuille, pas de pycnide, spores visibles uniquement sous microscope.**



### Conditions météo

**Météo favorable** : printemps doux, fortes pluies à la montaison, et stagnation de l'eau sur les feuilles, large fourchette de température (de 2°C à 27°C avec un optimum de 15 à 18 °C) et + 80% d'humidité.



### Dégâts

Pertes de rendement de 10 à 15 q/ha en OH sur variété sensible (en forte attaque) et de 4 à 6 q/ha en OP sur variété sensible (en forte attaque)

Les orges de printemps semées à l'automne sont particulièrement sensibles.

REPÈRE

Nuisibilité moyenne  
des maladies en  
orge de printemps

**7 q/ha**

### Classement\* fréquence maladie

- en OH : **rhynchosporiose 1**, ramulariose 2, helminthosporiose 3
- en OP : **rhynchosporiose 1**, oïdium 2, helminthosporiose 3

\* par ordre d'importance, 1 fréquence plus élevée.

REPÈRE

Nuisibilité moyenne  
des maladies en  
orge d'hiver

**15 q/ha**

## 2. RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE



### Méthodes de lutte disponibles

|                 | Lutte<br>agronomique | Lutte<br>génétique | Lutte<br>chimique |
|-----------------|----------------------|--------------------|-------------------|
| Rhynchosporiose | ○                    | ●                  | ●                 |

Source : ARVALIS - Institut du végétal.

LÉGENDE : Efficacité  
○ SANS INCIDENCE  
● FAIBLE  
● MOYENNE  
● FORTE

REPÈRE

**Intégrer  
le risque  
rhynchosporiose  
dans le choix  
variétal**

### Leviers agronomiques

|                 | Rotation de<br>+ de 2 ans<br>sans plante<br>hôte | Enfouissement<br>des résidus | Date de<br>semis<br>retardée | Densité de<br>semis faible | Semis trop<br>profond | Fertilisation<br>azotée dose<br>faible | Résistance<br>variétale | Mélange<br>variétaux |
|-----------------|--------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------|----------------------------------------|-------------------------|----------------------|
| Rhynchosporiose | ●                                                | ○                            | ●                            | ●                          | ●                     | ●                                      | ●                       | ●                    |

Source : Arvalis - Institut du végétal

LÉGENDE : ○ PAS D'EFFET CONNU ○ SANS INCIDENCE ● DEFAVORABLE augmentation de la pression parasitaire ● FAIBLE Technique culturale sans effet majeur sur la baisse de pression maladies ● FAIBLE A MOYEN Technique culturale ayant un effet moyen à faible et plus irrégulier sur la baisse de pression maladies ● MOYEN Technique culturale ayant un effet moyen sur la baisse de pression maladies ● IMPORTANT Technique culturale pouvant entraîner une forte baisse de pression maladies

Note sensibilité  
Orge d'hiver  
TOP 20 Variétés

|              |   |             |   |
|--------------|---|-------------|---|
| DEMENTIEL    | 6 | KWS OXYGENE | 7 |
| ETINCEL      | 4 | LG CAIMAN   | 4 |
| IDILIC       | 6 | LG CASTING  | 6 |
| KWS AKKORD   | 6 | LG ZEBRA    | 5 |
| KWS BORRELLY | 7 | MALTESSE    | 6 |
| KWS CASSIA   | 5 | MARGAUX     | 6 |
| KWS EXQUIS   | 6 | MEMENTO     | 7 |
| KWS FARO     | 5 | PIXEL       | 5 |
| KWS JAGUAR   | 6 | RAFAELA     | 5 |
| KWS JOYAU    | 6 |             |   |

Source : Note ARVALIS - Institut du végétal et/ou note GEVES - Récolte orge de printemps et orge d'hiver 2023.

Orge de printemps  
TOP 10 Variétés

|            |   |
|------------|---|
| FANDAGA    | 6 |
| FOCUS      | 6 |
| KWS FANTEX | 6 |
| KWS THALIS | 6 |
| LAUREATE   | 6 |
| LG TOSCA   | 5 |
| LG ZODIAC  |   |
| RGT PLANET | 6 |
| SEBASTIAN  | 5 |
| VALERIAN   | 5 |

LÉGENDE :  
● Variété sensible  
● Variété assez sensible  
● Variété assez sensible à peu sensible  
● Variété peu sensible  
● Variété assez résistante

## 3. PROTÉGER EFFICACEMENT

### Seuil d'intervention

**Période de contrôle :** du stade « 1 nœud » au stade « sortie des barbes ».

**Variétés sensibles :** Plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud ».

**Variétés moyennement et peu sensibles :** Plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud ».

Comptabiliser ensemble les taches de rhynchosporiose et d'helminthosporiose dès le stade « 1 nœud ». Si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

**Surveiller les parcelles, suivre les modèles et avertissements.  
Intervenir dès détection. Associer et diversifier les modes d'action.**

REPÈRE

**En cours de campagne,  
ajuster  
les pratiques selon  
les risques climatiques**

Rhynchosporiose



### Statut de la résistance aux fongicides

|                 | IDM | SDHI | Qol |
|-----------------|-----|------|-----|
| Rhynchosporiose | →   | →    | →   |

Source : d'après la note commune + expertise BASF. Résistance aux fongicides/céréales à pailles/septembre 2020

BASF France S.A.S. division Agro – 21 chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : Agrément IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Septembre 2023. Réf. 277CETE0723R

Premiers cas

Pas de résistance détectée

Tendance

→ Augmentation

→ Stable

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# OÏDIUM ORGES : MIEUX LE CONNAÎTRE POUR MIEUX LE CONTRÔLER

## 1. RECONNAÎTRE LA MALADIE

Agent pathogène : *Erysiphe graminis*



### Symptômes

**Feutrage blanc** (pustules pulvérulentes) **sur les feuilles, la gaine et parfois l'épi.**



### Diagnostic

Peu de confusions possibles avec d'autres maladies.  
Certaines variétés sont particulièrement sensibles.  
Les résistances variétales peuvent être contournées.

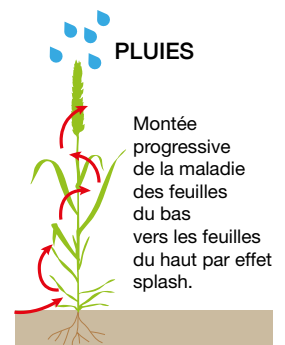


### Conditions météo

**Météo favorable** : L'évolution est rapide en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps sec le jour.

Il est favorisé par les automnes et printemps chauds, les semis précoces et les fortes densités de semis.

Dans les régions où il est présent, il fait son apparition au printemps, lorsque les températures atteignent entre 15 et 20°C avec une forte hygrométrie.



### Dégâts

L'oidium se développe plutôt sur sols légers ou de craie, dans les parcelles abritées et les fonds de vallée.

Pertes de rendement de 4 à 6 q/ha pour les OH sur variétés sensibles (en forte attaque) et de 1 à 2 q/ha en OP sur variétés sensibles (en forte attaque).

REPÈRE

Nuisibilité moyenne  
des maladies en  
orge de printemps

**7 q/ha**

### Classement\* fréquence maladie

- en OH : rhynchosporiose 1, ramulariose 2, helminthosporiose 3, **oidium 4**
- en OP : rhynchosporiose 1, helminthosporiose 2, **oidium 3**

\* par ordre d'importance, 1 fréquence plus élevée.

REPÈRE

Nuisibilité moyenne  
des maladies en  
orge d'hiver

**15 q/ha**

## 2. RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE



### Méthodes de lutte disponibles

|        | Lutte agronomique | Lutte génétique | Lutte chimique |
|--------|-------------------|-----------------|----------------|
| Oïdium | ●                 | ●               | ●              |

Source : ARVALIS - Institut du végétal.

LÉGENDE : Efficacité  
○ SANS INCIDENCE  
● FAIBLE  
● MOYENNE  
● FORTE

REPÈRE

Intégrer le risque oïdium dans le choix variétal

### Leviers agronomiques

|        | Rotation de + de 2 ans sans plante hôte | Enfouissement des résidus | Date de semis retardée | Densité de semis faible | Semis trop profond | Fertilisation azotée dose faible | Résistance variétale | Mélange variétaux |
|--------|-----------------------------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------|--------------------|----------------------------------|----------------------|-------------------|
| Oïdium | ○                                       | ○                         | ●                      | ●                       | —                  | ●                                | ●                    | —                 |

Source : Arvalis - Institut du végétal

LÉGENDE : ○ PAS D'EFFET CONNU ○ SANS INCIDENCE ● DEFAVORABLE augmentation de la pression parasitaire ● FAIBLE Technique culturale sans effet majeur sur la baisse de pression maladies ● FAIBLE A MOYEN Technique culturale ayant un effet moyen à faible et plus irrégulier sur la baisse de pression maladies ● MOYEN Technique culturale ayant un effet moyen sur la baisse de pression maladies ● IMPORTANT Technique culturale pouvant entraîner une forte baisse de pression maladies

Note sensibilité Orge d'hiver TOP 20 Variétés

|              |   |             |   |
|--------------|---|-------------|---|
| DEMENTIEL    | 6 | KWS OXYGENE | 6 |
| ETINCEL      | 6 | LG CAIMAN   | 8 |
| IDILIC       | 6 | LG CASTING  | 7 |
| KWS AKKORD   | 7 | LG ZEBRA    | 8 |
| KWS BORRELLY | 6 | MALTESSE    | 7 |
| KWS CASSIA   | 6 | MARGAUX     | 6 |
| KWS EXQUIS   | 6 | MEMENTO     | 5 |
| KWS FARO     | 6 | PIXEL       | 7 |
| KWS JAGUAR   | 6 | RAFAELA     | 7 |
| KWS JOYAU    | 4 |             |   |

Source : Note ARVALIS - Institut du végétal et/ou note GEVES - Récolte orge de printemps et orge d'hiver 2023.

Orge de printemps TOP 10 Variétés

|            |   |
|------------|---|
| FANDAGA    | 8 |
| FOCUS      | 5 |
| KWS FANTEX | 8 |
| KWS THALIS | 8 |
| LAUREATE   | 8 |
| LG TOSCA   | 7 |
| LG ZODIAC  |   |
| RGT PLANET | 8 |
| SEBASTIAN  | 4 |
| VALERIAN   | 8 |

LÉGENDE : ● Variété sensible ● Variété assez sensible ● Variété assez sensible à peu sensible ● Variété peu sensible ● Variété assez résistante

## 3. PROTÉGER EFFICACEMENT



### Seuil d'intervention

**Période de contrôle :** Du stade « épi 1cm » au stade « sortie des barbes ».

**Variétés sensibles :** Plus de 20 % des feuilles atteintes.

**Variétés moyennement et peu sensibles :** Plus de 50 % des feuilles atteintes.

**Ne pas intervenir si :**

- L'oïdium n'est présent qu'à la base des tiges.
- Présence de seulement 1 ou 2 feutrages blancs sur les feuilles.

Surveiller les parcelles, suivre les modèles et avertissements. Intervenir dès détection. Associer et diversifier les modes d'action.

REPÈRE

En cours de campagne, ajuster les pratiques selon les risques climatiques

Oïdium



### Statut de la résistance aux fongicides

|        | IDM | Qol |
|--------|-----|-----|
| Oïdium | →   | →   |

■ Résistance installée  
□ Pas de résistance détectée

Tendance  
→ Augmentation  
→ Stable

Source : d'après la note commune + expertise BASF. Résistance aux fongicides/céréales à pailles/septembre 2020

BASF France S.A.S. division Agro – 21 chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : Agrément IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Septembre 2023. Réf. 278CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



We create chemistry

Guide numérique  
des fiches  
**Repères**

# LA PROTECTION INSECTICIDE

## Fiche Repères

# JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE (JNO) : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX LA CONTRÔLER

## 1. RECONNAÎTRE LA MALADIE

Virose transmise par les pucerons, la JNO attaque les céréales à paille. À ce jour, le seul moyen de contrôler la maladie est de diminuer le risque et d'agir sur les populations de pucerons.

### Épidémiologie

La jaunisse nanisante de l'orge (JNO) est une maladie provoquée par divers virus transmis par plusieurs espèces de pucerons de la famille des Luteoviridae. Elle s'attaque principalement aux céréales à paille : **blé, orge, avoine, triticale, seigle**, mais aussi aux **graminées adventices**. Les **orges d'hiver** sont les plus sensibles.



### Symptômes

**Au niveau de la parcelle**, on observe de petits foyers donnant un aspect moutonné à la culture, voire des zones où les plantes ont totalement disparu.

**Au niveau de la plante**, on assiste, à partir du début montaison, à un jaunissement et parfois à un rougissement de la pointe des jeunes feuilles. Le symptôme peut aller jusqu'au dépérissement de la plante en cas de forte attaque. Les pousses atteintes voient leur hauteur et leur croissance réduites, surtout pour l'orge (d'où l'appellation « nanisante »).



©ARVALIS – Institut du végétal

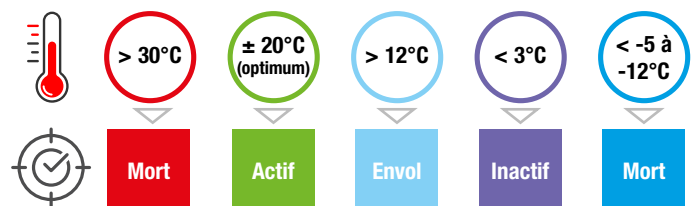
©ARVALIS – Institut du végétal



### Conditions météo

- **Semis précoce** : plus le semis est précoce, plus il est exposé aux pucerons.
- **Repousses de céréales, graminées** : constituent des réservoirs pour le virus.
- **Proximité de cultures** (maïs), de haies ou de friches pouvant abriter des pucerons.
- **Étés tempérés suivis d'automne doux** : favorables aux pucerons d'automne.

### Pucerons et température



Quand les conditions de température sont optimales (15 à 25°C), les larves deviennent adultes en 8 jours. La rapidité de ponte augmente avec la température jusqu'à 25°C, à l'inverse de la durée de vie, qui diminue avec la température : 15-20 j. à 20°C, 30-40 j. à 15°C, 60 j. à 10°C.

### Nuisibilité

La JNO provoque des dégâts essentiellement du stade plantule au tallage. La nuisibilité moyenne est de **30 q/ha** mais peut atteindre **40 q/ha** en cas de fortes attaques de pucerons.

REPÈRE

Température  
optimale de  
développement  
**20°C**

## 2. RÉDUIRE LE RISQUE MALADIE

### Méthodes de lutte disponibles

A ce jour, on ne connaît aucun moyen de lutte contre le virus lui-même. Le seul moyen de contrôler la JNO est d'agir sur les pucerons en combinant les moyens de lutte.

#### Lutte indirecte : abaisser le risque

- **Contrôler les réservoirs** : repousses, graminées adventices...
- **Éviter les semis précoces** : exposition accrue aux infestations.
- En orge, **privilégier les variétés tolérantes à la JNO**.



#### Orge : variétés tolérantes à la JNO

|         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6 rangs | Amistar, Bonavira, Carrousel, Coccinel, Constel, Eternel, Fascination, Hironde, Integral, Jettoo, Ketos, KWS Borrelly, KWS Exquis, KWS Feeris, KWS Jaguar, KWS Joyau, KWS Volcanis, LG Zebra, LG Zenika, LG Zodiac, Margaux, Rafaela.<br>Les nouveautés 2023 : KWS Delis, KWS Splendis, LG Zorica, Torrentiel. |
| 2 rangs | Himalaya, Idilic, KWS Infinity, LG Caïman, Majuscule, RGT Segontia, Spazio.<br>Les nouveautés 2023 : KWS Ovnis, Orcade.                                                                                                                                                                                        |

#### Surveiller les infestations sur plantes

Alertes pour déclencher les observations : Bulletins BSV, plaques jaunes engluées et conditions météorologiques...

Observations répétées sur parcelles : par beau temps, de la levée jusqu'aux premiers froids, en couvrant la période de sensibilité des plantes.

## 3. PROTÉGER EFFICACEMENT

### Lutte directe

On utilisera un insecticide de la famille des pyréthrinoides (IRAC 3), qui agit par contact avec persistance assez limitée. Deux bonnes raisons de **ne pas traiter les cultures sensibles par rapport à un stade mais seulement en présence des pucerons**. Attention, les feuilles formées après l'application de l'insecticide ne sont pas protégées !



### Seuil d'intervention

#### Seuil d'intervention sur cultures avant tallage :

10% de plantes portant au moins un puceron ou présence de pucerons depuis plus de 10 jours. Si l'automne est doux et ensoleillé, on poursuivra la surveillance après l'intervention et on renouvelera le traitement si nécessaire.



©ARVALIS – Institut du végétal

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 280CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Guide numérique  
des fiches  
**Repères**

# DÉSHERBAGE

# Fiches disponibles

- Réussir le désherbage d'automne des céréales
- Limiter la résistance des dicotylédones aux herbicides
- Nouvelle classification HRAC
- Alternance des modes d'action herbicides dans les rotations céréales-colza
- Bien gérer les modes d'action herbicides pour lutter contre le ray-grass et le vulpin
- Réussir le désherbage du sorgho
- Ambroisie : une espèce invasive en développement
- Datura : combiner les luttes pour mieux le maîtriser
- Herbisemis : les bénéfices d'un désherbage localisé au semis de la culture
- Les graminées estivales : un enjeu important dans les cultures de printemps
- Savoir reconnaître les graminées estivales des cultures de printemps



# 1. POURQUOI DÉSHERBER À L'AUTOMNE ?

**Pour préserver son potentiel de rendement**  
en limitant le plus tôt possible la concurrence des adventices !

REPÈRE

Un programme  
automne puis sortie  
d'hiver, c'est  
**+12 q/ha**  
par rapport à une  
application unique  
de sortie d'hiver\*

**Pour viser 100% d'efficacité** avec son programme de désherbage, les adventices restantes pouvant se développer et devenir problématiques les années suivantes.

\* Vulpin / ray-grass - 18 essais 2005-2014  
Infestation médiane = 388 épis/m<sup>2</sup>

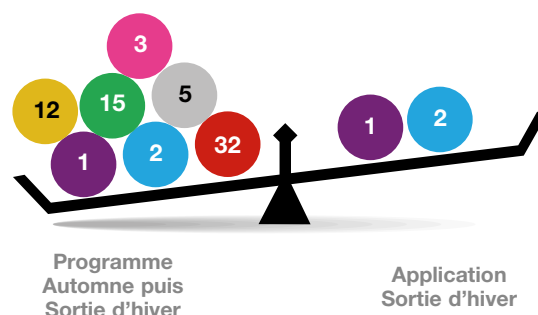
Nuisibilité  
des adventices

|                                                                  | Gaillet | Coquelicot | Matricaire | Ray-grass | Vulpin | Véronique de Perse | Véronique F. de L. |
|------------------------------------------------------------------|---------|------------|------------|-----------|--------|--------------------|--------------------|
| Nombre de pieds/m <sup>2</sup> générant 5% de perte de rendement | 1.8     | 22         | 22         | 25        | 26     | 26                 | 44                 |
| Nombre de graines par pied                                       | 1 100   | 50 000     | 45 000     | 1 500     | 3 000  | 150                | 100                |

Sources : Arvalis-Institut du végétal.

**C'est l'assurance de pouvoir désherber** : lorsque les conditions sont bonnes pour semer, elles le sont pour désherber : **je sème, je désherbe**

**Pour limiter les risques de résistance** en intégrant des modes d'action efficaces, différents de ceux utilisés en sortie d'hiver.



Modes d'actions utilisables en programme ou en sortie d'hiver pour gérer les graminées.

## 2. COMMENT RAISONNER SON DÉSHÉRBAGE D'AUTOMNE ?

➔ Identifier les cibles de la parcelle, c'est-à-dire les adventices à contrôler en priorité

➔ Utiliser les leviers agronomiques pour réduire la pression adventice initiale

### Leviers agronomiques

|                                                    | Gaillet | Coquelicot | Matricaire | Ray-grass | Vulpin | Pensée - Véroniques |
|----------------------------------------------------|---------|------------|------------|-----------|--------|---------------------|
| Labour                                             | ●       | ●          | ○          | ●         | ●      | ●                   |
| Faux semis                                         | ●       | ○          | ●          | ●         | ●      | ○                   |
| Retarder la date de semis                          | ●       | ●          | ○          | ●         | ●      | ○                   |
| Intégrer une culture de printemps dans la rotation | ●       | ●          | ○          | ●         | ●      | ○                   |

Source : BASF Atlas désherbage

● efficace ● moyennement efficace ○ peu à pas d'effet

➔ Diversifier, associer et alterner les modes d'action.

➔ Minimiser le risque de transfert vers les ressources en eau, en tenant compte du type de sol, du mode de circulation de l'eau dans le périmètre de la parcelle, du niveau de remplissage de la réserve utile, de la période d'application et du climat.

## 3. COMMENT RÉUSSIR SON DÉSHÉRBAGE D'AUTOMNE ?

Afin d'optimiser l'efficacité des produits racinaires, essentiellement utilisés à l'automne, il convient de respecter certaines bonnes pratiques.

| Les pratiques et leur impact                                                                                                                               | Efficacité | Sélectivité |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|
| Sol soigneusement préparé, semis régulier bien couvert (2,5 cm)                                                                                            | ●          | ●           |
| Privilégier un sol humide au moment de l'application                                                                                                       | ●          | ○           |
| Décaler l'application si de fortes pluies sont annoncées après traitement                                                                                  | ○          | ●           |
| Sur sols sableux privilégier les applications en post-levée                                                                                                | ○          | ●           |
| Sur des sols très argileux ou avec un taux de matière organique > 6% et sur sols très caillouteux, privilégier l'utilisation de produits à action foliaire | ●          | ○           |
| Sur sols hydromorphes, privilégier l'utilisation de produits à action foliaire                                                                             | ○          | ●           |

● impact  
○ sans impact

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 281CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## 1. QU'EST-CE QUE LA RÉSISTANCE ?

La résistance est la **capacité naturelle et héritable** de certains individus d'une population adventice à **survivre** à un traitement herbicide qui aurait dû contrôler la population. Elle est due à une perturbation de l'interaction entre la substance active de l'herbicide et sa cible à l'intérieur de la plante adventice.

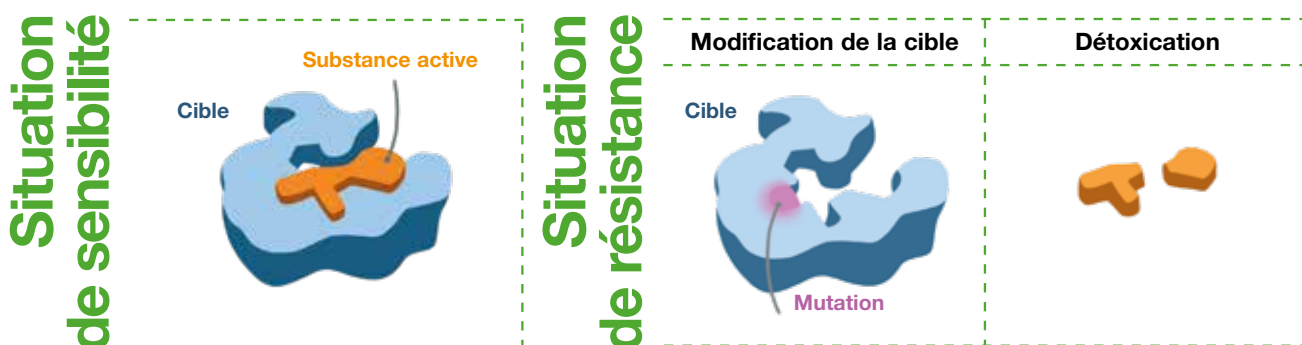
**Chez les dicotylédones des céréales, il y a deux mécanismes de résistance :**

■ **Modification de la cible (majoritaire) :**

la cible (dans la plante) de l'herbicide est différente en raison d'une mutation de son code génétique.  
La substance active ne peut plus interagir avec la cible.

■ **Détoxication de la molécule herbicide (minoritaire) :**

la substance active est dégradée en composés qui ne peuvent plus se fixer sur la cible.



## 2. QUELLES SONT LES DICOTYLÉDONES RÉSISTANTES EN CÉRÉALES ?

Les dicotylédones résistantes en France, identifiées à ce jour, sont résistantes aux inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC 2) et aux herbicides «auxiniques» (groupe HRAC 4). Leur biologie explique aussi leur capacité d'expansion.

|  | Dicotylédone      | Mécanisme de résistance*                                          | Localisation**                                                                                | Biologie                                                                                               | Evolution de la résistance** |
|--|-------------------|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
|  | <b>COQUELICOT</b> | Modification de la cible (et détoxication)<br>Groupes HRAC 2 et 4 | 46 départements (principalement 02, 04, 10, 13, 24, 27, 31, 34, 53, 60, 63, 80, 83, 84 et 91) | 1 cycle / an<br>Levée groupée, plutôt automnale<br><b>Longévité des graines : 40 ans</b>               | ↗                            |
|  | <b>MATRICAIRE</b> | Modification de la cible<br>Groupe HRAC 2                         | 9 départements (16, 22, 27, 35, 61, 62, 76, 80 et 81)                                         | Annuelle à bisannuelle, germination échelonnée, toute l'année<br><b>Longévité des graines : 20 ans</b> | ↗                            |
|  | <b>STELLAIRE</b>  | Modification de la cible<br>Groupe HRAC 2                         | 3 départements (49, 59 et 76)                                                                 | Peut faire plusieurs cycles par an<br><b>Longévité des graines : 60 ans</b>                            | →                            |
|  | <b>SÉNEÇON</b>    | Modification de la cible<br>Groupe HRAC 2                         | 17 départements (14, 22, 29, 31, 33, 35, 37, 41, 44, 49, 50, 53, 59, 69, 71 et 82)            | Peut faire jusqu'à 5 cycles par an.<br><b>Longévité des graines : &gt; 10 ans</b>                      | ↗                            |

\* Connu à ce jour \*\* Source Note commune Herbicides 2020.

## 3. ÉCHEC DE DÉSHERBAGE ET SITUATION DE RÉSISTANCE

Face à un échec de désherbage, il convient de vérifier différents éléments avant de parler de résistance.



- Le produit utilisé devrait-il être efficace sur l'adventice ? ☐ Oui ☐ Non
- A la dose utilisée, le produit devrait-il être efficace sur l'adventice ? ☐ Oui ☐ Non
- Le produit utilisé est-il adapté au type de sol de la parcelle ? ☐ Oui ☐ Non
- Le stade de l'adventice était-il conforme aux recommandations d'emploi ? ☐ Oui ☐ Non



- Les conditions météo avant, pendant et après traitement, étaient-elles favorables à la bonne performance du produit ? ☐ Oui ☐ Non



- La pulvérisation s'est-elle bien passée ? ☐ Oui ☐ Non
- En cas de mélanges, les produits étaient-ils compatibles biologiquement ? ☐ Oui ☐ Non



- Observez-vous des symptômes de l'herbicide mais une reprise de croissance des adventices ? ☐ Oui ☐ Non
- Observez-vous des individus de la même espèce contrôlés par l'herbicide ou des individus d'autres espèces contrôlés par l'herbicide ? ☐ Oui ☐ Non

Si la réponse à toutes ces questions est positive, la situation de résistance est envisageable. Pour en être sûr, il est possible de faire une analyse en laboratoire qui déterminera la présence ou non de résistance.

## 4. GESTION ET PRÉVENTION

Pour contrôler les adventices résistantes aux inhibiteurs de l'ALS (Groupe HRAC 2), il existe deux principaux leviers.

### Agronomie

Adapter les pratiques agronomiques en fonction de leur impact sur l'adventice :

|                      | Coquelicot | Matricaire | Stellaire | Séneçon |
|----------------------|------------|------------|-----------|---------|
| Labour               | ●          | ○          | ○         | ○       |
| Faux semis           | ○          | ●          | ●         | ●       |
| Semis tardif         | ●          | ○          | ●         | ○       |
| Culture de printemps | ●          | ○          | ●         | ○       |

Source : Atlas Désherbage

● efficace ● moyennement efficace ○ peu à pas d'effet

### Chimie

Diversifier, associer et alterner les modes d'action :

- Utiliser différentes substances actives efficaces sur dicotylédones, disponibles sur céréales, avec des modes d'action différents.
- Désherber dès l'automne avec des modes d'action efficaces.
- Profiter des autres cultures de la rotation, pour utiliser d'autres modes d'action disponibles.
- Utiliser les doses recommandées.



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 282CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

## NOUVELLE CLASSIFICATION HRAC : DES LETTRES AUX CHIFFRES

Depuis le 1er mars 2021, les modes d'action herbicides, symbolisés par des lettres et connus du monde agricole, évoluent et sont maintenant représentés par des chiffres. L'arrivée de nouvelles substances actives, la meilleure compréhension des modes d'action et la volonté d'uniformiser différentes classifications à l'échelle mondiale ont poussé le comité HRAC\* à mettre à jour cette classification.

Ces pastilles de couleur sont propres à BASF et vous permettent de repérer facilement le mode d'action utilisé et de les alterner au mieux.

**A** → **1**

| Nouvelle Classification HRAC | Ancienne Classification HRAC | Mode d'action                                                                    |
|------------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1</b>                     | <b>A</b>                     | Inhibiteurs de l'ACCase (Acétyl-coenzyme A carboxylase)                          |
| <b>2</b>                     | <b>B</b>                     | Inhibiteurs de l'ALS (Acétolactate synthase)                                     |
| <b>3</b>                     | <b>K1</b>                    | Inhibiteurs de l'assemblage des microtubules                                     |
| <b>4</b>                     | <b>O</b>                     | Herbicides auxiniques ou auxines synthétiques                                    |
| <b>5</b>                     | <b>C1 C2</b>                 | Inhibiteurs du photosystème 2 (Serine 264)                                       |
| <b>6</b>                     | <b>C3</b>                    | Inhibiteurs du photosystème 2 (Histidine 215)                                    |
| <b>9</b>                     | <b>G</b>                     | Inhibiteurs de l'EPSP synthase                                                   |
| <b>10</b>                    | <b>H</b>                     | Inhibiteurs de la glutamine synthase                                             |
| <b>12</b>                    | <b>F1</b>                    | Inhibiteurs d'une étape de la synthèse des caroténoïdes (inhibiteurs PDS)        |
| <b>13</b>                    | <b>F4</b>                    | Inhibiteurs de la DOXP synthase                                                  |
| <b>14</b>                    | <b>E</b>                     | Inhibiteurs de la synthèse des chlorophylles (inhibiteurs PPO)                   |
| <b>15</b>                    | <b>K3 N</b>                  | Inhibiteurs de la synthèse des acides gras à très longue chaîne (VLCFAS)         |
| <b>18</b>                    | <b>I</b>                     | Inhibiteurs du DHP (Dihydroptéroate synthase)                                    |
| <b>19</b>                    | <b>P</b>                     | Inhibiteurs des transporteurs d'auxine                                           |
| <b>22</b>                    | <b>D</b>                     | Diversión du PS1 Electron                                                        |
| <b>23</b>                    | <b>K2</b>                    | Inhibition de l'organisation des microtubules                                    |
| <b>24</b>                    | <b>M</b>                     | Découplants                                                                      |
| <b>27</b>                    | <b>F2</b>                    | Inhibiteurs d'une étape de la synthèse des caroténoïdes (inhibiteurs de la HPPD) |
| <b>29</b>                    | <b>L</b>                     | Inhibiteurs de la synthèse de la cellulose (parois cellulaires)                  |
| <b>30</b>                    | <b>Q</b>                     | Inhibiteurs des thioesterases d'acide gras (FAT)                                 |
| <b>31</b>                    | <b>R</b>                     | Inhibiteurs de la serine thréonine phosphatase                                   |
| <b>32</b>                    | <b>S</b>                     | Inhibiteurs de la solanesyl diphosphate synthase                                 |
| <b>33</b>                    | <b>T</b>                     | Inhibiteurs de l'homogentisate solanesyltransferase                              |
| <b>34</b>                    | <b>F3</b>                    | Inhibiteurs de la lycopène cyclase                                               |
| <b>0</b>                     | <b>Z</b>                     | Mode d'action indéterminé                                                        |

\* Herbicide Resistance Action Committee

## FOCUS SUR LES MODES D'ACTION DISPONIBLES DANS LA ROTATION COLZA-BLÉ-ORGE

| Nouvelle Classification HRAC | Ancienne Classification HRAC | Famille chimique          | Substance active        | Nouvelle Classification HRAC                   | Ancienne Classification HRAC | Famille chimique | Substance active |                       |               |
|------------------------------|------------------------------|---------------------------|-------------------------|------------------------------------------------|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------|---------------|
| 1                            | A                            | DEN                       | Pinoxaden               | 5                                              | C1                           | Triazinone       | Métribuzine      |                       |               |
|                              |                              | DIME                      | Cléthodime              |                                                | C2                           | Urée substituée  | Chlortoluron     |                       |               |
|                              |                              | FOP                       | Cycloxydime             | 12                                             | F1                           | Phenyl-ether     | Béflubutamide    |                       |               |
|                              |                              |                           | Clodinafop-propargyl    |                                                |                              |                  | Diffufenican     |                       |               |
|                              |                              |                           | Fenoxaprop-p-ethyl      |                                                |                              |                  | Picolinafen      |                       |               |
|                              |                              |                           | Fluazifop-p-butyl       | 13                                             | F4                           | Isoxazolidione   | Bixlozone**      |                       |               |
|                              |                              |                           | Propaquizafop           |                                                |                              |                  | Clomazone        |                       |               |
| Quizalofop-p-ethyl           | 14                           | E                         | Diphényl-éther          | Bifenox                                        |                              |                  |                  |                       |               |
| Imidazolinone                |                              |                           | Imazamox                | N-phenyl- Triazolinone                         | Carfentrazone-ethyl          |                  |                  |                       |               |
| 2                            | B                            | Sulfonylurée              | Amidosulfuron           | 15                                             | K3                           | Chloroacétamide  | Dimétachlore     |                       |               |
|                              |                              |                           | Bensulfuron             |                                                |                              |                  | Diméthénamid-p   |                       |               |
|                              |                              |                           | Iodosulfuron-methyl     |                                                |                              |                  | Metazachlore     |                       |               |
|                              |                              |                           | Mesosulfuron-methyl     |                                                |                              |                  | Péthoxamide      |                       |               |
|                              |                              |                           | Metsulfuron-methyl      |                                                |                              | Oxyacétamide     | Flufénacet       |                       |               |
|                              |                              |                           | Thifensulfuron-methyl   |                                                |                              |                  | N                | Thiocarbamate         | Prosulfocarbe |
|                              |                              |                           | Tribenuron-methyl       |                                                |                              | Triallate        |                  |                       |               |
|                              |                              |                           | Tritosulfuron           |                                                |                              | 27               | F2               | Tricétone             | Mésotrione    |
|                              |                              | Triazolinone              | Propoxycarbazone-sodium | 29                                             | L                            | Benzamide        | Isoxaben         |                       |               |
|                              |                              |                           | Thienecarbazone-methyl  | 30                                             | Q                            | Benzyl-ester     | Cinmethylin**    |                       |               |
|                              |                              | Triazolopyrimidine type 1 | Florasulam              | 32                                             | F3                           | Diphényl-éther   | Aclonifène       |                       |               |
| Triazolopyrimidine type 2    | Pyroxsulame                  |                           |                         |                                                |                              |                  |                  |                       |               |
| 3                            | K1                           | Benzamide                 | Propyzamide             | 0                                              | K3                           | Acétamide        | Nanopropamide    |                       |               |
|                              |                              | Dinitroaniline            | Pendimethaline          |                                                |                              |                  |                  |                       |               |
| 4                            | 0                            | Phénoxy-carboxylate       | 2,4-D                   | ** En cours d'évaluation européenne<br>Nouveau |                              |                  |                  |                       |               |
|                              |                              |                           | 2,4-MCPA                |                                                |                              |                  |                  |                       |               |
|                              |                              |                           | Dichlorprop-P           |                                                |                              |                  |                  |                       |               |
|                              |                              |                           | Mecoprop-P              |                                                |                              |                  |                  |                       |               |
|                              |                              | Pyridine                  | Piclorame               |                                                |                              |                  |                  | Pyridine-carboxylate  | Aminopyralid  |
|                              |                              | Clopyralid                |                         |                                                |                              |                  |                  |                       |               |
|                              |                              | Halauxifène-methyl        |                         |                                                |                              |                  |                  |                       |               |
|                              |                              | Pyridyloxy-carboxylate    | Fluroxypyr              |                                                |                              |                  |                  | Quinoline-carboxylate | Quinmérac     |

**Nouveau**

**Quelques évolutions à prendre en compte pour établir vos programmes de désherbage :**

### ■ Groupe 15 et recommandations vis-à-vis de la gestion de la résistance :

Les groupes N et K3 ont été regroupés : le prosulfocarbe et le flufenacet sont donc maintenant dans le même groupe 15. En effet, ils agissent sur la même voie de synthèse des acides gras mais sur des cibles/protéines différentes. De ce fait, les recommandations d'utilisation de ces 2 substances actives en association ou en programme restent valables.

■ 2 nouvelles molécules sont en cours d'évaluation auprès des autorités européennes :

- Le cinmethylin (nom scientifique de la substance active Luxi-D) se retrouve seul dans le nouveau **groupe 30**.
- La bixlozone rejoint la clomazone au sein du **groupe 13**.

Pour vous aider durant cette période de transition, les deux codes HRAC (ancien et nouveau) seront indiqués sur nos étiquettes herbicides.

HERBICIDE

# Trooper®

| GROUPE | 3 (K1) | 15 (K3) | HERBICIDE |
|--------|--------|---------|-----------|
|--------|--------|---------|-----------|

**NOUVEAU  
CODE**

ANCIEN  
CODE

**NOUVEAU  
CODE**

ANCIEN  
CODE

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Juillet 2023. Réf. 283CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELLS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# Fiche Repères

## BIEN GÉRER LES MODES D'ACTION HERBICIDES DANS LES ROTATIONS CÉRÉALES-COLZA

**Pourquoi faut-il alterner, associer et diversifier les modes d'action herbicides ?**

- Pour réduire le risque de sélection de plantes adventices résistantes
- Pour augmenter l'efficacité des programmes de désherbage
- Pour préserver durablement l'efficacité des herbicides

**1.**

## IDENTIFICATION DES MODES D'ACTION

Identifiez les modes d'action déjà appliqués afin d'adapter votre stratégie herbicide dans votre rotation céréales – colza.

Les modes d'action  
de votre programme :

| CÉRÉALES                                |                     |                    |                            |                     |                    |
|-----------------------------------------|---------------------|--------------------|----------------------------|---------------------|--------------------|
| Les modes d'action de votre programme : |                     |                    |                            |                     |                    |
| Substance active                        | Nouveau groupe HRAC | Ancien groupe HRAC | Substance active           | Nouveau groupe HRAC | Ancien groupe HRAC |
| Aclonifène                              | 32                  | F3                 | Iodosulfuron-méthyl-sodium | 2                   | B                  |
| Amidosulfuron                           | 2                   | B                  | Isoxaben                   | 29                  | L                  |
| Aminopyralid                            | 4                   | 0                  | Mecoprop-P (MCP)           | 4                   | 0                  |
| Béflubutamide                           | 12                  | F1                 | Mesosulfuron-méthyl-sodium | 2                   | B                  |
| Bensulfuron                             | 2                   | B                  | Métribuzine                | 5                   | C1                 |
| Bifénox                                 | 14                  | E                  | Metsulfuron-méthyl         | 2                   | B                  |
| Carfentrazone-ethyl                     | 14                  | E                  | Pendiméthaline             | 3                   | K1                 |
| Chlortoluron                            | 5                   | C2                 | Picolinafen                | 12                  | F1                 |
| Clodinafop-propargyl                    | 1                   | A                  | Pinoxaden                  | 1                   | A                  |
| Clopyralid                              | 4                   | 0                  | Propoxycarbazone-sodium    | 2                   | B                  |
| Dichlorprop-P                           | 4                   | 0                  | Prosulfocarbe              | 15                  | N                  |
| Diflufenican                            | 12                  | F1                 | Pyroxsulame                | 2                   | B                  |
| Fenoxaprop-p-ethyl                      | 1                   | A                  | Thiencarbazone-méthyl      | 2                   | B                  |
| Florasulam                              | 2                   | B                  | Thifensulfuron-méthyl      | 2                   | B                  |
| Flufenacet                              | 15                  | K3                 | Triallate                  | 15                  | N                  |
| Fluroxypyr                              | 4                   | 0                  | Tribénuron-méthyl          | 2                   | B                  |
| Halauxifène-méthyl                      | 4                   | 0                  | Tritosulfuron              | 2                   | B                  |
|                                         |                     |                    | 2,4 D                      | 4                   | 0                  |
|                                         |                     |                    | 2,4-MCPA                   | 4                   | 0                  |

| COLZA                                   |                     |                    |
|-----------------------------------------|---------------------|--------------------|
| Les modes d'action de votre programme : |                     |                    |
| Substance active                        | Nouveau groupe HRAC | Ancien groupe HRAC |
| Aminopyralid                            | 4                   | 0                  |
| Bifénox                                 | 14                  | E                  |
| Carbétamide                             | 23                  | K2                 |
| Cléthodime                              | 1                   | A                  |
| Clomazone                               | 13                  | F4                 |
| Clopyralid                              | 4                   | 0                  |
| Cycloxydim                              | 1                   | A                  |
| Dimétachlore                            | 15                  | K3                 |
| Diméthénamid-p                          | 15                  | K3                 |
| Fluazifop-p-butyl                       | 1                   | A                  |
| Halauxifène-méthyl                      | 4                   | 0                  |
| Isoxaben                                | 29                  | L                  |
| Mésotrione                              | 27                  | F2                 |
| Métazachlore                            | 15                  | K3                 |
| Napropamide                             | 0                   | K3                 |
| Pendiméthaline                          | 3                   | K1                 |
| Péthoxamide                             | 15                  | K3                 |
| Piclorame                               | 4                   | 0                  |
| Propaquizafop                           | 1                   | A                  |
| Propyzamide                             | 3                   | K1                 |
| Quinmérac                               | 4                   | 0                  |
| Quizalofop-p-ethyl                      | 1                   | A                  |
| Triallate                               | 15                  | N                  |

REPÈRE

**10** modes d'action  
différents disponibles  
sur céréales  
et **10**  
sur colza

## 2. CHOIX DES MODES D'ACTION

Déterminez les modes d'action à privilégier dans votre stratégie de désherbage en intégrant :

- leur alternance dans la rotation
- leur efficacité sur les adventices ciblées
- leur capacité à sélectionner des résistances (limiter l'utilisation des groupes HRAC 1 (A) et 2 (B) pour lesquels il existe des résistances avérées)

| Nouveau<br>groupe<br>HRAC |   | Ancien<br>groupe<br>HRAC   |  | Utilisable sur            |   |                | Nouveau<br>groupe<br>HRAC |                | Ancien<br>groupe<br>HRAC                   |    | Utilisable sur        |                     |             |                |             |   |
|---------------------------|---|----------------------------|--|---------------------------|---|----------------|---------------------------|----------------|--------------------------------------------|----|-----------------------|---------------------|-------------|----------------|-------------|---|
|                           |   | Famille chimique           |  | Substance active          |   | Blé            |                           |                | Orge                                       |    | Colza                 |                     |             |                |             |   |
| 1                         | A | Phenylpyrazolin (DEN)      |  | Pinoxaden                 |   | ✓              | ✓                         | •              | 5                                          | C1 | Triazinone            | Metribuzine         | ✓           | ✓              | •           |   |
|                           |   | Cyclohexanedione (DIME)    |  | Cléthodime                |   | •              | •                         | ✓              |                                            | C2 | Urée substituée       | Chlortoluron        | ✓           | ✓              | •           |   |
|                           |   |                            |  | Cycloxydime               |   | •              | •                         | ✓              |                                            |    | Béflubutamide         |                     | ✓           | ✓              | •           |   |
|                           |   |                            |  | Clodinafop-propargyl      |   | ✓              | •                         | •              | 12                                         | F1 | Phenyl-ether          | Diflufenican        | ✓           | ✓              | •           |   |
|                           |   |                            |  | Fenoxaprop-p-ethyl        |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            |    |                       | Picolinafen         | ✓           | ✓              | •           |   |
|                           |   |                            |  | Fluazifop-p-butyl         |   | •              | •                         | ✓              | 13                                         | F4 | Isoxazolidione        | Clomazone           | •           | •              | ✓           |   |
|                           |   |                            |  | Propaquizafop             |   | •              | •                         | ✓              |                                            |    |                       |                     | Bifénox     |                | ✓           | ✓ |
|                           |   |                            |  | Quizalofop-p-ethyl        |   | •              | •                         | ✓              | 14                                         | E  | Diphényl-éther        | Carfentrazone-ethyl | ✓           | ✓              | •           |   |
|                           |   |                            |  | Amidosulfuron             |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            |    | N-phenyl-Triazolinone | ✓                   | ✓           | •              |             |   |
|                           |   |                            |  | Bensulfuron               |   | ✓              | ✓                         | •              | 15                                         | K3 | Chloroacétamide       | Dimétachlore        | •           | •              | ✓           |   |
|                           |   | Iodosulfuron-methyl-sodium |  | ✓                         | ✓ | •              |                           | Diméthénamid-p |                                            |    | •                     | •                   | ✓           |                |             |   |
|                           |   | Mesosulfuron-methyl-sodium |  | ✓                         | • | •              |                           | Métazachlore   |                                            |    | •                     | •                   | ✓           |                |             |   |
|                           |   | Metsulfuron-methyl         |  | ✓                         | ✓ | •              |                           | Péthoxamide    |                                            |    | •                     | •                   | ✓           |                |             |   |
| 2                         | B |                            |  | Thifensulfuron-methyl     |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            |    | Oxyacétamide          | Flufénacet          | ✓           | ✓              | •           |   |
|                           |   |                            |  | Tribénuron-methyl         |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            | N  | Thiocarbamate         | Prosulfocarbe       | ✓           | ✓              | •           |   |
|                           |   |                            |  | Tritosulfuron             |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            |    |                       | Triallate           | •           | ✓              | ✓           |   |
|                           |   |                            |  | Propoxycarbazone-sodium   |   | ✓              | •                         | •              |                                            | 23 | K2                    | Carbamate           | Carbétamide | •              | •           | ✓ |
|                           |   |                            |  | Thiencarbazone-methyl     |   | ✓              | •                         | •              |                                            |    |                       |                     |             |                |             |   |
|                           |   |                            |  | Triazolopyrimidine type 1 |   | Florasulam     | ✓                         | ✓              |                                            | •  | 27                    | F2                  | Tricétone   | Mésotrione     | •           | • |
|                           |   |                            |  | Triazolopyrimidine type 2 |   | Pyroxsulame    | ✓                         | •              | •                                          | 29 |                       |                     | L           | Benzamide      | Isoxaben    | ✓ |
|                           |   |                            |  | Benzamide                 |   | Propyzamide    | •                         | •              | ✓                                          |    | 32                    | F3                  |             | Diphényl-éther | Aclonifène  | ✓ |
|                           |   |                            |  | Dinitroaniline            |   | Pendiméthaline | ✓                         | ✓              | ✓                                          | 0  |                       |                     | K3          | Acétamide      | Napropamide | • |
|                           |   |                            |  |                           |   | Aminopyralid   |                           | ✓              | ✓                                          |    | ✓                     | LÉGENDE             |             |                |             |   |
|                           |   |                            |  | Clopyralid                |   | ✓              | ✓                         | ✓              | ✓ : substances actives utilisables sur     |    |                       |                     |             |                |             |   |
|                           |   |                            |  | Halauxifène-methyl        |   | ✓              | ✓                         | ✓              | • : substances actives non utilisables sur |    |                       |                     |             |                |             |   |
|                           |   |                            |  | Piclorame                 |   | •              | •                         | ✓              |                                            |    |                       |                     |             |                |             |   |
| 4                         | 0 | Pyridyloxy-carboxylate     |  | Fluroxypyr                |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            |    |                       |                     |             |                |             |   |
|                           |   | Quinoline-carboxylate      |  | Quinmérac                 |   | •              | •                         | ✓              |                                            |    |                       |                     |             |                |             |   |
|                           |   |                            |  | 2,4 D                     |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            |    |                       |                     |             |                |             |   |
|                           |   |                            |  | 2,4-MCPA                  |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            |    |                       |                     |             |                |             |   |
|                           |   |                            |  | Dichlorprop-P             |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            |    |                       |                     |             |                |             |   |
|                           |   |                            |  | Mecoprop-P (MCP)          |   | ✓              | ✓                         | •              |                                            |    |                       |                     |             |                |             |   |

### LÉGENDE

- ✓ : substances actives utilisables sur
- : substances actives non utilisables sur

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Juillet 2023. Réf. 284CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# BIEN GÉRER LES MODES D'ACTION HERBICIDES POUR LUTTER CONTRE LE RAY-GRASS ET LE VULPIN

Le contrôle du ray-grass et du vulpin est de plus en plus compliqué. C'est un enjeu majeur dans le désherbage de toutes les cultures. Les pratiques culturales et la lutte chimique sont les leviers du raisonnement d'un désherbage efficace et durable.

1.

## LA ROTATION ET L'ALTERNANCE DES MODES D'ACTION POUR DES CHAMPS PROPRES



En combinant la rotation des cultures, les leviers agronomiques et l'utilisation d'herbicides efficaces au bon moment, il est possible de perturber le cycle biologique du ray-grass et du vulpin, de diminuer le niveau d'infestation, de réduire la nuisibilité des adventices et de limiter le développement de résistances.

Comment raisonner la gestion des modes d'action herbicides dans la lutte contre le ray-grass et le vulpin ?



**Diversifier, associer et alterner :**

- les substances actives efficaces sur le vulpin ou le ray-grass ;
- les familles chimiques ;
- les modes d'action différents et complémentaires.



**À l'échelle de la culture et de la rotation, utiliser les différents modes d'action disponibles.**



**En situation à risque : éviter les applications seules de produit appartenant au groupe HRAC 1 ou 2 ; privilégier l'association avec d'autres modes d'action et les programmes.**

REPÈRE

8

modes d'action  
différents disponibles  
sur le **ray-grass** et le  
**vulpin** dans la rotation



Vulpin dans les céréales



Ray-grass dans les céréales



Vulpin dans le colza

2.

## BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DES HERBICIDES

- Utiliser les **doses** recommandées ;
- Traiter en **bonnes conditions** d'hygrométrie, de température, etc ;
- Traiter à un **stade où l'adventice** est sensible ;
- Vérifier les compatibilités physiques, biologiques et réglementaires des mélanges ;
- Intégrer les **conditions d'emploi** des produits pour construire les programmes (grammages max, sols drainés, ZNT, DVP, nombre applications / an...).



# 3. BIEN CHOISIR LES MODES D'ACTION POUR GÉRER LE RAY-GRASS ET LE VULPIN DANS LA ROTATION

- Le raisonnement du désherbage, dans la rotation et à la parcelle, permet l'alternance des substances actives des familles chimiques et des modes d'action efficaces sur vulpin et ray-grass.
- Les substances actives sont disponibles seules ou associées dans des produits formulés.
- L'efficacité des substances actives listées ci-dessous est liée à leurs qualités intrinsèques, à la dose, au positionnement sur la culture et aux conditions de mise en œuvre.

| Groupe HRAC                | Ancien HRAC  | Famille chimique      | Substance active           | Colza   | Blé     | Orge    | Betterave | Maïs    | Tournesol | Pomme de Terre | Soja    | Pois Féverole          |
|----------------------------|--------------|-----------------------|----------------------------|---------|---------|---------|-----------|---------|-----------|----------------|---------|------------------------|
| 1                          | A            | DEN                   | Pinoxadène                 |         | RG - VU | RG - VU |           |         |           |                |         |                        |
|                            |              | DIME                  | Cléthodime                 | RG - VU |         |         | RG - VU   |         |           |                |         | RG - VU                |
|                            |              |                       | Cycloxydime                | RG - VU |         |         | RG - VU   |         | RG - VU   | RG - VU        | RG - VU | RG - VU                |
|                            |              | FOP                   | Clodinafop-propargyl       |         | RG - VU |         |           |         |           |                |         |                        |
|                            |              |                       | Fenoxaprop-p-ethyl         |         | RG - VU | RG - VU |           |         |           |                |         |                        |
|                            |              |                       | Fluazifop-p-butyl          | RG - VU |         |         | RG - VU   |         | RG - VU   |                | RG - VU | RG - VU                |
|                            |              |                       | Propaquizafop              | RG - VU |         |         | RG - VU   |         | RG - VU   | RG - VU        | RG - VU | RG - VU                |
|                            |              |                       | Quizalofop-p-ethyl         | RG - VU |         |         | RG - VU   |         | RG - VU   | RG - VU        | RG - VU | RG - VU                |
| 2                          | B            | Imidazolinones        | Imazamox                   |         |         |         |           |         | RG - VU   |                | RG - VU | RG - VU                |
|                            |              | Sulfonylurées         | Foramsulfuron              |         |         |         | RG - VU   |         |           |                |         |                        |
|                            |              |                       | Iodosulfuron-méthyl-sodium |         | RG - VU | RG - VU |           |         |           |                |         |                        |
|                            |              |                       | Mésosulfuron-méthyl-sodium |         | RG - VU |         |           |         |           |                |         |                        |
|                            |              |                       | Nicosulfuron               |         |         |         |           | RG - VU |           |                |         |                        |
|                            |              |                       | Rimsulfuron                |         |         |         |           |         |           | VU             |         |                        |
|                            |              | Triazolinones         | Propoxycarbazone-sodium    |         | RG - VU |         |           |         |           |                |         |                        |
|                            |              |                       | Thiencarbazone-méthyl      |         | RG - VU |         |           | RG      |           |                |         |                        |
| Triazolopyrimidines type 2 | Pyroxsulame  |                       | RG - VU                    |         |         |         |           |         |           |                |         |                        |
| 5                          | C2           | Urées substituées     | Chlortoluron               |         | RG - VU | RG - VU |           |         |           |                |         |                        |
|                            | Métobromuron |                       |                            |         |         |         | RG - VU   | RG - VU | RG - VU   |                |         |                        |
| 12                         | F1           | N-Phényl-hétérocycles | Flurochloridone            |         |         |         |           |         | VU        | RG - VU        |         | VU                     |
| 32                         | F3           | Diphényl-ethers       | Aclonifène                 |         | RG - VU |         |           |         | RG - VU   | VU             |         | RG - VU                |
| 3                          | K1           | Benzamides            | Propyzamide                | RG - VU |         |         |           |         |           |                |         | RG - VU <sup>(1)</sup> |
|                            |              | Dinitroanilines       | Benfluraline               |         |         |         |           |         |           |                |         | RG - VU                |
|                            |              |                       | Pendimethaline             |         | RG - VU | RG - VU |           | RG - VU | RG - VU   | VU             | VU      | RG - VU                |
| 15                         | K3           | Chloroacétamides      | Dimétachlore               | RG - VU |         |         |           |         |           |                |         |                        |
|                            |              |                       | Diméthénamide-P            | RG - VU |         |         | RG - VU   | RG - VU | RG - VU   |                |         |                        |
|                            |              |                       | S-métolachlore             |         |         |         | RG - VU   | RG - VU | RG - VU   |                | RG - VU |                        |
|                            |              |                       | Métazachlore               | RG - VU |         |         |           |         | RG - VU   |                |         |                        |
|                            |              |                       | Péthoxamide                | RG - VU |         |         |           |         |           |                | RG - VU |                        |
|                            |              | Oxyacétamides         | Flufénacet                 |         | RG - VU | RG - VU |           |         |           | RG - VU        |         |                        |
|                            |              | Benzofuranes          | Ethofumésate               |         |         |         | RG - VU   |         |           |                |         |                        |
|                            |              | Thiocarbamates        | Prosulfocarbe              |         | RG - VU | RG - VU |           |         |           | RG             |         |                        |
| Triallate                  | RG - VU      |                       |                            | RG - VU | RG - VU |         | RG - VU   |         |           |                | RG - VU |                        |
| 0                          | K3           | Acétamides            | Napropamide                | RG - VU |         |         |           |         |           |                |         |                        |

## LÉGENDE :

RG - VU : ray-grass et vulpin

RG : ray-grass

VU : vulpin

<sup>(1)</sup> : cultures d'hiver uniquement

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Août 2023. Réf. 285CETE0723R**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# COMMENT RÉUSSIR LE DÉSHÉRBAGE DU SORGHO ?

Le sorgho est très sensible à la concurrence des adventices. Le contrôle des graminées estivales est un enjeu majeur pour cette culture. Les points suivants doivent être respectés pour obtenir une bonne efficacité et une bonne sélectivité des herbicides racinaires.

## 1. RÉALISATION DU SEMIS

- ➔ **Semer le sorgho** sur une parcelle propre et un sol réchauffé (minimum 12°C),
- ➔ **Soigner les conditions d'implantation** pour favoriser une levée rapide et homogène de la culture : lit de semence bien préparé, profondeur de semis adaptée (3 à 4 cm).



## 2. RAISONNEMENT DU DÉSHÉRBAGE



## 3. RÉALISATION DES APPLICATIONS HERBICIDES

### Herbicides racinaires

Pour lutter contre les graminées estivales et de nombreuses dicotylédones, tout en préservant la sélectivité, le sorgho se désherbe principalement à partir du stade 3 feuilles.

Appliquer l'herbicide de préférence sur un sol humide.  
Une pluie de l'ordre de 10 mm dans les 10 jours qui suivent l'application maximisera et régularisera l'efficacité du désherbage.

**Appliquer sur des adventices jeunes :** graminées estivales jusqu'à 1 feuille, dicotylédones jusqu'à 2 feuilles.

### Herbicides foliaires

Pour lutter contre les dicotylédones et vivaces, appliquer les herbicides foliaires à partir du stade 4 feuilles du sorgho.

Traiter de préférence en conditions poussantes : température douce, hygrométrie élevée (minimum 60 %), éviter les amplitudes thermiques supérieures à 15°C dans les jours qui encadrent l'application.

**Appliquer sur des adventices dicotylédones** jusqu'à 6 feuilles.

Le sorgho se désherbe principalement à partir du **stade 3 feuilles**



4.

## COMBINAISON AVEC DU DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE



Désherbage mécanique

### En pré-semis

Réalisation d'un faux semis et destruction mécanique des adventices.

### En post semis pré-levée

Passage de herse étrille ou houe rotative (ne pas intervenir en cours de germination).

### En post levée à partir de 4 feuilles

1 ou plusieurs passages de bineuse selon la pression. Le binage peut être réalisé en complément d'un désherbage chimique.

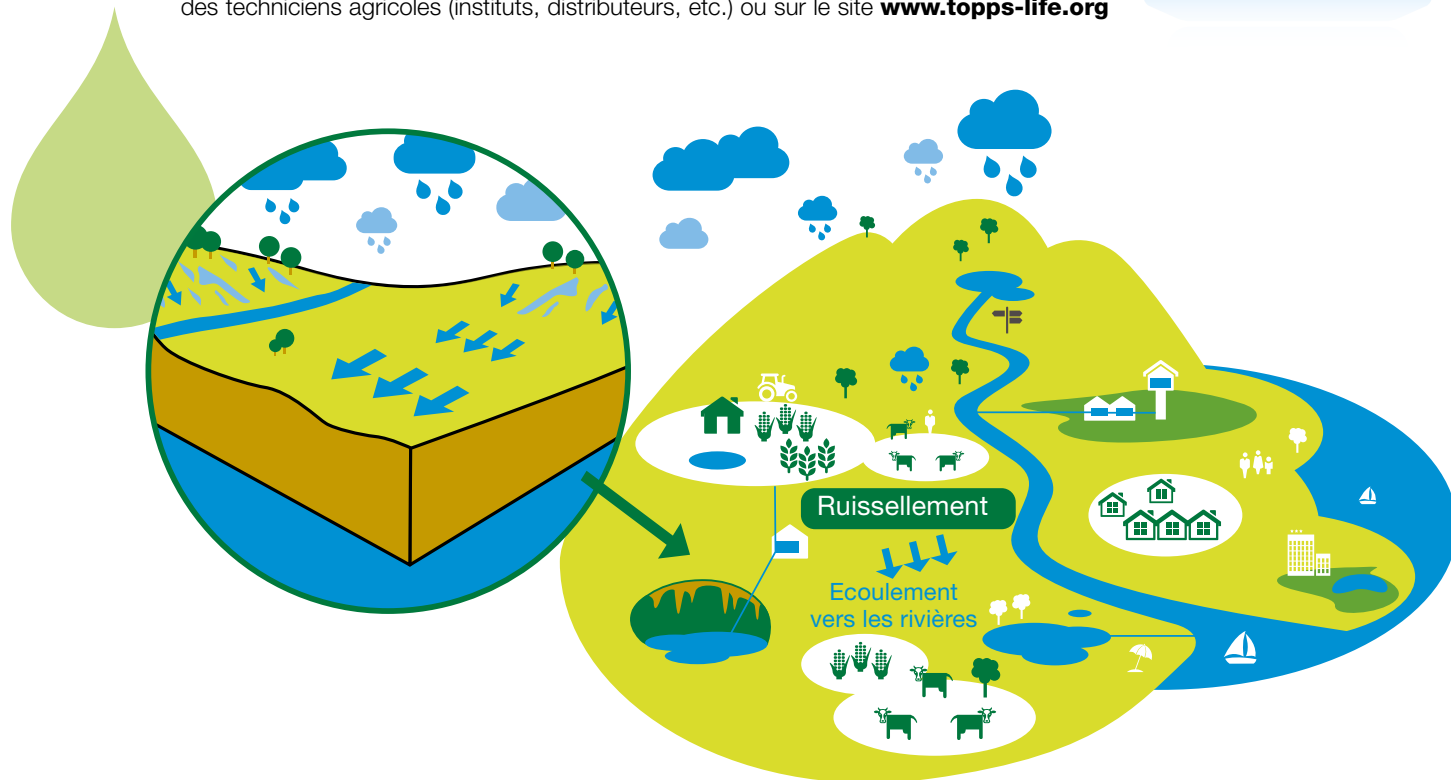
5.

## PRÉVENTION DU RUISSELLEMENT

Au-delà des bonnes pratiques générales d'utilisation des produits phytosanitaires, sur les sols battants, **une attention particulière doit être portée aux risques de transfert par ruissellement**. Les mesures adaptées dépendent des caractéristiques locales : type de sol, pente, réseau hydrographique, aménagement du territoire (bandes enherbées, haies).

Un diagnostic est recommandé. Des conseils sont disponibles auprès de BASF, des techniciens agricoles (instituts, distributeurs, etc.) ou sur le site **www.topps-life.org**

[www.agro.basf.fr/fr/agroecologie/](http://www.agro.basf.fr/fr/agroecologie/)



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2021. Réf. 154CETE0922R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# AMBROISIE : UNE ESPÈCE INVASIVE EN DÉVELOPPEMENT, PRÉSENTANT UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

## 1. QU'EST-CE QUE L'AMBROISIE ?

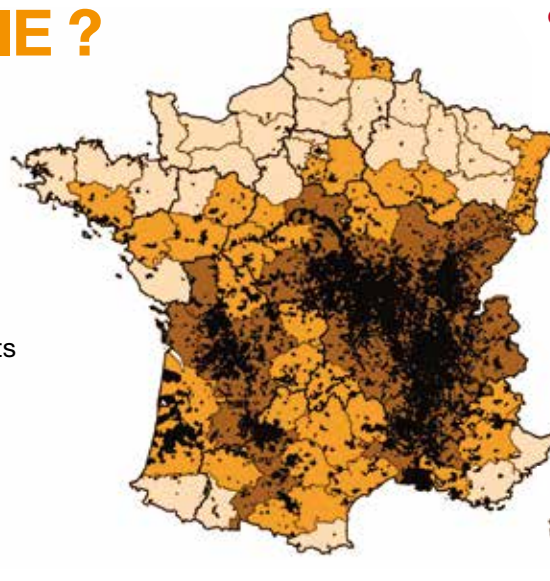
**3 espèces en France :** ambroisie à feuille d'armoïse (la plus commune), ambroisie trifide et ambroisie à épis lisses

**Plante annuelle de la famille du tournesol** (astéracée), qui pousse sur tout type de terrain et de sol jusqu'à 1200 m d'altitude

**Dissémination** surtout par l'homme (déplacements de terre, travaux) et les animaux

**Pollen très allergisant** avec un pic de production en août /septembre

**Le décret du 26 avril 2017** relatif à la lutte contre l'ambroisie détermine les mesures pour prévenir son apparition et lutter contre sa prolifération



De nombreux  
départements touchés  
par l'ambroisie  
à feuille d'armoïse  
en France

Par département : nombre  
de communes avec au moins  
un signalement

1-10  
11-50  
>50

Commune(s) avec au moins  
un signalement

*Ambrosia artemisiifolia*  
L., 1753

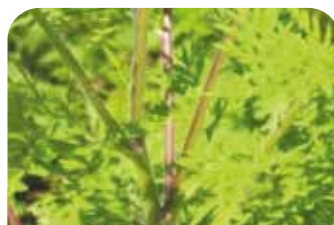
Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies  
FREDON France - Avril 2022

## 2. COMMENT LA RECONNAÎTRE ?



### LA FEUILLE

- Même couleur verte sur chaque face
- Pas d'odeur quand on la froisse
- Feuilles larges et opposées à la base des tiges, plus étroites et alternes vers le sommet



### LA TIGE

- Velue et rougeâtre
- Très ramifiée à la base, port buissonnant

### A NE PAS CONFONDRE AVEC



### L'ARMOISE COMMUNE

Face inférieure de la feuille  
gris-blanc argenté

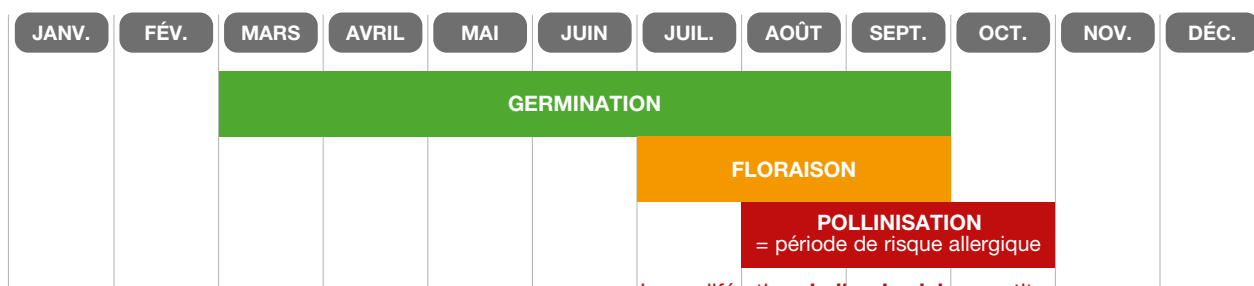


### L'ARMOISE ANNUELLE

Très forte odeur quand  
on la froisse

# 3. UNE ADVENTICE NUISIBLE

## CYCLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AMBROISIE



« La prolifération de l'ambroisie constitue une menace pour la santé humaine » (Décret du 26 avril 2017)



### Problème de santé publique

- Aggravation de l'asthme, rhinite, conjonctivite, eczéma, ... : le pollen d'ambroisie entraîne des symptômes sévères
- **Entre 1 et 3,5 Millions** de personnes allergiques à l'ambroisie en France (Rapport Anses 2020).
- **Entre 59-186 Millions €/an** de coût de prise en charge médicale (médicaments, consultations etc.) (Rapport Anses 2020).



### Impact économique pour l'agriculteur

- **+ de 3000 graines** par pied, soit un très fort pouvoir de dissémination
- **3 q/ha perdus** en tournesol par tranche de 10 ambrosies au m<sup>2</sup> (Chollet 2012)
- Les terres agricoles représentent 75% des surfaces infestées (Etude MNLE 2006)



### Un fléau pour les abeilles

- La **lutte difficile** contre l'ambroisie entraîne depuis quelques années la baisse des surfaces de tournesol, ressource essentielle aux abeilles
- Le pollen d'ambroisie présente une **faible valeur nutritionnelle** et pourrait être préjudiciable à la santé des abeilles, selon les dernières recherches scientifiques en cours

# 4. LUTTER CONTRE L'AMBROISIE

Les pratiques doivent être adaptées à la situation de la parcelle, de la culture, du stade. Utilisez les spécialités homologuées.



#### 1 Faux semis et désherbage total.

- 2 **Désherbage chimique** en programme pré-levée puis post-levée\* en cas de pression moyenne à forte (\*sur tournesol Clearfield® ou Clearfield® Plus, soja, maïs).  
**Désherbinage** : combiner désherbage chimique dans le rang et mécanique dans l'inter-rang.

- 3 **Binage** en rattrapage (tournesol, maïs) au stade 2 feuilles de l'ambroisie.

- 4 **Nettoyage du matériel, vecteur de contamination** : récolter en dernier les parcelles infestées et bordures de champs puis nettoyer soigneusement le matériel.

- 5 **Broyage / Fauchage** des abords et des parcelles cultivées.  
**Déchaumage mécanique / chimique.**  
**Désherbage mécanique / chimique.**  
**Semis rapide d'un couvert** à fort pouvoir couvrant.

- 6 **Allongement de la rotation** : espacer les cultures d'été et introduire des cultures d'hiver pour casser le cycle. Décaler les dates de semis pour destruction des levées précoces. Mettre en place des cultures à végétation dense comme luzerne, ray-grass pérenne, dactyle avec coupes régulières.

**Attention : le labour n'est pas efficace pour lutter contre l'ambroisie. Viabilité jusqu'à 40 ans des graines d'ambroisie dans le sol.**

® Marque déposée BASF. Le symbole unique Clearfield® et Clearfield® Plus sont des marques déposées BASF. BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2022. Réf. 131CETE0722R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# DATURA, COMBINER LES LUTTES POUR MIEUX LE MAÎTRISER

## 1. QU'EST-CE QUE LE DATURA ?

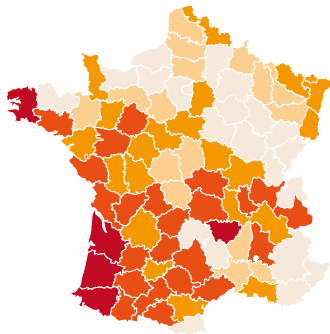
Le datura stramoine (*Datura stramonium*) est une plante annuelle invasive, originaire du Mexique et du sud-ouest des Etats-Unis. Il est présent sur l'ensemble du territoire français, et plus particulièrement dans le Sud-Ouest.

Le datura est en plein essor dans les cultures de printemps comme le tournesol ou le maïs.

Pourcentage de répondants mentionnant des problèmes de gestion du datura dans le maïs

- 80-100
- 60-80
- 40-60
- 20-40
- 0-20

(Source Arvalis)  
Enquête Datura  
Automne 2020



| Avril                                        | Mai | Juin      | Juillet                      | Août      | Sept. | Oct. | Nov. |
|----------------------------------------------|-----|-----------|------------------------------|-----------|-------|------|------|
| GERMINATION<br>principalement d'avril à juin |     |           | mais possible jusqu'en sept. |           |       |      |      |
|                                              |     | FLORAISON |                              |           |       |      |      |
|                                              |     |           |                              | GRENAISON |       |      |      |

### • Nuisibilité :

Le datura concurrence les cultures pour l'eau, la lumière et les éléments nutritifs.

### • Toxicité :

C'est surtout à cause de sa toxicité que le datura est une adventice très redoutée par la filière. Les alcaloïdes tropaniques (atropine et scopolamine notamment) qu'il contient sont extrêmement toxiques pour les hommes et les animaux.

### • Pouvoir de multiplication :

Le datura produit 500 à 5000 graines par pied.



### • Durée de vie des graines dans le sol :

Très élevée, plus de 40 ans.

## 2. COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

### • Au stade plantule :

Cotylédons longs et lancéolés.



### • À un stade plus avancé :

- Feuilles simples, allongées à ovales à bords d'abord entiers (non découpés) puis dentés à partir de la 4<sup>e</sup> feuille.
- Fleurs longues et blanches, en forme d'entonnoir.
- Fruits en forme de capsules ovales et épineuses.



### • Taille :

Les plantes peuvent atteindre de 40 cm à 2 m de haut, d'où un fort pouvoir de compétition avec les cultures.



↑  
+ 2 m  
de haut  
↓

### • Odeur :

Lorsque l'on froisse les feuilles, le datura dégage une odeur très désagréable, bien particulière, commune à aucune autre plante.



### En savoir +

Pour en savoir plus sur le datura :  
flashez ce code !

## 3. UNE ADVENTICE NUISIBLE

- **Concurrence des cultures** : baisse de rendement des cultures de printemps et d'été.
- **Toxicité** : 1 graine peut suffire à intoxiquer 19 personnes de 80 kg (ARfD 0,016 microg/kg PC).  
Risque de refus de la récolte.
- **Réglementation** : la présence maximale autorisée de datura à la récolte, varie selon les cultures.

**Exemple de teneurs maximales réglementaires en alcaloïdes tropaniques (atropine et scopolamine) dans le maïs à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022.**

|                                                                                                                                                              |                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Maïs grain .....                                                                                                                                             | 15 µg/kg                                |
| Maïs popcorn, autre maïs .....                                                                                                                               | 5 µg/kg                                 |
| Produits de mouture de millet, sorgho et maïs .....                                                                                                          | 5 µg/kg                                 |
| Préparations à base de céréales pour nourrissons et jeunes enfants contenant du millet, du sorgho, du sarrasin, du maïs ou des produits qui en sont dérivés. | 1 µg/kg atropine<br>1 µg/kg scopolamine |

(Source Anvalis)



## 4. LUTTER CONTRE LE DATURA

**Les levées échelonnées de mi-avril à la fin de l'été compliquent la lutte.**

- **Lutte prophylactique** :
  - **Allonger la rotation**, en introduisant des cultures d'hiver dans l'assolement.
  - **Déchaumer en interculture** lorsque les daturas sont peu développés.
  - **Bien nettoyer le matériel**, notamment de récolte, pour éviter la dissémination des graines sur l'exploitation.
  - **Récolter les parcelles infestées en dernier.**
- **Combiner luttes mécanique et chimique** :
  - **Intervenir** avec un herbicide de prélevée efficace.
  - **Un passage de herse étrille** ou houe rotative au stade 2-3 feuilles maximum du datura.
  - **Un binage** (2 à 3 jours sans pluie après le binage pour éviter le repiquage des daturas).

© Marque déposée BASF. BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Juin 2023. Réf. 259CIE0623R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# HERBISEMIS : LES BÉNÉFICES D'UN DÉSHÉRBAGE LOCALISÉ AU SEMIS DE LA CULTURE.

Outre les leviers agronomiques, tels que les rotations culturales ou l'utilisation de couverts végétaux, les agriculteurs ont aujourd'hui la possibilité de mettre en place différentes stratégies de désherbage allant du 100 % chimique au 100% mécanique.



## 1. QU'EST-CE QUE L'HERBISEMIS ?

La technique de l'herbiseemis consiste à **localiser le traitement herbicide de pré-levée sur le rang, au moment du semis.**

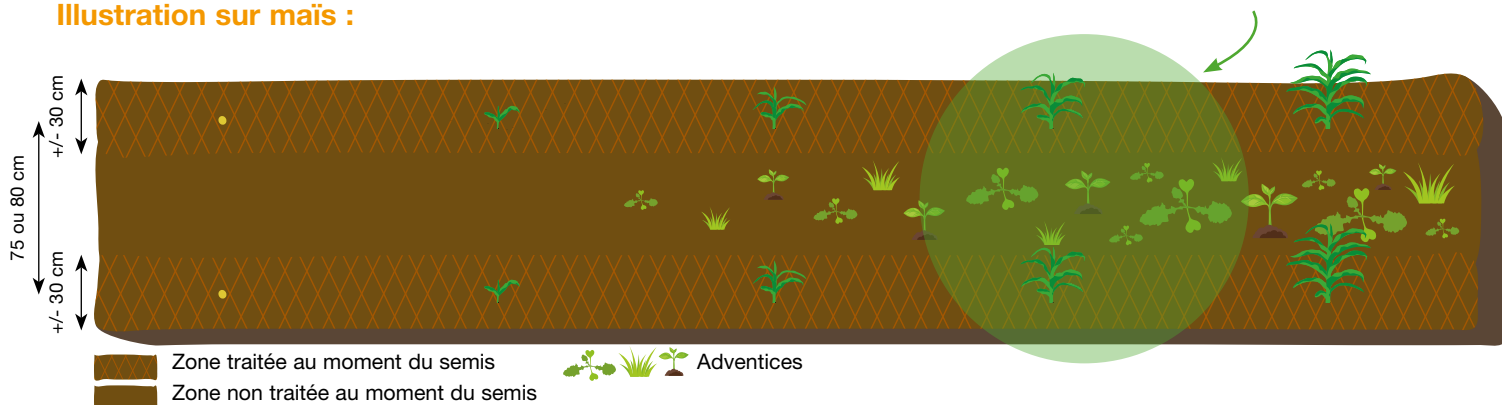
La surface traitée est ainsi réduite de 50 à 70 % en moyenne, selon les écartements de semis pratiqués.

**Si nécessaire, le désherbage de l'inter-rang sera réalisé au moment du rattrapage sur des maïs levés et sur de jeunes adventices :**

- ▶ soit par désherbage mécanique (binage de l'inter-rang)
- ▶ soit par désherbage chimique (utilisation d'une autre substance active et d'un autre mode d'action pour un traitement en plein)

**En désherbant uniquement sur le rang, la dose globale d'herbicides racinaires apportée est significativement diminuée.**

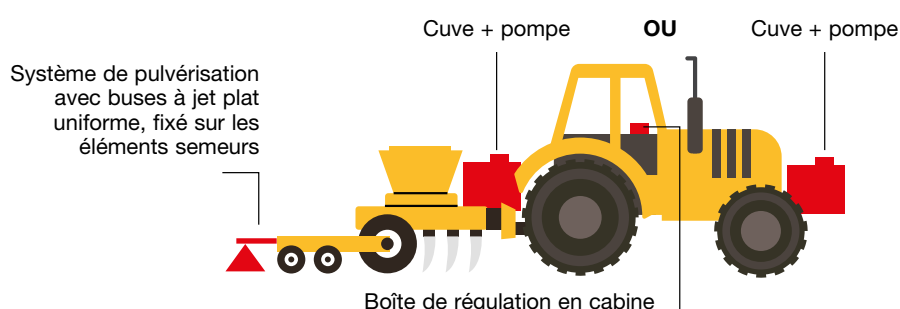
**Illustration sur maïs :**



**La dose des herbicides appliqués sur le rang reste la même que celle d'une intervention traditionnelle en plein.  
La diminution de la surface traitée permet de réduire la quantité d'herbicide utilisée.**

## MATÉRIEL

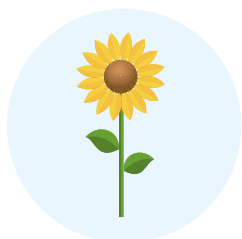
- ▶ Adaptable et installable sur tous types de semoirs (cuve installée sur le tracteur ou sur le semoir)
- ▶ Automatisation et régulation possibles
- ▶ De 1 500 à 8000 € HT



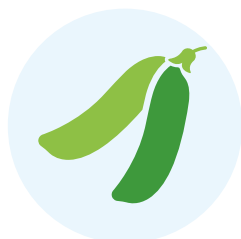
## 2. APPLICABLE SUR DE NOMBREUSES CULTURES



MAÏS



TOURNESOL



SOJA



BETTERAVE



COLZA

### CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'HERBISEMIS

#### INVESTISSEMENT MODÉRÉ



QUANTITÉ TOTALE D'HERBICIDE RÉDUITE



COUPLAGE SEMIS & DÉSHÉBAGE



GAIN DE TEMPS  
ET D'ARGENT !



BÉNÉFICE  
ENVIRONNEMENTAL !



Pour mettre en œuvre ce traitement au semis, il sera nécessaire de porter les équipements de protection individuelle requis pour les chantiers phytosanitaires et de respecter la réglementation concernant les matériels de pulvérisation.

### TÉMOIGNAGES D'EXPERTS



PHILIPPE, 45 ANS  
Céréalière (Isère)

Mon exploitation est concernée par des zones de captage à hauteur de 35%, soit plus de 60 hectares. En ne traitant que sur le rang, je réduis de 2/3 la dose d'herbicide racinaire appliquée. C'est une solution qui permet de pérenniser mon activité ! //



L'herbisemis permet de faire 2 interventions en 1. Le maïs est semé et désherbé en un seul passage ! //



GILLES, 58 ANS  
Céréalière et  
Aviculteur (Ain)

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2020. Réf. 820MCHE0920R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# LES GRAMINÉES ESTIVALES : UN ENJEU IMPORTANT DANS LES CULTURES DE PRINTEMPS

## 1. LES GRAMINÉES ESTIVALES, DES ADVENTICES NUISIBLES



Panic



Sétaire



Digitaire

Les **panics**, **sétaires** et **digitaires** (aussi appelées PSD) sont des graminées estivales présentes dans les cultures de printemps sur une grande partie du territoire. L'infestation peut être très élevée, atteignant dans certaines régions des populations de plusieurs centaines de pieds au mètre carré.

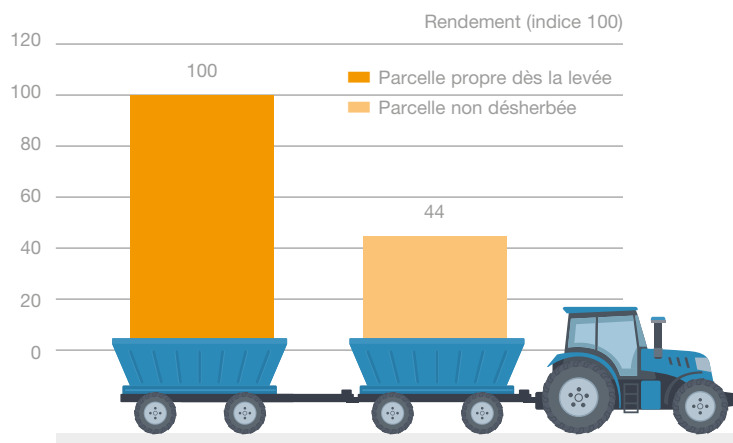
## REPÈRE

**10%**  
DE PERTE  
DE RENDEMENT  
C'est la nuisibilité d'une  
population de 5 panics/m<sup>2</sup>  
seulement sur culture de maïs

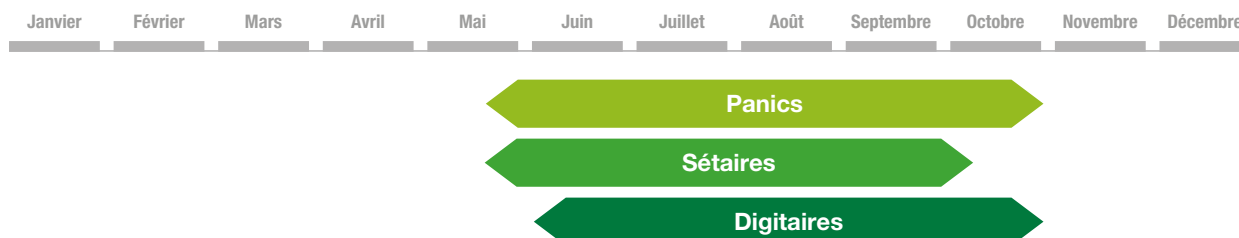
D'après une étude commanditée par le Ministère  
de l'Agriculture de l'Ontario, Canada.

En l'absence de désherbage,  
une population de  
150 sétaires/m<sup>2</sup> conduit à un  
**rendement divisé par 2 !**

Source : essai BASF – Centre Ouest



Les PSD sont des adventices dont **les levées s'échelonnent** durant une grande partie du cycle des cultures de printemps :



## 2. LUTTER CONTRE LES PSD

Désherber en post-semis pré-levée,  
c'est **garder une longueur d'avance sur les PSD !**

Les PSD concurrencent très tôt les cultures. Pour **préserver le potentiel de rendement**, il est nécessaire d'éliminer la concurrence le plus tôt possible. Le désherbage de post-semis pré-levée répond à cet objectif.

Grâce à leur action anti-germinative et à leur persistance d'action, les herbicides de post-semis pré-levée permettent d'**éliminer la concurrence dès le semis** et de **maîtriser les levées échelonnées** pour une durée de 40 à 90 jours, selon les conditions climatiques.

### REPÈRE

**6%** C'EST LA PERTE  
DE RENDEMENT

liée à un désherbage au stade 4-6F du maïs, comparé à un désherbage de post-semis pré-levée (résultat essai BASF - témoin non traité : 150 sétaires/m<sup>2</sup>).

Une perte de 6% représente 6 q/ha sur la base d'un rendement cible de 100 q/ha.

Au-delà des PSD, le désherbage de post-semis pré-levée va limiter la concurrence des dicotylédones aux stades précoces de la culture, donc

**protéger le potentiel de rendement.**

### FOCUS

#### LE DÉSHERBAGE EN POST-SEMIS PRÉ-LEVÉE PERMET DE :

- 1 Maîtriser les adventices tôt**, avant qu'elles ne concurrencent la culture
- 2 Contrôler les levées échelonnées** en bénéficiant de la persistance d'action de l'herbicide
- 3 Introduire des modes d'action différents** de ceux utilisés en post-levée
- 4 Bénéficier des bonnes conditions** (humidité du sol, parcelle ressuyée...) au moment du semis pour le désherbage



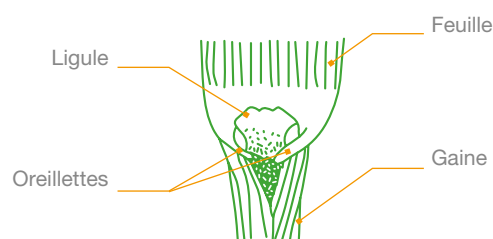
Pour vous aider à mieux identifier les différentes PSD, reportez-vous à la Fiche Repères « **Savoir reconnaître les graminées estivales des cultures de printemps : Panics, Sétaires, Digitaires (PSD)** » disponible auprès de votre interlocuteur BASF habituel.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2020. Réf. 821MAHE0920R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# SAVOIR RECONNAÎTRE LES GRAMINÉES ESTIVALES DES CULTURES DE PRINTEMPS : PANICS, SÉTAIRES, DIGITAIRES (PSD)



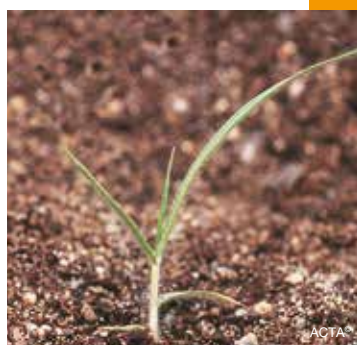
La reconnaissance des **panics**, **sétaires** et **digitaires** (aussi appelées PSD) n'est pas toujours aisée. Cette fiche présente les clés de reconnaissance des différentes espèces de PSD.



**Panic pied-de-coq :**  
gaine aplatie dépourvue de poils  
ligule absente  
oreillettes absentes  
feuilles glabres



**Panic faux millet :**  
gaine velue à section arrondie  
ligule ciliée de poils longs  
oreillettes absentes  
feuilles très poilues



**Panic capillaire :**  
gaine velue à section arrondie  
ligule ciliée de poils courts et serrés  
oreillettes absentes  
feuilles très poilues



**Panic dichotome :**  
gaine arrondie dépourvue de poils  
ligule ciliée de poils courts  
oreillettes absentes  
feuilles poilues sur la face inférieure



**Sétaire verte :**

gaine ovoïde et légèrement poilue  
ligule sous forme de poils  
oreillettes absentes  
feuilles glabres



**Sétaire glauque :**

gaine aplatie et dépourvue de poils  
ligule ciliée de poils courts  
oreillettes absentes  
feuilles : quelques poils près de la ligule



**Sétaire verticillée :**

gaine aplatie et faiblement poilue  
ligule sous forme de poils  
oreillettes absentes  
feuilles glabres



**Digitaire sanguine :**

gaine ronde et poilue  
ligule courte et denticulée  
oreillettes absentes  
feuilles très poilues sur les 2 faces



**Digitaire ischème :**

(faussement appelée digitaire filiforme)

gaine arrondie aux poils longs  
ligule denticulée  
oreillettes absentes  
feuilles poilues jusqu'au stade 3 feuilles - glabre au-delà

Pour en savoir plus sur la nuisibilité des PSD et les stratégies de lutte, reportez-vous à la Fiche Repères « **Les graminées estivales : un enjeu important dans les cultures de printemps** » disponible auprès de votre interlocuteur BASF habituel.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2020. Réf. 822MAHE0920R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Guide numérique  
des fiches  
**Repères**

## LA RÉGULATION

# Fiches disponibles

- **Régulation des blés :**  
comment bien la raisonner ?
- **Régulation des orges :**  
comment bien la raisonner ?

## Fiche Repères

# RÉGULATION DES BLÉS : COMMENT BIEN LA RAISONNER ?

Pour optimiser l'utilisation des régulateurs, il est nécessaire de bien connaître les origines de la verse. Ainsi, le recours aux régulateurs de croissance sera ajusté au niveau de risque et viendra compléter les techniques agronomiques.

## 1. ÉVALUER LE NIVEAU DE RISQUE

Le phénomène de verse résulte de l'interaction de trois facteurs : génétique, techniques culturales et conditions climatiques.



### Semis

| Facteur             | Pourquoi ?                                                                                                                  | Risque élevé de verse | Risque faible     |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------|
| Variété             | Système d'ancrages racinaires, variété +/- haute, résistance du bas de la tige au cou dage.                                 | Sensible              | Résistante        |
| Date de semis       | En semis précoces, le développement végétatif est plus important, le tallage supérieur, les tissus de la tige plus faibles. | Semis précoce         | Semis tardif      |
| Densité de semis    | Une densité de plantes au m <sup>2</sup> importante favorise l'étiollement et donc la fragilité des tiges.                  | Densité élevée        | Densité maîtrisée |
| Profondeur de semis | En situation de semis profonds, le premier entre-nœud est plus long et moins rigide.                                        | + 4 cm                | 2 à 3 cm          |



### Tallage

|                         |                                                                                                                                  |        |                  |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|------------------|
| Températures hivernales | Un hiver doux et humide favorise une masse foliaire importante.                                                                  | Douces | Froides          |
| Disponibilité en azote  | Trop d'azote au tallage ou un fort reliquat en sortie d'hiver déséquilibrera la nutrition, les entre-nœuds seront plus fragiles. | Forte  | Faible à moyenne |



### Début montaison

|                  |                                                                        |               |               |
|------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Longueur du jour | En jours courts, l'élongation des entre-nœuds est stimulée.            | Année précoce | Année tardive |
| Ensoleillement   | En faible luminosité, la plante se développe en hauteur.               | Faible        | Fort          |
| Températures     | Les basses températures favorisent la croissance en hauteur des tiges. | Basses        | Elevées       |
| Pluies           | Le détrempage du sol favorise le risque de verse racinaire.            | Fortes        | Faibles       |

### Note sensibilité verse des principales variétés Top 20 récolte 2023 (Note GEVES / ARVALIS - Institut du végétal)

|            |     |
|------------|-----|
| APACHE     | 7   |
| CAMPESINO  | 6   |
| CHEVIGNON  | 6   |
| COMPLICE   | 5   |
| GARFIELD   | 6   |
| IZALCO CS  | 6   |
| JUNIOR     | 6,5 |
| KWS EXTASE | 7   |
| KWS SPHERE | 5,5 |
| KWS ULTIM  | 7,5 |

|                |     |
|----------------|-----|
| LG ABSALON     | 5,5 |
| LG AUDACE      | 5,5 |
| MACARON        | 6   |
| OREGRAIN       | 7   |
| PRESTANCE      | 5   |
| PROVIDENCE     | 4,5 |
| REBELDE        | 7,5 |
| RGT CESARIO    | 6,5 |
| RGT SACRAMENTO | 6,5 |
| WINNER         | 5,5 |

#### LÉGENDE :

- Variété sensible
- Variété assez sensible
- Variété assez sensible à peu sensible
- Variété peu sensible
- Variété assez résistante

### REPÈRE

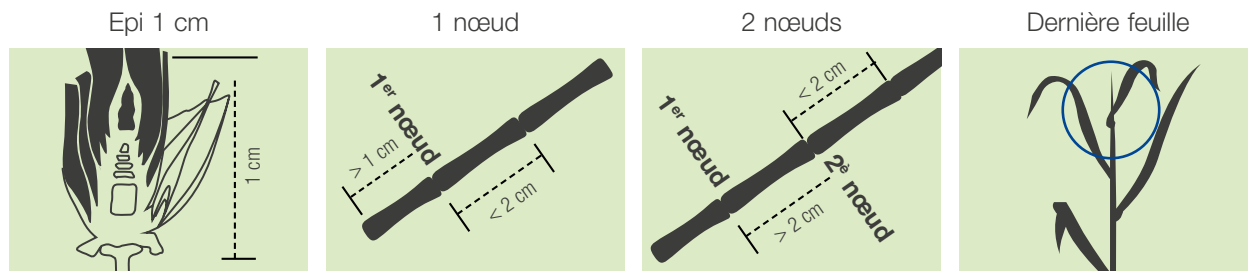
**30 à 70%**  
**DES PARCELLES**  
nécessitent une protection  
contre la verse  
selon les années.

# 2.

## METTRE EN ŒUVRE LES SOLUTIONS

Les régulateurs de croissance modifient les équilibres hormonaux de la plante.  
L'impact des hormones varie selon le stade de la culture.

Stades clés



La plante est sensible aux gibbérélines : **utilisation d'anti-gibbérélines**  
(ex : chlorméquat chlorure, mépiquat chlorure, prohexadione-calcium).

La plante est sensible aux auxines : **utilisation d'anti-auxiniques (éthéphon).**

Effets

On obtient un **maximum d'efficacité**  
en **agissant sur les 2 premiers**  
**entre-nœuds** c'est à dire en agissant  
en **début de montaison.**



REPÈRE

En cas de risque fort,  
il convient d'intervenir

**tôt** et en  
**programme :**

Épi 1 cm  
puis 1-2 nœuds.

# 3.

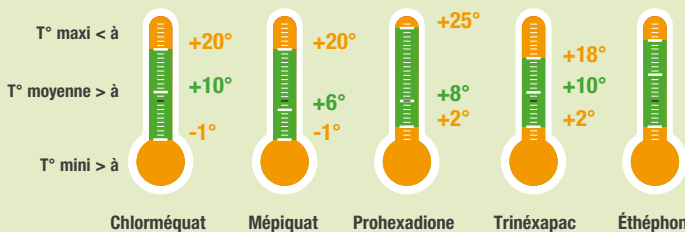
## OPTIMISER LES APPLICATIONS

Conditions climatiques

Traiter quand la plante est en pleine période de pousse :

- par temps clair et lumineux,
- en dehors d'une période de sécheresse,
- en dehors des périodes de fortes amplitudes thermiques (écarts de 15 à 20°C entre le mini et le maxi).

Températures à respecter le jour du traitement et pendant les 3 jours qui suivent :



État végétatif

Il est préférable de reporter l'application si la culture présente :

- une faim en azote, des symptômes de carence,
- des symptômes importants de maladies,
- des signes d'asphyxie suite à un excès d'eau,
- des symptômes de phytotoxicité d'un herbicide,
- des brûlures dues au gel.

Raisonnez les applications avec l'outil Diagnostic Risque de Verse disponible sur mobile : [www.basf-agro.fr/verse](http://www.basf-agro.fr/verse) ou en flashant ce code



Il est recommandé de ne pas mélanger les régulateurs de croissance avec d'autres produits phytopharmaceutiques (herbicides ou fongicides).

Pour les préconisations doses/stades/usages des spécialités commerciales, se reporter aux notices techniques ou sur le site [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr)

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 286CETE0723R

**CHLORMEQUAT CHLORURE** : SGH07 - Attention - H302 - H312 - H412. **MEPIQUAT CHLORURE** : SGH07 - Attention - H302 - H412. **PROHEXADIONE CALCIUM** : SGH09 - Attention : H400 - H411. **TRINEXAPAC ETHYL** : SGH07 - SGH09 - Attention : H317 - H373 - H410. **ETHEPHON** : SGH05 - SGH06 - SGH09 - Danger - H302 - H311 - H314 - H332 - H411. Signification des phrases H : H302 : Nocif en cas d'ingestion - H311 : Toxique par contact cutané - H312 : Nocif par contact cutané - H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires - H332 : Nocif par inhalation - H411 : Toxiques pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets à long terme - H412 : Nocif pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets à long terme. **Classement SGH** :

SGH05 SGH06 SGH07 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# RÉGULATION DES ORGES: COMMENT BIEN LA RAISONNER ?

Le risque de verse sur les orges est important, en particulier pour les escourgeons et orges d'hiver. Dès lors, la protection contre la verse doit être considérée comme un élément indispensable pour assurer qualité homogène et rendement.

## 1. ÉVALUER LE NIVEAU DE RISQUE

Le phénomène de verse résulte de l'interaction de trois facteurs : la génétique, les techniques culturales et des conditions climatiques, de début de cycle en particulier.

| Semis           | Facteur                 | Pourquoi ?                                                                                                                       | Risque élevé de verse | Risque faible     |
|-----------------|-------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------|
|                 | Variété                 | Système d'ancrages racinaires, variété +/- haute, résistance du bas de la tige au cou dage.                                      | Sensible              | Résistante        |
|                 | Date de semis           | En semis précoces, le développement végétatif est plus important, le tallage supérieur, les tissus de la tige plus faibles.      | Semis précoce         | Semis tardif      |
|                 | Densité de semis        | Une densité de plantes au m <sup>2</sup> importante favorise l'étiollement et donc la fragilité des tiges.                       | Densité élevée        | Densité maîtrisée |
|                 | Profondeur de semis     | En situation de semis profonds, le premier entre-nœud est plus long et moins rigide.                                             | + 4 cm                | 2 à 3 cm          |
| Tallage         | Températures hivernales | Un hiver doux et humide favorise une masse foliaire importante.                                                                  | Douces                | Froides           |
|                 | Disponibilité en azote  | Trop d'azote au tallage ou un fort reliquat en sortie d'hiver déséquilibrera la nutrition, les entre-nœuds seront plus fragiles. | Forte                 | Faible à moyenne  |
| Début montaison | Longueur du jour        | En jours courts, l'élongation des entre-nœuds est stimulée.                                                                      | Année précoce         | Année tardive     |
|                 | Ensoleillement          | En faible luminosité, la plante se développe en hauteur.                                                                         | Faible                | Fort              |
|                 | Températures            | Les basses températures favorisent la croissance en hauteur des tiges.                                                           | Basses                | Elevées           |
|                 | Pluies                  | Le détrempage du sol favorise le risque de verse racinaire.                                                                      | Fortes                | Faibles           |

### Note sensibilité verse des principales variétés

Top 20 récolte 2023 (Note GEVES / ARVALIS - Institut du végétal)

|              |     |             |     |
|--------------|-----|-------------|-----|
| DEMENTIEL    | 5,5 | KWS OXYGENE | 4,5 |
| ETINCEL      | 5   | LG CAIMAN   | 5   |
| IDILIC       | 4,5 | LG CASTING  | 5,5 |
| KWS AKKORD   | 5,5 | LG ZEBRA    | 6   |
| KWS BORRELLY | 5,5 | MALTESSE    | 6   |
| KWS CASSIA   | 6   | MARGAUX     | 5   |
| KWS EXQUIS   | 6   | MEMENTO     | 5,5 |
| KWS FARO     | 6   | PIXEL       | 5,5 |
| KWS JAGUAR   | 5   | RAFAELA     | 4,5 |
| KWS JOYAU    | 6   | SALAMANDRE  | 6   |

#### LÉGENDE :

- Variété sensible
- Variété assez sensible
- Variété assez sensible à peu sensible
- Variété peu sensible
- Variété assez résistante

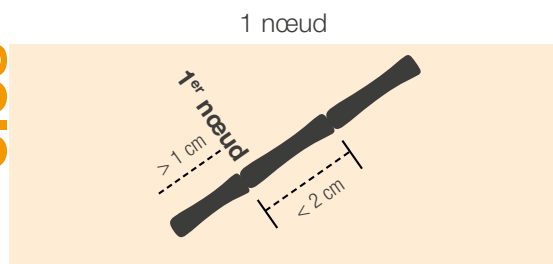
REPÈRE

**30 à 70%**  
**DES PARCELLES**  
nécessitent une protection  
contre la verse selon les  
régions et les années.

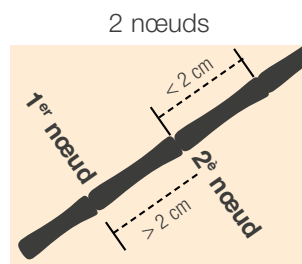
## 2. METTRE EN ŒUVRE LES SOLUTIONS

Les régulateurs de croissance modifient les équilibres hormonaux de la plante. L'impact des hormones varie selon le stade de la culture.

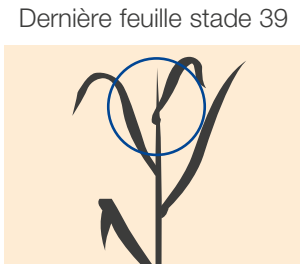
### Stades clés



Sur les parcelles à risques, on pourra réguler dès le tout début du stade « 1 nœud » avec un produit du type semi-précoce, tel **prohexadione-calcium** et **mépiquat-chlorure**.



Un peu plus tard, à partir du stade « 1 à 2 nœuds » et jusqu'au stade « Dernière feuille », on pourra réguler avec un produit du type tardif, à base d'**éthéphon** (autorisé pour une application au plus tard stade 39).

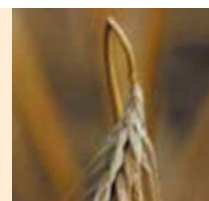


### Focus

#### Casse du col de l'épi\*

Une solution est un **produit à base d'éthéphon**. Une application au stade 39 « Dernière feuille étalée » va permettre de renforcer le col de l'épi et d'éviter sa casse.

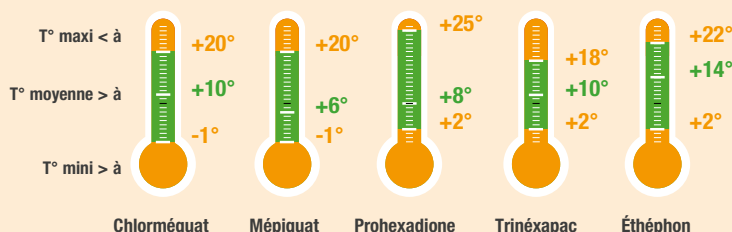
\*Cassure de la partie supérieure de la tige des orges, juste sous l'épi qui « limite » l'alimentation des épis.



## 3. OPTIMISER LES APPLICATIONS

### Conditions climatiques

**Températures à respecter le jour du traitement et pendant les 3 jours qui suivent :**



Pour la régulation des orges, **la température joue un rôle très important**. En dessous d'un seuil, le régulateur de croissance ne produira pas d'effet. Au-dessus, il provoquera des effets néfastes tels qu'une très forte réduction de la croissance, des symptômes de phytotoxicité, la perte de rendement.

### REPÈRE

La protection contre la verse est un outil indispensable pour préserver le **potentiel des rendements** et un **calibrage de qualité** en particulier pour les orges destinées à la brasserie.



Il est recommandé de ne pas mélanger les régulateurs de croissance avec d'autres produits phytomédicaments (herbicides ou fongicides).

Pour les préconisations doses/stades/usages des spécialités commerciales, se reporter aux notices techniques ou sur le site [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr)

Raisonnez les applications avec l'outil Diagnostic Risque de Verse disponible sur mobile : [www.basf-agro.fr/verse](http://www.basf-agro.fr/verse) ou en flashant ce code



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytomédicaments à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 287CETE0723R

**CHLORMEQUAT CHLORURE** : SGH07 - Attention - H302 - H312 - H412. **MEPIQUAT CHLORURE** : SGH07 - Attention - H302 - H412. **PROHEXADIONE CALCIUM** : SGH09 - Attention : H400 - H411. **TRINEXAPAC ETHYL** : SGH07 - SGH09 - Attention : H317 - H373 - H410. **ETHEPHON** : SGH05 - SGH06 - SGH09 - Danger - H302 - H311 - H314 - H332 - H411. Signification des phrases H : H302 : Nocif en cas d'ingestion - H311 : Toxique par contact cutané - H312 : Nocif par contact cutané - H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires - H332 : Nocif par inhalation - H411 : Toxiques pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets à long terme - H412 : Nocif pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets à long terme. **Classement SGH** :

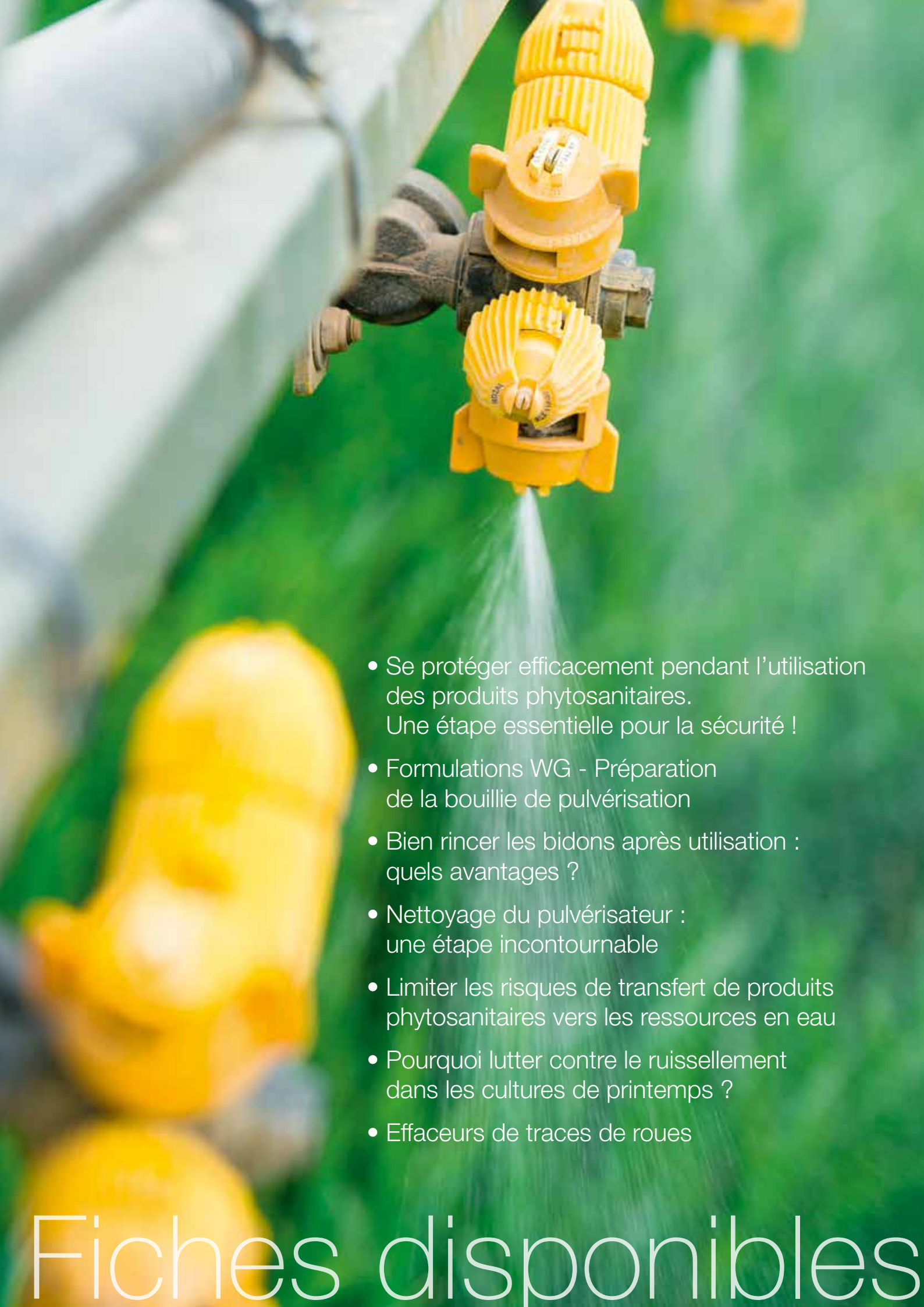
SGH05 SGH06 SGH07 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Guide numérique  
des fiches  
**Repères**

## **LES BONNES PRATIQUES**

- 
- Se protéger efficacement pendant l'utilisation des produits phytosanitaires.  
Une étape essentielle pour la sécurité !
  - Formulations WG - Préparation de la bouillie de pulvérisation
  - Bien rincer les bidons après utilisation : quels avantages ?
  - Nettoyage du pulvérisateur : une étape incontournable
  - Limiter les risques de transfert de produits phytosanitaires vers les ressources en eau
  - Pourquoi lutter contre le ruissellement dans les cultures de printemps ?
  - Effaceurs de traces de roues

# Fiches disponibles

## Fiche Repères

**SE PROTÉGER EFFICACEMENT  
PENDANT L'UTILISATION DES PRODUITS  
PHYTOSANITAIRES. UNE ÉTAPE  
ESSENTIELLE POUR LA SÉCURITÉ !**

# 1. LES BÉNÉFICES D'UNE PROTECTION ADAPTÉE ET DÉDIÉE AUX CHANTIERS PHYTOSANITAIRES.

**+** de sécurité

**+** de confort de travail

**+** pratique

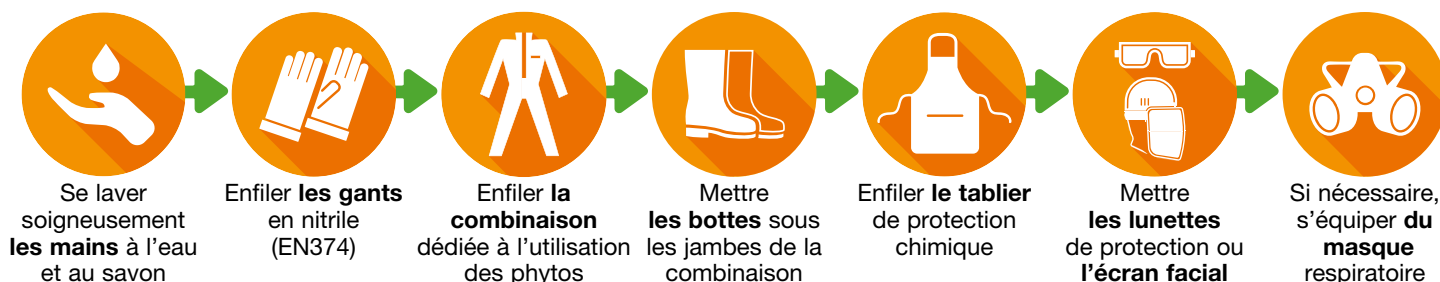
**Pour une protection efficace durant le chantier, vous aurez besoin :**

- D'une **combinaison dédiée** certifiée (EPI vestimentaire), selon la norme EN ISO 27065
- D'un **tablier de protection chimique**
- De **gants en nitrile** (EN374)
- De **lunettes de protection** ou d'un **écran facial**
- Pour les produits sous forme de poudre mouillable (WP), les produits portant le pictogramme  ou les mentions de danger H335\* et H336\* : un **masque de protection des voies respiratoires** est obligatoire.

**AVANT TOUTE UTILISATION**, reportez-vous à l'étiquette du produit ou des produits, elles vous indiqueront les EPI (Equipement de Protection Individuel), à porter lors des différentes phases d'utilisation (chargement, pulvérisation, etc.). A savoir que vos mains représentent environ 5% de la surface de votre épiderme mais 60% des risques de contamination ou d'accident !

# 2. AVANT D'ENTAMER LE CHANTIER :

**Dans quel ordre enfiler les équipements (EPI) pour vous garantir efficacité et protection optimales ?**



Pour en savoir plus, consultez [notre site](#), ou flashez le code ci-contre.  
**BASF recommande les combinaisons Cepovett Phyto Confort et Phyto Protect.**



# 3.

## PENDANT LE CHANTIER :

Une fois **ÉQUIPÉ** et donc **PROTÉGÉ**, vous pouvez procéder à la préparation et au remplissage en **SÉCURITÉ** !

**1 Après le remplissage du pulvérisateur** et avant d'aller appliquer le traitement phytosanitaire, l'opérateur devra, **tout en gardant ses gants** :

- Retirer le tablier,
- Enlever les protections oculaire et respiratoire <sup>(1)</sup>,
- Laver ses gants à l'eau et au savon <sup>(2)</sup>, tout en les portant, puis les enlever et les mettre à sécher,
- Se laver les mains avant de monter dans la cabine du tracteur

(1) Dans le cas où le tracteur ne serait pas équipé d'une cabine fermée, l'opérateur devra conserver lunettes ou écran facial et masque respiratoire.

(2) Après avoir rincé les bidons utilisés.

**2 Après le traitement** et dès son retour, l'opérateur devra :

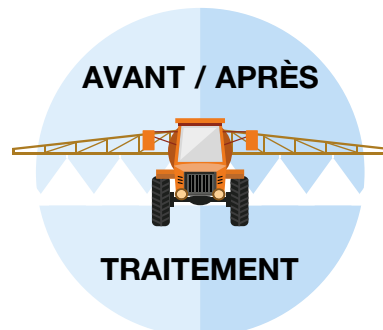
- Remettre les gants de protection en nitrile (propres),
- Remettre le tablier de protection chimique,
- Remettre les lunettes ou l'écran facial, pour pouvoir procéder au **nettoyage de son pulvérisateur**

**3 Après le nettoyage du pulvérisateur** et **tout en gardant ses gants**, l'opérateur devra :

- Enlever le masque et les lunettes / écran facial
- Retirer le tablier de protection et le laver au jet avant de le mettre à sécher,
- Laver les gants à l'eau et au savon tout en les portant,
- Enlever la combinaison, la ranger dans un compartiment d'armoire dédié à cet usage <sup>(3)</sup>,
- Enlever les gants et les mettre à sécher,
- Se nettoyer les mains au savon

(3) Sauf si la combinaison a été accidentellement souillée par des projections de produit(s) phytosanitaire(s).

Dans ce cas et selon l'ampleur de la souillure, la combinaison sera jetée ou immédiatement lavée en machine sans autre vêtement ou linge divers.



### À LA FIN DU CHANTIER



## ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS :

Pour chaque élément composant vos Équipements de Protection Individuelle, il est **indispensable de consulter la notice** qui les accompagne et d'en **suivre les recommandations d'entretien, de stockage et de remplacement**.

Ainsi, la combinaison devra être régulièrement lavée en machine dans les conditions précisées sur la notice du fabricant ou revendeur, ou bien sur l'étiquette cousue à l'intérieur. Après le nombre d'utilisations ou de lavages indiqués dans la notice, il sera nécessaire de la jeter et de la remplacer.

Il en va de même pour le tablier de protection qui, au fil des utilisations et des rinçages, se fragilisera et devra être jeté et remplacé pour vous garantir toujours un excellent niveau de protection.



Tous les équipements de protection individuels non textiles peuvent d'ores et déjà être collectés et recyclés. Grâce aux nouvelles certifications, il est envisageable que les combinaisons et tabliers puissent être collectés également. **Restez informés !**



\* Signification des phrases H : H335 : Peut irriter les voies respiratoires. H336 : Peut provoquer somnolences ou vertiges.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 288CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# FORMULATIONS WG PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION

La préparation de la bouillie de pulvérisation nécessite de prendre en compte les formulations des produits phytosanitaires.

## Ordre d'incorporation des produits



## 1.

### FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE

| Mise en œuvre des produits en formulation WG | Via le bac incorporateur                                                                  | Via le trou d'homme de la cuve (orifice d'incorporation)                                                                                                                                                                                       |
|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conditions                                   | Si les produits passent <b>directement</b> du bac incorporateur à la cuve                 | Si les produits passent du bac incorporateur <b>indirectement</b> dans la cuve en <b>passant par le «trou d'homme»</b> . Ne pas mettre les formulations WG par le bac incorporateur, risque de bouchage du tuyaux remontant au «trou d'homme». |
| Vigilance                                    | Si les mailles du tamis sont < à 10 mm, retirer si possible celui-ci du bac incorporateur | Retirer le filtre à l'entrée du « trou d'homme » (orifice d'incorporation).                                                                                                                                                                    |
| Fréquence                                    | <b>SITUATION LA PLUS COURANTE</b>                                                         | Uniquement pour quelques types d'appareils                                                                                                                                                                                                     |

## 2.

### MISE EN ŒUVRE VIA LE BAC INCORPORATEUR



| Dans un bac incorporateur dont les parois sont sèches                                                                                                       | Dans un bac incorporateur dont les parois sont humides                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les parois du bac incorporateur doivent rester <b>les plus sèches possibles</b> pour faciliter l'écoulement du produit le long des parois                   |                                                                                                        |
| Retirer <b>la grille du bac incorporateur</b> si les mailles du tamis sont < à 10 mm                                                                        |                                                                                                        |
| Actionner la vanne d'aspiration prévue pour aspirer le produit du bac incorporateur vers la cuve                                                            | Augmenter de façon importante le débit d'eau pour aspirer le produit du bac incorporateur vers la cuve |
|                                                                                                                                                             | Ouvrir le système d'écoulement d'eau le long des parois pour éviter tout dépôt résiduel sur celles-ci  |
| <b>Verser progressivement le produit en formulation WG</b> , dans le bac en l'absence de tout volume d'eau résiduaire au fond du bac incorporateur          | <b>Verser le produit en formulation WG progressivement</b> dans le bac                                 |
| Utiliser la <b>douchette</b> pour enlever les dépôts résiduels de la spécialité en formulation WG qui pourraient rester sur les parois du bac incorporateur |                                                                                                        |
| Compléter la cuve en eau jusqu'au volume final                                                                                                              |                                                                                                        |

### 3.

## MISE EN ŒUVRE VIA LE « TROU D'HOMME »



Pour certains pulvérisateurs où le produit passe du bac incorporateur par le « trou d'homme » avant d'arriver dans la cuve : si l'accessibilité le permet et s'il n'y a pas de risque d'éclaboussure avec l'agitation, privilégier la mise en œuvre du produit en formulation WG via le « trou d'homme ».

**Utiliser le mode opératoire suivant :**

1. Remplir la cuve au 1/3 du volume d'eau nécessaire et mettre l'agitation en marche.
2. Retirer le filtre à l'entrée du « trou d'homme ».
3. Verser progressivement le produit en formulation WG dans la cuve sous agitation.
4. Si mélanges avec d'autres produits prévus, bien attendre la dissolution de la formulation en granulés avant l'adjonction d'un autre produit.

### 4.

## RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PRODUIT PHYTOSANITAIRE

1. Vérifier la propreté du **filtre de pompe**. Dans tous les cas le nettoyer à la fin de chaque journée de traitements.
2. Si le pulvérisateur est équipé de filtres de rampes, **retirer les filtres de buses** (les fabricants de buses n'obligent pas l'utilisation de filtres avec leurs buses).
3. Remplir la cuve au **1/3 du volume d'eau nécessaire** et mettre l'agitation en marche.
4. Maintenir **l'agitation** pendant tout le temps de préparation, de trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.
5. Ne pas laisser de bouillie résiduelle en fond de cuve. **Rincer la cuve à l'eau claire après chaque traitement** pour éviter tout dépôt en fond de cuve. Sauf conditions spécifiques, rincer le pulvérisateur après chaque programme de traitement avec une solution adaptée et éviter tout dépôt en fond de cuve. Vidanger totalement en respectant la réglementation.

REPÈRE

**Ne jamais  
laisser  
de bouillie  
résiduelle  
en fond  
de cuve.**

La manipulation et l'utilisation de produits phytosanitaires nécessitent de prendre des précautions. L'usage d'équipements de protection individuelle (gants, combinaison, lunettes...) spécifiques et dédiés à cet usage est primordial pour protéger la santé de l'opérateur.



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2020. Réf. 799ADEE0820R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## 1. LES + D'UN BON RINÇAGE DES BIDONS APRÈS UTILISATION



### Avantage économique

Exemple d'un produit commercialisé en bidon de 5 L à 60 €/L.

Il peut rester 1% du produit à l'intérieur du bidon s'il est mal rincé, soit 50 mL représentant une perte de 3 € par bidon.



### Avantage pour la santé

Bien rincer les bidons après utilisation évite des écoulements involontaires de produit, donc :

- un risque d'exposition cutanée, principalement pour les mains



### Avantages environnementaux

- Diminution du risque de pollution ponctuelle de l'eau ou de l'environnement
- Recyclage possible des bidons vides = valorisation de ces déchets

## 2. SEULS LES BIDONS BIEN RINCÉS SONT COLLECTÉS ET RECYCLÉS

ADIVALOR, la filière française de gestion des déchets phyto-pharmaceutiques professionnels, organise la collecte et la valorisation des bidons de produits phytosanitaires après utilisation.



**Collecte et recyclage des bidons :  
un rinçage soigné est primordial !**

Plus de **90%**  
des bidons usagés  
sont **collectés**

**88%** sont **recyclés**  
(régénération de matières plastiques  
et fabrication de sacs poubelles, tubes  
plastiques, pièces de construction,...)



**Seul un bidon bien rincé  
peut être recyclé !**

**Objectif 2022 pour ADIVALOR :**

- Recyclage de 100% des emballages collectés

### 3. COMMENT BIEN RINCER LES BIDONS ?



#### Après utilisation du produit :

- Rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la trémie du bac incorporateur.
- Le rinçage peut être manuel en agitant le bidon rebouché ou mécanique avec le rince-bidon de l'incorporateur ou rince-bidon extérieur → Effectuer plusieurs rinçages
- Bien laisser égoutter les bidons sur l'égouttoir à bidons avec récupération des eaux d'égouttage comme effluents.



**Ne pas oublier de rincer les bouchons !**

### 4. CERTAINS PRODUITS NÉCESSITENT UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE.

#### ■ PRODUITS ADHÉRENTS OU ÉPAIS

Si le rinçage est insuffisant, du produit peut rester sur les parois du bidon.  
**Le recyclage est alors impossible.**

#### ■ PRODUITS COLORÉS

Porter une attention particulière au rinçage des bidons.  
Les bidons mal rincés et mal égouttés peuvent souiller les saches de récupération.  
**La sache entière est alors exclue du circuit de recyclage.**

#### Nos conseils de rinçage pour ces produits

- 1 Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur ou rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac incorporateur.**

Pour certains produits difficiles à rincer, il peut être nécessaire de faire 2 à 3 rinçages de 30 secondes avec le rince-bidon.

- 2 Laisser égoutter soigneusement le bidon.**  
L'égouttage doit être suffisamment long pour que les parois du bidon soient complètement sèches.



**Bien rincer les bidons après utilisation :  
un geste simple pour mieux valoriser les déchets !**

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2022. Réf. 135CETE0722R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# 1. PRÉVENIR LE RISQUE DE PHYTOTOXICITÉ SUR LES CULTURES SUIVANTES

**Ne sous-estimez pas le risque de phytotoxicité sur une culture traitée avec un pulvérisateur non ou mal nettoyé après une application herbicide !**

De très faibles quantités de résidus herbicides (sulfonylurées et dérivés auxiniques en particulier) provenant de traitements précédents peuvent être remises en solution. Des phytotoxicités allant parfois jusqu'à la destruction de la culture peuvent être observées.

Tournesol



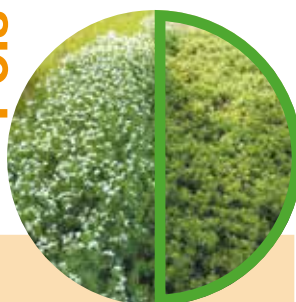
Soja



Colza



Pois



En cas de mauvais nettoyage du pulvérisateur, les symptômes visuels sont nombreux sur la végétation. Ils résultent d'une perturbation du métabolisme de la plante : décoloration, jaunissement, rougissement, déformation ou gaufrage du feuillage, tassement de végétation, prolifération de vrilles, perturbation de la floraison...

Les composantes du rendement peuvent être affectées : perte de pied, perte de capitule, avortement de fleurs...

## ! IDÉES REÇUES

**Un rinçage à l'eau claire suffit :**

**FAUX**

Après emploi d'herbicides de la famille des sulfonylurées ou dérivés auxiniques, utiliser un produit de nettoyage adapté à ce type de substances actives (type All Clear Extra™ ou Vegenet™...). Bien lire l'étiquette avant utilisation.

**Les résidus proviennent uniquement du traitement précédent :**

**FAUX**

Des résidus de substances herbicides peuvent provenir de traitements plus anciens. Ils sont remis en solution lors de l'emploi de certaines formulations.

**Les solutions azotées nettoient le pulvérisateur :**

**FAUX**

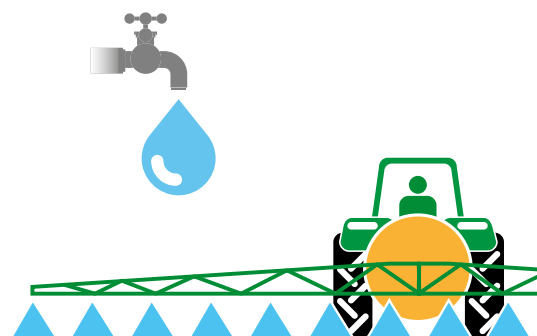
La solution azotée n'est pas un produit de nettoyage.

## 2. BIEN RINCER SON PULVÉRISATEUR

Le rinçage du pulvérisateur doit être effectué **après chaque utilisation**, quel que soit le type de bouillie appliquée



Retrouvez une vidéo illustrant les bonnes pratiques de rinçage du pulvérisateur en vous connectant sur le site internet **www.arvalis-infos.fr** et en tapant dans la barre de recherche « rinçage pulvérisateur »



## 3. BIEN NETTOYER SON PULVÉRISATEUR

Le nettoyage du pulvérisateur avec un produit adapté doit être effectué **après application de sulfonurées ou de dérivés auxiniques**.

Des résidus de sulfonurées ou de dérivés auxiniques peuvent se trouver dans toutes les parties de l'équipement en contact avec la bouillie (cuve, bac incorporateur, tuyaux, buses, etc)

**Pour les éliminer :** nettoyer minutieusement avec un produit approprié (type All Clear Extra™ ou Vegenet™...) tous les circuits empruntés par le produit et la bouillie. C'est la seule façon de se prémunir contre les risques de phytotoxicité.

- Avant toute chose, **suivre les recommandations du fabricant du produit de nettoyage et se référer au protocole de nettoyage du constructeur.**
- Dès la fin du chantier de pulvérisation, nettoyer l'ensemble de l'équipement.

### 1 Rincer et nettoyer le circuit d'incorporation

sans oublier le bac incorporateur

N.B. : le rinçage du système d'incorporation doit être effectué aussitôt après l'introduction des produits en cuve.

### 2 Rincer et nettoyer le circuit principal du pulvérisateur

- les parois internes de la cuve : effectuer plusieurs cycles de rinçage
- l'ensemble des circuits empruntés par la bouillie (pompe, circuit d'alimentation des rampes, circuit de retour en cuve, circuit d'agitation,...)

### 3 Rincer et nettoyer les buses et filtres en les démontant



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2020. Réf. 801ADEE0820R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# LIMITER LES RISQUES DE TRANSFERT DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES VERS LES RESSOURCES EN EAU

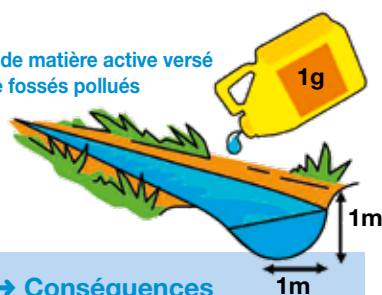
**1.**

## LES DEUX VOIES DE CONTAMINATION DES EAUX

### POLLUTIONS PONCTUELLES

Des causes "autour du pulvé" bien identifiées : accidents, dérive lors de la pulvérisation, mauvaise gestion des fonds de cuves ou des emballages vides, fuites...

1 gramme de matière active versé  
= 10 km de fossés pollués



#### → Conséquences

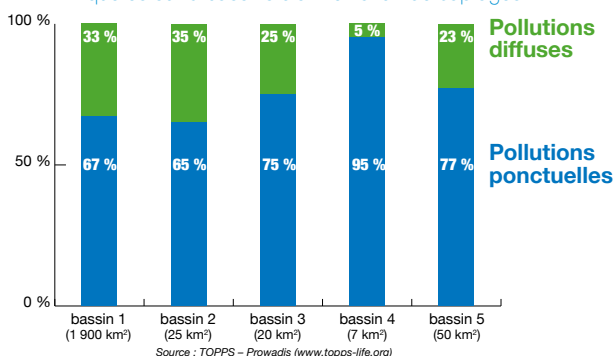
Des pics très élevés dans les cours d'eau... suivis parfois d'une longue période de transferts diffus.

### POLLUTIONS DIFFUSES

Des causes "au champ" plus complexes : lessivage ou ruissellement plusieurs jours ou semaines après l'application. Très dépendantes du territoire et conditions météo.

#### Pollutions diffuses et ponctuelles : quelle répartition dans les cas de contamination ?

Enquêtes sur 5 bassins d'alimentation de captages



#### → Conséquences

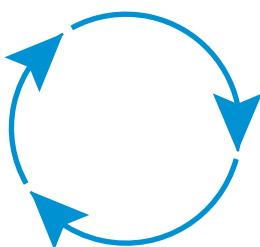
Des pics moyens à élevés qui peuvent être atténués par la mise en place de bandes enherbées, en évitant les traitements sur des sols saturés en eau, par un travail du sol adéquat...

**2.**

## PRÉVENEZ LES POLLUTIONS PONCTUELLES : SÉCURISEZ CHAQUE ÉTAPE DE MANIPULATION DES PRODUITS

### POSTE DE REMPLISSAGE

- Empêcher les retours vers le réseau d'eau potable
- Sécuriser les risques de débordements
- Rincer et collecter les emballages vides (voir la fiche repère «Rinçage des bidons»)



### PULVÉRISATION ET EFFLUENTS

- Respecter les Bonnes Pratiques d'utilisation et d'application des produits
- Respecter les distances vis-à-vis des différents points sensibles : cours d'eau, caniveaux...
- Gérer les effluents



### BONS RÉFLEXES EN CAS D'INCIDENTS OU D'ACCIDENTS

- Déversement accidentel de bouillie phytosanitaire, prévenir le **18** ou le **112** (depuis un portable)
- Protéger les caniveaux pour éviter la contamination des réseaux d'eaux pluviales

Pour aller plus loin :  
"Mes anti-sèches phyto"



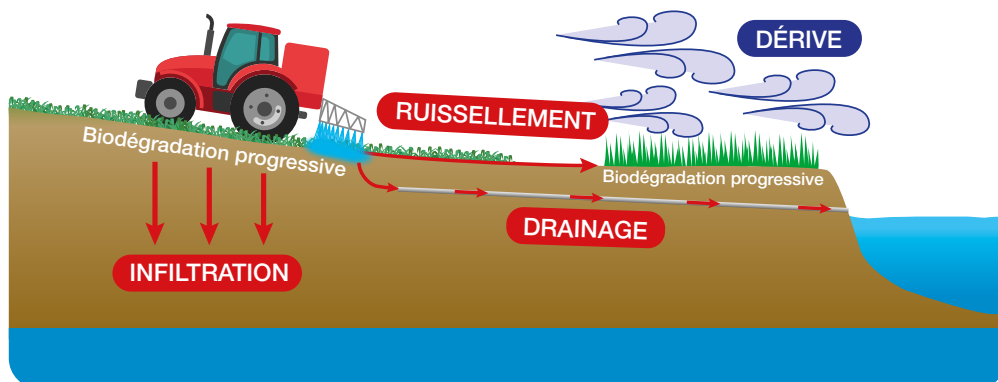
# 3. PRÉVENEZ LES RISQUES DE POLLUTION DIFFUSE

## 1<sup>ère</sup> ÉTAPE LE DIAGNOSTIC DES VOIES DE CIRCULATION DE L'EAU À DEUX ÉCHELLES

### Les transferts dans la parcelle ou en bordure

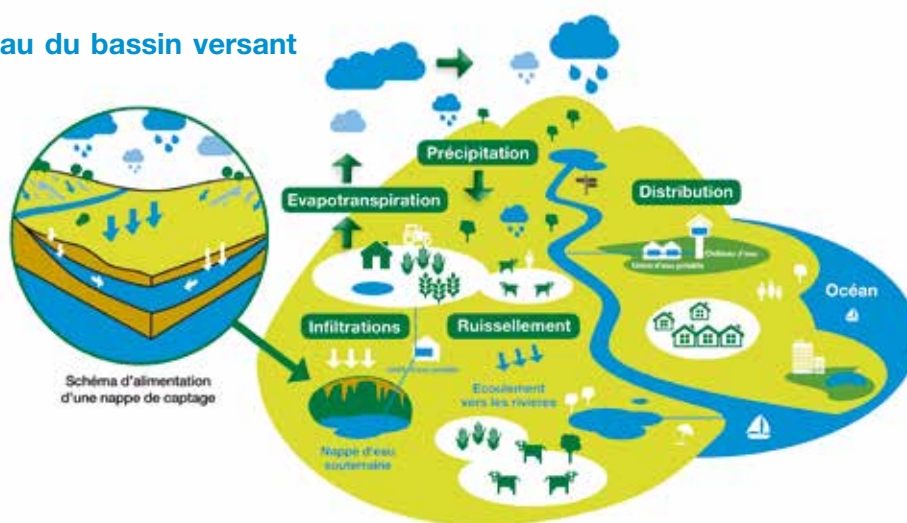
Transfert **pendant** l'application  
(selon le vent, le type de buses,  
les réglages du pulvérisateur...)

Transfert **après** l'application  
(selon les précipitations, le type  
de sol...)



### La circulation de l'eau au niveau du bassin versant ou de l'aire de captage

Une vigilance particulière doit être portée sur les parcelles situées dans des aires de captages prioritaires ; plus d'information sur [aires-captages.fr](http://aires-captages.fr)



## 2<sup>ème</sup> ÉTAPE LA MISE EN PLACE DES SOLUTIONS ADAPTÉES AU CAS PAR CAS, AU NIVEAU LOCAL

### Utiliser des techniques agronomiques pour réduire le ruissellement à la parcelle

- Éviter les tassements de sols et des préparations trop fines (*risque de battance*)
- Améliorer la structure du sol : favoriser la matière organique
- Travailler perpendiculairement à la pente (si possible)
- Utiliser des effaceurs de traces de roues lors du semis

### Aménager le paysage pour intercepter le ruissellement à l'échelle du bassin versant

- Mettre en place des zones tampons : en bordure de cours d'eau, en coin bas, en rupture de pente (*détails sur : [zonestamponts.onema.fr](http://zonestamponts.onema.fr)*)

### Adapter la date d'application des produits

pour éviter les périodes de saturation du sol (autant que possible)

### Respecter les zones de protection des captages d'eau

- Éviter d'appliquer certains produits sur les zones les plus à risque (*selon la cartographie disponible auprès des acteurs locaux : chambres d'agriculture, Directions Départementales des Territoires (DDT), syndicats des eaux...*)
- S'impliquer dans les comités de protection de captages pour comprendre les enjeux et participer à la définition des plans d'action locaux

Pour plus d'informations, contactez l'Ingénieur Conseil Environnement BASF de votre secteur ou votre interlocuteur BASF habituel.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 289CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# POURQUOI LUTTER CONTRE LE RUISSELLEMENT DANS LES CULTURES DE PRINTEMPS ?

Le ruissellement a des conséquences multiples sur les parcelles agricoles : érosion, pertes de terre fertile, coulées de boues, réduction de la recharge de la réserve utile, et aussi, transferts hors de la parcelle de résidus phytosanitaires (pesticides) qui risquent d'atteindre et de contaminer les eaux de surfaces (rivières, lacs...).

Ce phénomène est plus sensible sur les cultures de printemps, en particulier à la période du semis et tant que la culture ne couvre pas le sol, l'exposant alors à l'action des pluies.

Les agriculteurs ont tout intérêt à limiter au maximum les ruissellements.

## LA DÉMARCHE SE DÉCOMPOSE EN 3 ÉTAPES :



**DIAGNOSTIC**  
du type et des facteurs de ruissellement



**AGIR EN AMONT** pour limiter la formation du ruissellement dans la parcelle



**AGIR EN AVANT** pour intercepter les ruissellements à l'échelle du bassin versant

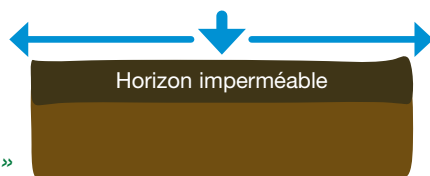


## DIAGNOSTIQUER LE TYPE DE RUISSELLEMENT

### Refus d'infiltration :

Surface du sol compactée et mauvaise capacité d'infiltration.

« Incapacité d'absorption des pluies »



La perméabilité de l'horizon de surface est réduite (ex : battance)



Battance / Sol croûté

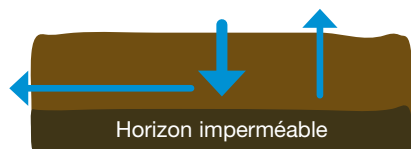


Compaction de l'horizon superficiel

### Saturation en eau du sol :

Volume des pluies supérieur à la capacité de rétention en eau du sol.

« La parcelle déborde »



- Capacité de rétention en eau du sol limitée  
- Rupture de perméabilité dans le profil



Traces d'oxydation liées à l'hydromorphie

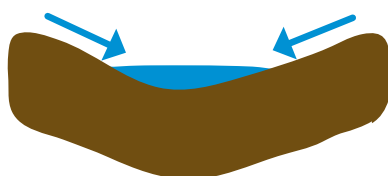


Sol saturé en eau

### Ruissellement concentré :

L'eau de ruissellement se concentre et provoque de l'érosion en rigoles et en ravines.

« L'eau trace son chemin »



Concentration du ruissellement



Erosion en rigole



Ecoulement concentré sur le talweg



## AGIR EN AMONT : LIMITER LA FORMATION DU RUISSELLEMENT DANS LA PARCELLE

Les pratiques agricoles ont une incidence directe sur les capacités du sol à l'infiltration. Techniques culturales simplifiées, résidus de pailles, sens du travail du sol, intercultures... autant de mesures qui permettent d'éviter battance, saturation ou ruissellement concentré.

### Améliorer la capacité du sol à l'infiltration et réduire la battance



- Techniques de cultures simplifiées, non labour, strip-till
- Conservation des résidus de culture du précédent
- Chaulage et apports de la matière organique : fumiers, mulchs...
- Semis soigné et utilisation d'effaceurs de traces de roues

### Limitier les transferts liés à la saturation des sols hydromorphes



- Ne pas traiter quand la réserve utile est saturée ou proche de la saturation
- Prévenir la formation des tassements profonds en évitant les passages d'engins sur les sols humides (labour, récolte...)
- Si besoin, réaliser un sous-solage

### Éviter la formation de circuits préférentiels et les sols nus



- Réaliser les semis perpendiculairement à la pente pour ralentir les ruissellements
- Planter des intercultures rapidement en fin d'été ou au début d'automne
- Réaliser des semis sous couverts
- Installer une zone tampon humide artificielle pour gérer les eaux excédentaires



## AGIR EN AVAL : INTERCEPTER LE RUISSELLEMENT ENTRE PARCELLE ET COURS D'EAU

### LES MESURES PRINCIPALES

#### • INSTALLER DES DISPOSITIFS VÉGÉTALISÉS

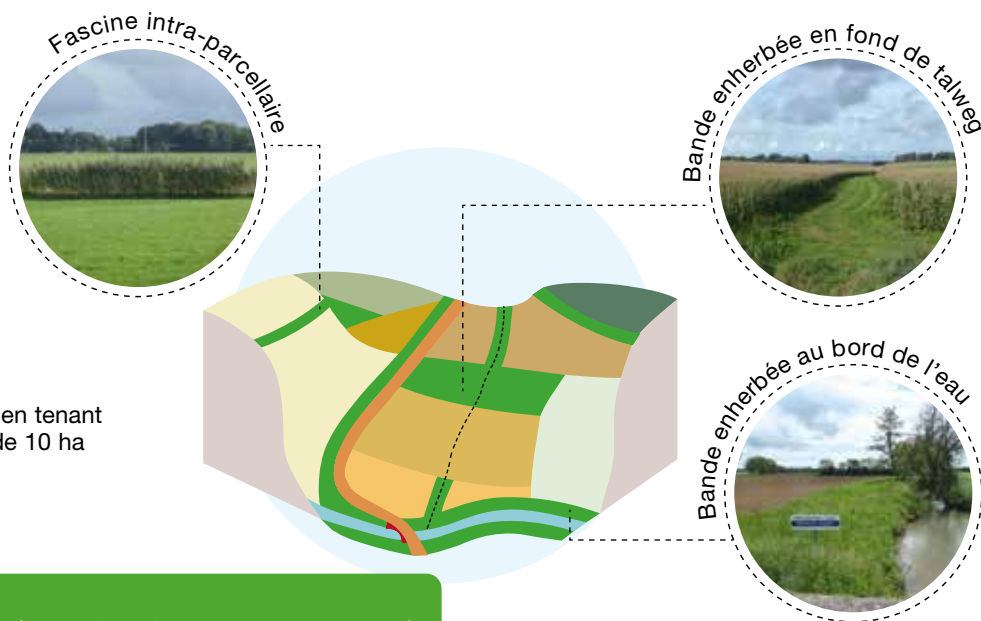
tels que bandes enherbées, zones tampons en coin bas, prairies, bosquets...

#### • ALTERNER LES CULTURES

d'hiver et les cultures de printemps en damier à l'échelle du territoire

#### • RAISONNER LA DIMENSION

**DES PARCELLES** selon les pentes et en tenant compte des types de sols (maximum de 10 ha pour les parcelles battantes)



#### POUR ALLER PLUS LOIN :

[www.agro.basf.fr/fr/agroecologie/protection\\_des\\_ressources\\_en\\_eau/](http://www.agro.basf.fr/fr/agroecologie/protection_des_ressources_en_eau/)

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2021. Réf. 962ADEE0921R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Fiche Repères

# EFFACEURS DE TRACES DE ROUES : LIMITER L'IMPACT DES HERBICIDES SUR L'EAU

## 1. CONTEXTE

- Sur les sols limoneux, en culture de printemps, **le ruissellement est la principale voie de transfert des produits phytosanitaires vers les cours d'eau.**
- **En cas de forte pluie, l'eau ne pénètre plus dans le sol et un ruissellement se forme.** Les herbicides utilisés en désherbage de pré-levée peuvent alors être emportés par l'eau en dehors de la parcelle.



Lors du semis, **les roues des tracteurs modifient l'état de surface du sol** et forment des chemins préférentiels qui accentuent le ruissellement, voire l'érosion.

## REPÈRE

# 65%

DES SURFACES DE COLZA  
SONT DÉSHERBÉES EN  
PRÉ-LEVÉE OU EN POST-LEVÉE  
PRÉCOCE AVEC DES HERBICIDES  
RACINAIRES EN 2022\*

\* Moyenne constatée sur les 3 dernières années - Source AdQuation

## 2. UTILISER DES EFFACEURS DE TRACES DE ROUES POUR LIMITER LE RUISSellement

### Principe

L'agriculteur installe sur son semoir un équipement qui permet d'effacer les traces de roues du tracteur :

Les dents efface-traces peuvent être complétées par un peigne à l'arrière du semoir (cf. photos ci-contre).



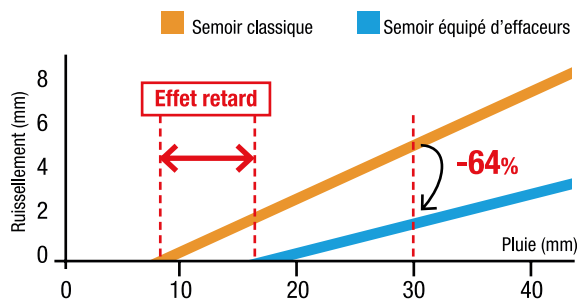
## Les effaceurs de traces de roues suppriment les chemins préférentiels et augmentent la porosité du sol.

Par conséquent, ils permettent une meilleure infiltration de l'eau et limitent ainsi le risque de ruissellement et donc le transfert des herbicides.



## 3. ESSAIS ET RÉSULTATS

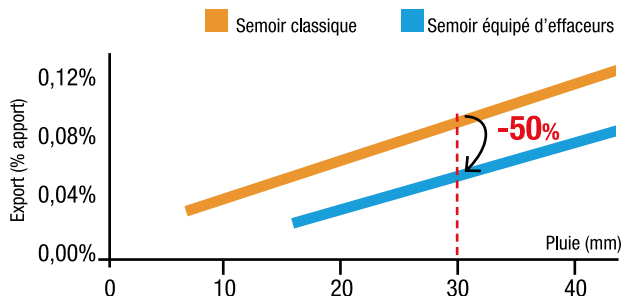
### RUISSELLEMENT



Essais réalisés en 2014 en collaboration avec la chambre d'agriculture de Bretagne à la station expérimentale de Kerguehennec

- Des essais avec des simulations de fortes pluies ont été menés afin de comparer un semis classique et un semis avec effaceur de traces de roues.
- Un décalage du début du ruissellement a été observé avec la technique de semis avec effaceur de traces de roues, ce qui amène une forte baisse du volume d'eau ruisselée pour une pluie donnée (-64% de ruissellement, pour une pluie de 30mm).
- Pour une pluie donnée, les exportations d'herbicides sont inférieures avec l'effaceur de traces de roues (-50% d'herbicides exportés, pour une pluie de 20mm).

### TRANSFERTS DES HERBICIDES



## FOCUS

### AUTRES AVANTAGES :

- 1 Faciles à mettre en œuvre
- 2 Coût modéré
- 3 Utilisables sur différentes cultures (maïs, soja, tournesol, ...)
- 4 Combinables avec d'autres techniques (comme l'herbiseimis, par exemple) permettant de limiter les quantités d'herbicides ruisselés.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 299ADTE0923R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



**BASF France SAS - Division Agro**  
21, chemin de la Sauvegarde  
69134 ECULLY Cedex  
Tél. : 04 72 32 45 45

**[www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr)**

 **BASF**  
We create chemistry

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Septembre 2023. Réf. 290CETE0723R

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**